

# Charles de Gaulle

**Charles de Gaulle** [ʃaʁl də ɡol]<sup>b</sup>, communément appelé **général de Gaulle** ou parfois **le Général**, né le 22 novembre 1890 à Lille et mort le 9 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises est un militaire, résistant, homme d'État et écrivain français.

Chef de la France libre puis dirigeant du Comité français de libération nationale pendant la Seconde Guerre mondiale, président du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946, président du Conseil des ministres français de 1958 à 1959, instigateur de la Cinquième République fondée en 1958, il est président de la République française du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969. Il est le premier à occuper la magistrature suprême sous la Cinquième République.

Élevé dans une culture de grandeur nationale, Charles de Gaulle choisit la carrière d'officier. Il est fait prisonnier lors de la Première Guerre mondiale. Il sert et publie dans l'entourage de Philippe Pétain, prônant auprès de personnalités politiques l'usage des divisions de blindés dans la guerre contemporaine. En mai 1940, colonel, il est placé à la tête d'une division blindée et mène plusieurs contre-attaques pendant la bataille de France ; il est promu général de brigade à titre temporaire le 25 mai 1940. Il est nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale dans le gouvernement Reynaud pendant l'exode de 1940.

Il rejette l'armistice demandé par Pétain à l'Allemagne nazie. De Londres, il lance, à la BBC, l'appel du 18 Juin au peuple français pour résister et rejoindre les Forces françaises libres. Condamné à mort et déclaré déchu de la nationalité française par le régime de Vichy, il veut incarner la légitimité de la France et être reconnu en tant que puissance par les Alliés. Ne contrôlant que quelques colonies mais reconnu par la Résistance, il fusionne, en 1943, la France libre au sein du Comité français de libération nationale dont il finit par prendre la direction. Il dirige le pays à la Libération. Favorable à un exécutif fort, il s'oppose aux projets parlementaires des partis et démissionne en 1946. Il fonde le Rassemblement du peuple français (RPF), mais son refus de tout compromis avec le « régime des partis » l'isole dans une « traversée du désert » à l'écart de toute responsabilité.

De Gaulle revient au pouvoir lors de la crise du 13 mai 1958, pendant la guerre d'Algérie. Investi président du Conseil, il fait approuver la Cinquième République par un référendum. Élu président de la République, il veut une « politique de grandeur » de la France. Il affermit les institutions, la monnaie (nouveau franc) et donne un rôle de troisième voie économique à un État planificateur et modernisateur de l'industrie. Il renonce par étapes à l'Algérie française, malgré l'opposition des pieds-noirs et des militaires, qui avaient favorisé son retour. Il poursuit la décolonisation de l'Afrique noire, et y maintient l'influence française. De Gaulle prône l'« indépendance nationale » en rupture avec le fédéralisme européen et le partage de Yalta : il préconise donc une « Europe des nations » impliquant la réconciliation franco-allemande et qui irait « de l'Atlantique à l'Oural », réalise la force de dissuasion nucléaire française, retire la France du commandement militaire de l'OTAN, oppose un veto à l'entrée du Royaume-Uni dans la Communauté européenne, soutient le « Québec libre », condamne la guerre du Viêt Nam et reconnaît la Chine communiste.

Sa vision du pouvoir, c'est-à-dire un chef directement approuvé par la Nation, l'oppose aux partis communiste, socialiste et centristes pro-européens. Ceux-ci critiquent un style de gouvernance trop personnel, voire un « coup d'État permanent », selon la formule de François Mitterrand contre lequel de Gaulle est réélu en 1965 au suffrage universel direct. Il surmonte la crise de Mai 68 après avoir semblé se retirer, convoquant des élections législatives qui envoient une écrasante majorité gaulliste à l'Assemblée nationale. Mais en 1969 il engage son mandat sur un référendum (sur la réforme du Sénat et la régionalisation) et démissionne après la victoire du « non ». Il se retire dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Églises où il meurt dix-huit mois plus tard.

Charles de Gaulle, considéré comme un des dirigeants français les plus influents de son siècle, est aussi un écrivain de renom. Il a notamment laissé des *Mémoires de guerre*, où il affirme s'être toujours « fait une certaine idée de la France » jugeant que « la France ne peut être la France sans la grandeur ».

## Charles de Gaulle



Charles de Gaulle en 1961.

### Fonctions

#### Président de la République française

**8 janvier 1959 – 28 avril 1969**  
(10 ans, 3 mois et 20 jours)

<b>Élection</b>	21 décembre 1958
<b>Réélection</b>	19 décembre 1965
<b>Premier ministre</b>	Michel Debré Georges Pompidou Maurice Couve de Murville
<b>Prédécesseur</b>	René Coty (IV <sup>e</sup> République)
<b>Successeur</b>	Alain Poher (intérim) Georges Pompidou

#### Président du Conseil des ministres

**1<sup>er</sup> juin 1958 – 8 janvier 1959**  
(7 mois et 8 jours)

<b>Président</b>	René Coty
<b>Gouvernement</b>	De Gaulle III
<b>Législature</b>	III <sup>e</sup> législature (Quatrième République)
<b>Prédécesseur</b>	Pierre Pflimlin
<b>Successeur</b>	Michel Debré (Premier ministre)

#### Ministre de la Défense nationale

**1<sup>er</sup> juin 1958 – 8 janvier 1959**  
(7 mois et 8 jours)

<b>Président</b>	René Coty
<b>Président du Conseil</b>	<i>Lui-même</i>
<b>Gouvernement</b>	De Gaulle III
<b>Prédécesseur</b>	Pierre de Chevigné (ministre des Forces armées)
<b>Successeur</b>	Pierre Guillaumat (ministre des Armées)

#### Président du gouvernement provisoire de la République française

Chef de l'État *de facto* à partir du 25 août 1944

**3 juin 1944 – 20 janvier 1946**  
(1 an, 7 mois et 17 jours)

<b>Chef de l'État</b>	<i>Lui-même</i>
<b>Gouvernement</b>	De Gaulle I De Gaulle II
<b>Prédécesseur</b>	Philippe Pétain (chef de l'État) Pierre Laval (chef du

## Sommaire

### Biographie

- Origines familiales
- Éducation et famille
- Première Guerre mondiale
- Entre-deux-guerres : officier d'état-major
  - De la Pologne à l'École de guerre : officier confédencier
  - Théoricien militaire : les chars et l'armée de métier
  - Idées et fréquentations politiques avant la guerre
- Seconde Guerre mondiale
  - Combats
  - Missions diplomatiques et politiques
  - Appel du 18 Juin 1940
  - Sanctions
  - France libre
  - Libération de la France et de ses colonies
- Gouvernement provisoire de la République française
- Parcours politique pendant la IV<sup>e</sup> République
  - Fondation du RPF
  - Mise à l'écart du pouvoir
  - Retour au pouvoir en 1958
  - Guerre d'Algérie
- Mise en place des réseaux français en Afrique
- Président de la V<sup>e</sup> République
  - Quatre années de guerre en Algérie
  - Opposition armée
  - Élection présidentielle de 1965
  - Politique étrangère
  - Mai 68
  - Référendum du 27 avril 1969
- L'après-pouvoir
- Mort

### Carrière militaire

### Distinctions et récompenses

### Postérité

- Hommages
- Legs historique
- Dans la culture populaire

### Publications

- Ouvrages

### Filmographie

### Discographie

### Notes et références

- Notes
- Références

### Voir aussi

- Bibliographie
- L'homme
- La politique
- La Résistance
- Le gaullisme d'opposition sous la IV<sup>e</sup> République
- Le retour au pouvoir en 1958
- La guerre d'Algérie
- La présidence
- Témoignages et souvenirs
- Divers
- Articles connexes
- Liens externes

## Biographie

### Origines familiales

Charles de Gaulle est le fils d'Henri de Gaulle (1848-1932) et de son épouse Jeanne Maillot (1860-1940). Il est le petit-fils de Julien-Philippe de Gaulle, historien, et d'un entrepreneur manufacturier du Nord. Il est marqué par les valeurs familiales : catholicisme légitimiste, goût des études et du service de l'État (droit, administration des tabacs ou de l'armée).

Les de Gaulle étaient une famille de juristes parisiens originaires de la province de Champagne et dont le patronyme pourrait être une déformation du néerlandais *de Walle*. Dans ses travaux de généalogie, le grand-père de Charles de Gaulle faisait l'hypothèse d'une lointaine ascendance noble<sup>1</sup>, bien que la famille ne figurât dans aucun nobiliaire<sup>2</sup> et qu'il n'existât aucune preuve à l'appui de ces prétentions<sup>3</sup>. L'arrière-grand-père, Jean-Baptiste de Gaulle (1759-1832), est avocat ; fils d'un procureur au parlement de Paris<sup>c</sup> né en Champagne<sup>4</sup>, il échappe de peu à la guillotine devant le Tribunal révolutionnaire pendant la Terreur<sup>5</sup> et devient directeur des Postes militaires de la Grande Armée. Il meurt du choléra en 1832. Son fils, Julien-Philippe enseigne alors à Lille, où un de ses oncles a un poste à la manufacture des tabacs. Julien de Gaulle y épouse la fille d'un administrateur de la manufacture, Joséphine Maillot. Le pensionnat qu'ils créent à Valenciennes fait faillite. Ils s'installent à

	<div> <div><div>gouvernement du régime de Vichy</div></div> <ul style="list-style-type: none"><li><i>Lui-même</i> (CFLN)</li></ul> </div>
<b>Successeur</b>	Félix Gouin
<b>Président du Comité français de libération nationale</b>	
<b>3 juin 1943<sup>a</sup> – 3 juin 1944</b> (1 an)	
<b>Gouvernement</b>	CFLN
<b>Prédécesseur</b>	<i>Lui-même</i> (CNF-France libre) <ul style="list-style-type: none"><li>Henri Giraud (Commandement en chef français civil et militaire)</li></ul>
<b>Successeur</b>	<i>Lui-même</i> (GPRF)
<b>Président du Comité national français</b>	
<b>24 septembre 1941 – 3 juin 1943</b> (1 an, 8 mois et 10 jours)	
<b>Gouvernement</b>	Comité national français
<b>Prédécesseur</b>	Conseil de défense de l'Empire
<b>Successeur</b>	<i>Lui-même</i> <ul style="list-style-type: none"><li>Henri Giraud (CFLN)</li></ul>
<b>Chef de la France libre</b>	
<b>18 juin 1940 – 1<sup>er</sup> août 1943</b> (3 ans, 1 mois et 14 jours)	
<b>Gouvernement</b>	Conseil de défense de l'Empire <ul style="list-style-type: none"><li>Comité national français</li><li>CFLN</li></ul>
<b>Sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale</b>	
<b>6 – 16 juin 1940</b> (10 jours)	
<b>Président</b>	Albert Lebrun
<b>Président du Conseil</b>	Paul Reynaud
<b>Gouvernement</b>	Reynaud
<b>Prédécesseur</b>	Hippolyte Ducos
<b>Successeur</b>	<i>Poste supprimé</i>
<b>Biographie</b>	
<b>Nom de naissance</b>	Charles André Joseph Marie de Gaulle
<b>Date de naissance</b>	22 novembre 1890
<b>Lieu de naissance</b>	Lille (Nord)
<b>Date de décès</b>	9 novembre 1970 (à 79 ans)
<b>Lieu de décès</b>	Colombey-les-Deux-Églises (Haute-Marne)
<b>Nature du décès</b>	rupture d'anévrisme
<b>Sépulture</b>	Colombey-les-Deux-Églises
<b>Nationalité</b>	Française
<b>Parti politique</b>	RPF (1947-1955)
<b>Conjoint</b>	Yvonne Vendroux
<b>Enfants</b>	Philippe de Gaulle <ul style="list-style-type: none"><li>Élisabeth de Boissieu</li><li>Anne de Gaulle</li></ul>
<b>Diplômé de</b>	ESM Saint-Cyr
<b>Profession</b>	militaire <ul style="list-style-type: none"><li>écrivain</li></ul>
<b>Religion</b>	catholicisme
	

Paris pour écrire ; il rédige deux études (sur un peintre paysagiste et sur un biographe de Saint Louis). Sa vaste *Histoire de Paris et de ses environs* d'inspiration monarchiste et catholique est préfacée par Charles Nodier. Elle, prolifique, collabore à des revues littéraires et écrit plus de 70 ouvrages bien pensés dont certains dénoncent la pauvreté ouvrière du Nord.

Ils ont trois fils. Les deux oncles du général sont des chercheurs érudits : l'aîné, Charles, son homonyme, paralysé par la polio, étudie les langues celtes et le cadet, Jules, est entomologiste Henri, père du général, naît en 1848, un 22 novembre comme son fils. Formé par le jésuite Olivaint, il se lie aux milieux monarchistes et catholiques sociaux, et entre au secrétariat de Talhouët-Roy dont il est précepteur des enfants. Admissible à Polytechnique, il s'engage et est blessé en 1870. Il s'inscrit au barreau et dans un cercle jésuite influent. Mais, pour entretenir la famille, il renonce à une carrière militaire ou politique et entre dans l'administration du ministère de l'Intérieur jusqu'en 1884 (démission peut-être liée à la laïcisation). Il a ensuite trois doctorats (lettres, sciences, et droit) et enseigne lettres, histoire et les mathématiques au collège de l'Immaculée-Conception de Paris, tenu par les jésuites. À trente-sept ans, il épouse Jeanne Maillot, une petite-cousine de sa mère.



Sa maison natale à Lille.

Charles de Gaulle est ainsi doublement issu de la famille Maillot, par sa mère et sa grand-mère paternelle. Originaires de la Flandre française, ces industriels catholiques descendent d'administrateurs de la manufacture des tabacs

Le grand-père maternel de Charles de Gaulle (mort l'année de sa naissance) est un entrepreneur qui a rapporté une nouvelle machine à tisser le tulle d'Angleterre. Il était issu de l'union de deux familles des manufactures du tabac, les Maillot et les Kolb. Louis Philippe Kolb, luthérien du duché de Bade, était, avant 1791, sergent major au régiment de Reinach Marié à Maubeuge en 1790 avec une certaine Marie Nicot<sup>6</sup>, il avait réorganisé des manufactures de tabac, en particulier à Lille. Ses deux fils y réussissent : l'un est urbaniste ; l'autre, industriel sucrier, devient sénateur chrétien social et légitimiste (Charles Kolb-Bernard<sup>7</sup>).

La grand-mère maternelle du futur « homme de Londres », Justine Maillot-Delannoy reçoit jusqu'à sa mort en 1912 ses enfants et petits-enfants. Elle était la fille d'un avocat et d'une Britannique. Son grand-père maternel descendait d'un membre du clan irlandais MacCartan (en) qui, jacobite, s'était réfugié en France après la Glorieuse Révolution<sup>8</sup> ; sa grand-mère maternelle, quant à elle, était issue d'une famille écossaise et protestante, les Fleming.

## Éducation et famille

Jeanne Maillot et Henri, le couple des parents du général de Gaulle, forment une famille catholique qui réside à Paris au 15 de l'avenue de Breteuil. Bien que la famille de Gaulle vécût à Paris, la mère du général de Gaulle se rendit dans sa famille à Lille pour donner naissance à son fils, en accord avec la tradition familiale de la famille Maillot<sup>9</sup>. La famille se rend régulièrement à Lille pour voir la grand-mère Julia Delannoy-Maillot.

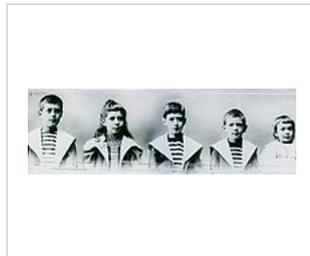
Charles André Joseph Marie de Gaulle est leur troisième enfant.

Charles de Gaulle a trois frères et une sœur :

- Xavier de Gaulle (1887-1955), ingénieur prisonnier de guerre puis résistant pendant la Seconde Guerre mondiale; il est notamment le père de Geneviève de Gaulle-Anthonioz ;
- Marie-Agnès de Gaulle (1889-1982) ;
- Jacques de Gaulle (1893-1946), handicapé en 1926 à la suite d'un encéphalite, père de quatre fils — François père blanc, Bernard (27 août 1923), Jean et Pierre (13 août 1926) ;
- Pierre de Gaulle (1897-1959) résistant, homme politique et administrateur de sociétés.



Henri de Gaulle vers 1890.



Xavier, Marie-Agnès, Charles, Jacques et Pierre de Gaulle vers 1899.



Très tôt, grâce à son père, Charles découvre les œuvres de Maurice Barrès, Henri Beigson et Charles Péguy. Henri de Gaulle se dit monarchiste de regret et lit *L'Action française*, mais finit par douter de la culpabilité du capitaine Dreyfus ; pour autant, malgré des témoignages ultérieurs, rien n'indique qu'il se soit engagé politiquement dans le combat dreyfusard<sup>10</sup>. Jeanne de Gaulle est davantage passionnée de politique : dès la première page des *Mémoires de guerre*, Charles de Gaulle rend hommage à sa mère admirée, « qui portait à la patrie une passion intransigeante à l'égal de sa piété religieuse ».

Charles de Gaulle fait une partie de ses études primaires à l'école des Frères des écoles chrétiennes de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin. Il a son père comme enseignant chez les jésuites. Lors de la crise politico-religieuse résultant des lois de 1901 et de 1905 qui interdit aux congrégations d'enseigner, le professeur de Gaulle fonde à Paris en 1907 un cours libre secondaire, l'École Louis de Fontanes, et inscrit son fils Charles chez les jésuites français en Belgique au collège du Sacré-Cœur installé au château d'Antoing<sup>11</sup>. Le jeune lycéen vit ainsi sa première expérience d'exil.

Le jeune Charles a quinze ans quand, en 1905, il rédige un récit dans lequel il se décrit en « général de Gaulle » sauvant la France, témoignage d'une ambition nationale précoce<sup>12</sup>. Plus tard, il explique à son aide de camp Claude Guy avoir eu dès son adolescence la conviction qu'il serait un jour à la tête de l'État<sup>13, d</sup>.

Entré 119<sup>e</sup> sur 221 à l'École militaire de Saint-Cyr en 1908, après avoir suivi une année de préparation au collège Stanislas<sup>14</sup> à Paris, il en sort diplômé en 1912, se classant à la 13<sup>e</sup> place<sup>e</sup>, et rejoint l'infanterie. Il est affecté au 33<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Arras et se retrouve sous les ordres du colonel Pétaïn.

## Première Guerre mondiale

Les quatre frères de Gaulle sont mobilisés comme officiers. Ils reviennent tous vivants et décorés. Charles, qui était lieutenant depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1913, est nommé capitaine en janvier 1915<sup>16</sup>. Dès son premier combat à Dinant le 15 août 1914, il est touché à la jambe (« fracture du péron par balles avec éclats dans l'articulation »)<sup>17</sup>. Il rejoint ensuite le 33<sup>e</sup> RI sur le front de Champagne pour commander la 7<sup>e</sup> compagnie. Il est à nouveau blessé le 10 mars 1915, à la main gauche, à Mesnil-Les-Hurlus en Champagne. Décidé à en découdre, il



Président du Comité français de libération nationale  
Chefs du gouvernement français  
Présidents de la République française



Au collège Stanislas en 1908 (rang debout, 3<sup>e</sup> en partant de la gauche), lors de son année de préparation à Saint-Cyr.

☆☆ Charles de Gaulle

désobéit à ses supérieurs en ordonnant de tirer sur les tranchées ennemies. Cet acte lui vaut d'être relevé huit jours de ses fonctions. Officier tatillon, volontiers cassant, son intelligence et son courage face au feu le distinguent au point que le commandant du 33<sup>e</sup> RI lui offre d'être son adjoint<sup>18</sup>.

Le 2 mars 1916, son régiment est attaqué et décimé, anéanti par l'ennemi en défendant le village de Douaumont, près de Verdun. Sa compagnie est mise à mal au cours de ce combat et les survivants sont encerclés. Tentant alors une percée, il est obligé par la violence du combat à sauter dans un trou obus pour se protéger, mais des Allemands le suivent et le blessent d'un coup de baïonnette à la cuisse gauche<sup>19</sup>. Capturé par les troupes allemandes, il est soigné et interné. Cette disparition au front lui vaut d'être cité à l'ordre de l'armée<sup>20</sup>. Toutefois, cette histoire de sa capture est remise en cause par un officier allemand<sup>21</sup> et un ancien poilu<sup>22, 23</sup> ainsi que par des témoignages et citations non concordantes<sup>24</sup> qui permettent à certains d'affirmer que De Gaulle serait rendu.



Statue près du pont de Dinant, où est inscrit sous son nom :  
*Dinant « Mon champ de bataille »*



Plaque sur le pont de Dinant commémorant l'endroit où il fut blessé alors qu'il traversait la Meuse en 1914.



Plaque rue d'Assaut 28 à Charleroi, commémorant la visite à sa sœur Marie-Agnès, le 16 août 1914.



Le capitaine de Gaulle en 1915.

Après une tentative d'évasion manquée à Osnabrück<sup>25</sup>, il est transféré au fort d'Ingolstadt, en Bavière, un camp de représailles destiné aux officiers prisonniers remuants. Il y croise le futur général Georges Catroux, l'aviateur Roland Garros, le journaliste Rémy Roure, le colonel Lucien Nachin<sup>f. 9, 26, 27</sup> et le futur maréchal soviétique Mikhaïl Toukhatchevski. Un « lamentable exil », c'est en ces termes qu'il décrit à sa mère son sort de captif. Pour tromper l'ennui, de Gaulle organise pour ses compagnons de captivité des exposés magistraux sur l'état de la guerre en cours. Mais surtout, il tente de s'évader à cinq reprises, sans succès au cours de sa détention de trente-deux mois dans une dizaine de camps différents (Osnabruck, Neisse, Sczuczyn, Ingolstadt, forteresse de Rosenbeg (de), prison militaire de Passau, camps de Wurtzbourg et de Magdebourg<sup>28</sup>. Il est libéré après l'armistice du 11 novembre 1918 et retrouve les siens le mois suivant. De ces deux ans et demi de captivité, il garde un souvenir amer, estimant être un « revenant », un soldat inutile qui n'a servi à rien<sup>29</sup>. Toutefois, il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur le 23 juillet 1919, et la croix de guerre 1914-1918 avec étoile de bronze<sup>16</sup>.

## Entre-deux-guerres : officier d'état-major

### De la Pologne à l'École de guerre : officier conférencier

Charles de Gaulle poursuit sa carrière militaire sous la protection de Pétain, dans un premier temps.

Le 20 janvier 1919, il arrive à Saint-Maixent pour suivre les cours de remise à niveau destinés aux officiers de retour de captivité. Désireux de relancer sa carrière militaire compromise par ses mois de détention, il cherche à s'engager sur un théâtre d'opération, et postule à cet effet simultanément pour un engagement dans l'armée d'Orient et auprès de l'armée de Pologne. Début avril 1919, il obtient son détachement auprès de l'Armée polonaise autonome qui commence à quitter la France pour la Pologne. Il effectue dans le pays deux séjours très rapprochés, le premier d'avril 1919 à mai 1920, et le second de juin 1920 à la fin du mois de janvier 1921. Dans le cadre de la mission militaire française du général Henrys, le capitaine de Gaulle est affecté comme instructeur à l'école d'infanterie de Rembertow. Il y exerce successivement les fonctions d'instructeur, de directeur des études en novembre, et enfin de directeur du cours des officiers supérieurs à partir de décembre. Repoussant l'offre du général Henrys qui lui proposait de poursuivre sa mission auprès de lui, de Gaulle, qui ambitionne de se présenter au concours de l'École supérieure de guerre dans les meilleures conditions, retourne en France. Déçu par le poste qui lui échoit au cabinet des décorations du ministre, et alors que la guerre soviéto-polonaise fait rage, il repart en Pologne en mai 1920. D'abord témoin des épreuves traversées par la population polonaise, il prend ensuite activement part aux opérations avec le général Bernard au sein du 3<sup>e</sup> bureau du groupe d'armées Sud (puis Centre) commandé par le général polonais Rydz-Smigly. Il y gagne une citation. Après la victoire de la Pologne, il rédige notamment un rapport général sur l'armée polonaise. Si à l'analyse de l'action de l'unique régiment de chars FT 17, il a pu écrire « Les chars doivent être mis en œuvre rassemblés et non dispersés », de Gaulle découvre surtout en Pologne la guerre de mouvement et l'emploi des grandes unités de cavalerie comme élément de choc et moyen d'obtenir une décision à portée stratégique.

Son père (qui s'était fait rappeler à 66 ans en 1914) se retire progressivement de l'enseignement et Charles de Gaulle indique à sa famille qu'il souhaite se marier. Il a été affecté par le décès sous les bombes d'une « quasi fiancée », en 1916 en Belgique. Les familles lui présentent une jeune fille issue de la bourgeoisie du Nord. Charles de Gaulle épouse, le 7 avril 1921 dans l'église Notre-Dame de Calais, Yvonne Vendroux (1900-1979). Ils ont trois enfants :

- Philippe de Gaulle, né le 28 décembre 1921 à Paris, amiral puis sénateur ;
- Élisabeth de Gaulle, née le 15 mai 1924 à Paris et décédée le 2 avril 2013<sup>30</sup> ;
- Anne de Gaulle, née le 1<sup>er</sup> janvier 1928 à Trèves et décédée le 6 février 1948 à Colombey-les-Deux-Églises née trisomique.

À son retour, le capitaine de Gaulle est chargé de cours d'histoire à l'École de Saint-Cyr<sup>31</sup>, avant son admission à l'École supérieure de guerre en 1922. En conflit de doctrine avec ses supérieurs dont il conteste la vision stratégique trop liée à la planification défensive et compartimentée du terrain, mais bénéficiant de la protection du maréchal Pétain, il est mal noté, mais continue de se faire une réputation prometteuse.

En 1924, à l'occasion d'une visite à l'École de guerre, Pétain s'étonne de la faiblesse des notes attribuées à de Gaulle. Ses professeurs appréciaient peu l'indépendance de celui-ci, trait de caractère qu'il partageait avec Pétain. L'intervention de Pétain a probablement conduit à une rectification à la hausse des dites notes<sup>32</sup>.



Charles de Gaulle en 1942.

<b>Origine</b>	Français
<b>Allégeance</b>	<span><span></span></span> France
<b>Arme</b>	Armée de terre
<b>Grade</b>	Général de brigade
<b>Années de service</b>	1908-1940 <sup>15</sup>
<b>Commandement</b>	507 <sup>e</sup> régiment de chars de combat 4 <sup>e</sup> division cuirassée de réserve
<b>Conflits</b>	Première Guerre mondiale Seconde Guerre mondiale
<b>Faits d'armes</b>	Bataille de Dinant Bataille de Verdun Bataille de Montcornet Bataille d'Abbeville Bataille de Dakar
<b>Autres fonctions</b>	Homme d'État Président du Gouvernement provisoire de la République française de 1944 à 1946 Président du Conseil des ministres en 1958 Président de la République de 1959 à 1969
<b>Famille</b>	De Gaulle

En 1925, il est détaché à l'état-major du maréchal Pétain, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre. Celui-ci l'impose comme conférencier à l'École de guerre et lui demande de préparer la rédaction d'un ouvrage sur l'histoire du soldat. En 1927, en présence du maréchal Pétain, il présente à l'École de guerre trois conférences remarquées, respectivement intitulées : « L'action de guerre et le chef », « Du caractère », et enfin « Du prestige ».

### **Théoricien militaire : les chars et l'armée de métier**

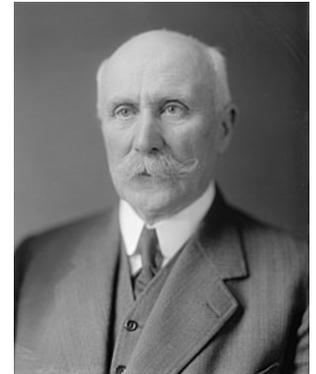
Promu chef de bataillon le 25 septembre 1927, il part le mois suivant pour Trèves prendre le commandement du 19<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (BCP)<sup>33</sup>. Il y conduit un commandement énergique et continue ses conférences comme dans son poste suivant.

En novembre 1929, il est affecté à l'État-major des Troupes du Levant à Beyrouth où il est responsable des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bureaux (renseignement militaire et opérations). Accompagné de sa famille, il y demeure jusqu'en janvier 1932<sup>34</sup>. Il effectue plusieurs missions à Alep, Damas, Homs, Palmyre. En juin 1930, il participe à une expédition de pacification sur les territoires majoritairement kurdes du nord-est de la Syrie. Dans une lettre de juillet 1930 à son père, il exprime sa fierté d'avoir atteint le Tigre au nom de la France : « C'était, je pense, la première fois dans l'histoire que des soldats français y allaient en armes.<sup>35</sup> »

Grâce à l'appui du maréchal Pétain, il est affecté en novembre 1931 au secrétariat général de la Défense nationale à Paris. Ce nouveau poste est capital, car c'est l'occasion de s'initier aux affaires de l'État<sup>36</sup>, puisqu'il est chargé en particulier de travailler au projet de loi militaire. Le 25 décembre 1933 il est promu lieutenant-colonel.

C'est durant ces années que Charles de Gaulle développe ses théories militaires : il publie *La Discorde chez l'ennemi* (1924), *Le Fil de l'épée* (1932), *Vers l'armée de métier* (1934) et enfin *La France et son armée* (1938).

Ce dernier livre est préparé depuis 1925 pour Philippe Pétain ; de Gaulle s'y consacre pendant deux ans (sous le titre de *Le Soldat*), et Pétain lui permet même de présenter les trois conférences citées plus haut. Mais, jugeant que la partie sur la Grande Guerre n'est pas suffisante, le maréchal veut confier la suite du travail au colonel Audet. Ceci blesse de Gaulle qui prétend finir seul le travail ; l'ouvrage est mis au placard jusqu'en 1938. En 1932, de Gaulle dédicace néanmoins au maréchal Pétain son ouvrage *Le Fil de l'épée* : « Car rien ne montre mieux que votre gloire, quelle vertu l'action peut tirer des lumières de la pensée ». Mais en 1938, de Gaulle décide de publier sous son nom le texte du *Soldat*, et en avertit Pétain, qu'il cite dans la préface comme « inspirateur de l'ouvrage », dont il a retiré toutes les suggestions et observations faites par son supérieur. Pour arranger les choses, le maréchal le reçut chez lui et lui proposa de rédiger une dédicace que de Gaulle estime pouvoir adapter dans un premier temps ; devant cette réécriture, Pétain intervient directement auprès de l'éditeur pour demander une correction, que de Gaulle lui accorde bien volontiers, « vos désirs [étant] pour moi des ordres ». Mais le maréchal semble considérer désormais que le colonel n'est plus qu'un ambitieux dépourvu d'éducation, d'où une brouille définitive entre les deux hommes qui ne se reverront brièvement qu'en juin 1940<sup>37, 38</sup>.



Philippe Pétain (vers 1930).

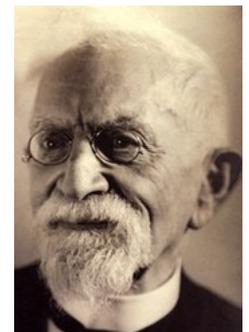
Dans son premier ouvrage, de Gaulle insiste sur la nécessité de l'unité du commandement et de la nation, donnant la primauté au politique sur le militaire. C'est selon lui à cause de ses divisions que l'Allemagne a perdu. En publiant la reprise de ses conférences sur le rôle du commandement, en 1932, dans *Le Fil de l'épée* il rappelle l'importance de la formation des chefs et le poids des circonstances. Si de Gaulle étudie l'importance de la défense statique au point d'écrire : « La fortification de son territoire est pour la France une nécessité permanente [...] L'encouragement de l'esprit de résistance d'un peuple par l'existence de fortifications permanentes, la cristallisation, l'exaltation de ses énergies par la défense des places sont des faits que les politiques comme les militaires ont le devoir de reconnaître dans le passé et de préparer dans l'avenir », il n'en est pas moins sensible aux idées du général Jean-Baptiste Eugène Estienne sur la nécessité d'un corps de blindés<sup>39</sup>, alliant le feu et le mouvement, capable d'initiatives et d'offensives hardies. Sur ce point il entre de plus en plus en opposition avec les doctrines officielles, en particulier celles de Pétain.

Dans son ouvrage *Vers l'armée de métier*, il développe cette question de fond qui nécessite la création d'une armée professionnelle aux côtés de la conscription. Il devient alors le promoteur de la création d'unités blindées autonomes non liées à l'infanterie. Cependant, cette idée rencontre peu d'échos favorables, à l'exception notable Haul Reynaud, député de centre-droit, ou de Philippe Serre.

À l'étranger, en revanche, l'idée du général Jean-Baptiste Eugène Estienne d'employer des blindés dans une « percée motorisée » reprise par de Gaulle a déjà suscité la plus grande attention (Heinz Guderian, Liddell Hart). *Vers l'armée de métier* n'a en France qu'un bref succès de curiosité et ne fait que conforter le général Guderian dans ses idées, lui qui était déjà en train de créer la force mécanique allemande<sup>8</sup>. Néanmoins, les théories de Charles de Gaulle sont suivies avec intérêt par Adolf Hitler, Albert Speer rapportant que le Führer avait lu à plusieurs reprises le livre du général de Gaulle et qu'il affirmait avoir beaucoup appris grâce à lui<sup>40</sup>.

En revanche, contrairement à son influent aîné le colonel Émile Mayer (dont il est intellectuellement proche, se considérant comme son élève<sup>41</sup>), de Gaulle ne perçoit pas l'importance de l'aviation à laquelle il n'attribue qu'un rôle secondaire : « Les troupes à terre recevront de l'aviation une aide précieuse quant à leur camouflage. Les fumées épanchues sur le sol du haut des airs cachent en quelques minutes de vastes surfaces du sol tandis que le bruit des machines volantes couvre celui des moteurs chenillés ». Il faudra attendre l'édition de 1944 où il fera ajouter une phrase : « Mais surtout en frappant elle-même à vue directe et profondément, l'aviation devient par excellence l'arme dont les effets foudroyants se combinent le mieux avec les vertus de rupture et d'exploitation de grandes unités mécaniques ».

À Paris, de Gaulle est introduit par Lucien Nachin dans le salon non conformiste qui se tient autour du colonel Émile Mayer, retraité très ouvert, favorable à une réforme de la stratégie : l'état-major ne doit pas se contenter d'une stratégie défensive derrière la ligne Maginot. Cependant, ni l'un ni l'autre ne sont écoutés<sup>27</sup>. Partant des idées du général Fuller et du critique militaire britannique Liddell Hart, Charles de Gaulle défend une guerre de mouvement menée par des soldats de métier, et appuyée par des blindés.



Le colonel Émile Mayer.

### **Idées et fréquentations politiques avant la guerre**



Plaque n°110 boulevard Raspail (6<sup>e</sup> arrondissement de Paris), où vit Charles de Gaulle de 1932 à 1937.

Charles de Gaulle fait une conférence à la Sorbonne au printemps 1934, sous l'égide du cercle Fustel de Coulanges, une vitrine de l'Action française<sup>42</sup>. Influencé originellement par la tradition monarchiste, Charles de Gaulle, militaire soumis au devoir de réserve, révèle dans sa correspondance privée son peu de considération pour le parlementarisme et lui préfère un régime fort, tout en se tenant publiquement à l'écart de l'anti-républicanisme d'une partie de l'armée<sup>43</sup>. Cette méfiance à l'égard du parlementarisme explique que Charles de Gaulle se soit senti avant la guerre proche de Action française, avant que la position de Maurras relative aux accords de Munich ne l'en éloignent. Ainsi, Paul Reynaud, qui rencontra en captivité en Allemagne la sœur du général de Gaulle, Marie-Agnès Cailliau, note dans ses carnets de captivité parlant de cette dernière<sup>44</sup> : « Très franche, intelligente et bonne, [elle] nous raconte que Charles était monarchiste, qu'il défendait Maurras contre son frère Pierre jusqu'à en avoir les larmes aux yeux dans une discussion. Mais au moment de Munich, il a désapprouvé entièrement l'attitude de Maurras. » De même, Christian Pineau dira à André Gillois « que le général avait reconnu devant lui qu'il avait été inscrit à l'Action française et qu'il s'était rallié à la République pour ne pas aller contre le sentiment des Français »<sup>45</sup>. Lui-même résistant de gauche, Claude Bourdet qualifiera de Gaulle d'homme de droite, longtemps proche de l'Action française, devenu républicain par mimétisme<sup>46</sup>. Selon Edmond Michelet, de Gaulle subit l'influence de Maurras<sup>47, h</sup>.

Pourtant, si la pensée de Maurras a influencé de Gaulle, celui-ci est aussi un disciple de Charles Péguy<sup>48, 49, 50</sup>.

De fait il fréquente le colonel Émile Mayer, officier israélite, dreyfusard et socialisant. Ayant avant la Première Guerre mondiale assisté à Lille à des meetings de Jaurès, il a aussi fréquenté le socialiste Club du Faubourg et les mouvements non-conformistes des années 30 (Esprit). Il adhéra également aux Amis de Temps présent, groupe de militants qui soutenait Temps présent, comme l'indique Éric Roussel, qui signale cependant que de Gaulle « n'est pas devenu pour autant démocrate-chrétien, loin s'en faut »<sup>51</sup>. » Cet hebdomadaire est en effet de la mouvance catholique progressiste et proche du

Sillon de Marc Sangnier<sup>52</sup>, mouvance qui fut favorable au Front populaire et à l'intervention de la France aux côtés des républicains espagnols L'hebdomadaire *Temps présent* saluera la nomination de Charles de Gaulle comme sous-secrétaire d'État à la guerre dans son dernier numéro de juin 1940, comme le signale le *Centre d'information sur le gaullisme*<sup>53</sup>, signalant au passage que de Gaulle fut aussi l'un des premiers abonnés à *Sept*, hebdomadaire à direction religieuse dont *Temps présent* était le successeur

Le 1<sup>er</sup> janvier 1934, Charles de Gaulle publie dans la revue militaire une étude sur la mobilisation économique à l'étranger. À la recherche d'exemples pour la France, il cite parmi d'autres l'Italie mussolinienne, mais étudie aussi favorablement l'exemple de l'Amérique de Roosevelt. Le futur général de Gaulle fera l'apologie du livre *La réforme de l'État* publié par André Tardieu en 1934 et dira s'en être inspiré pour la constitution de la V<sup>e</sup> République<sup>54</sup>.

De fait, avant la guerre, de Gaulle n'est pas un idéologue, mais un homme de réflexion et d'actio[n]n<sup>k</sup> d'ambition prêt à faire son miel de tout.

À cette fin, il se rapproche d'hommes politiques de différentes tendances pour se faire connaître et faire progresser ses idées. Dans le salon de Mayer, il a fait la connaissance de l'avocat Jean Auburtin, qui affirme être son principal mentor politique. De fait, Auburtin peut lui présenter Paul Reynaud (accompagné de son conseiller d'alors, Gaston Palewski), que de Gaulle fréquente ensuite régulièrement (il lui écrira soixante fois de 1936 à 1940<sup>55</sup>), et qui portera au palais Bourbon le système du colonel. Auburtin lui présente également d'autres personnalités politiques plus à gauche, telles que Léon Lagrange (président de la commission de l'armée à la Chambre des députés) et Marcel Déat, tous deux intéressés par l'armée de métier<sup>55</sup>; si le premier ne s'engage pas par loyauté envers Léon Blum, le second, qui vient de rompre avec le dirigeant de la SFIO, accepte de lui prêter son concours (après sa défaite aux élections de 1936 et son attirance pour — une voie opposée —, Déat ne sera plus d'un réel soutien)<sup>56</sup>. De Gaulle affirme à propos de Déat en novembre 1937, après avoir reçu un exemplaire de *Le Front populaire au tournant*<sup>57</sup> : « Déat a sans aucun doute un grand talent et une haute valeur. C'est de quoi on lui en veut. Mais patience, je crois qu'on le verra remonter et aller très haut. » Il enverra à Déat en 1940 un exemplaire de son mémorandum *L'Avènement de la force mécanique*, lui manifestant alors encore un intérêt certain<sup>58</sup>.

À la publication de l'ouvrage, Léon Blum manifeste sa vive hostilité pour les idées de l'armée de métier du colonel de Gaulle dans trois articles publiés par *le Populaire*, car il craint qu'elle ne soit utilisée contre le peuple, notamment les grévistes. Et, de fait, comme le montre une lettre de 1935 envoyée à Paul Reynaud, de Gaulle n'excluait nullement une telle possibilité. Certains passages des livres publiés par le colonel de Gaulle suscitent d'ailleurs l'approbation de l'Action française<sup>59</sup>.

En 1935, de Gaulle approuve le pacte franco-soviétique signé par Laval et Staline, évoquant l'alliance de François I<sup>er</sup> avec les musulmans contre Charles Quint pour justifier une alliance destinée à assurer la survie du pays pour justifier un accord avec les Russes « quelque horreur que nous ayons pour leur régime »<sup>60</sup>. De Gaulle décide de faire abstraction des — vices — et des « crimes du régime soviétique » en ne retenant que la théorie de l'ennemi : « nous sommes très franchement avec les Russes puisqu'ils combattent les Allemands »<sup>61</sup> Comme le dit Claude Bouchinet-Serreulle<sup>s</sup> « De Gaulle se moque pas mal de Staline ou du communisme, il ne veut voir que l'allié dans la lutte contre l'Allemagne nazie »<sup>62</sup>.

Charles de Gaulle explique dans *Vers l'armée de métier* quelle est la condition pour faire aboutir ses idées qui sont d'abandonner le service militaire universel au profit d'une armée motorisée composée exclusivement de professionnels : « Il faut qu'un maître apparaisse, indépendant dans ses jugements, irrécusable dans ses ordres, crédité par l'opinion. Serviteur du seul État, dépouillé de préjugés, dédaigneux des clientèles, commis enfermé dans sa tâche, pénétré de longs desseins, au fait des gens et des choses du ressort, faisant corps avec l'armée, dévoué à ceux qu'il commande, homme assez fort pour s'imposer, assez habile pour séduire, assez grand pour une grande œuvre, tel sera le ministre, soldat ou politique, à qui la patrie devra l'économie prochaine de sa force. » Il affirme également : « Il n'est point de regroupement, de parti, de consul, qui n'invoque le redressement, l'ordre nouveau, l'autorité. Nul doute qu'à bref délai le jeu des institutions, suivant le mouvement des besoins, n'ouvre le champ aux résolus. » Cet appel à la figure du grand homme était déjà présente dans *Le Fil de l'épée*, où, dès 1932, il exalte<sup>63</sup>, « les ambitieux de premier rang [...] qui ne voient d'autre raison que d'imprimer leur marque aux événements » ; dans cet ouvrage, il affirme également : « On ne fait rien de grand sans de grands hommes, et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu. » Dans le *Fil de l'épée*, il brosse le portrait de l'ambitieux de haute stature qui n'est pas forcément un soldat, à tout le moins un émule de Louvois, Carnot, ou au moins de Gouvion Saint-Cyrou Thiers<sup>64</sup>.

Néanmoins, Blum se laisse progressivement intéresser par la thématique des chars qu'il soutiendra tardivement au moment de la guerre.

En juillet 1937, le lieutenant-colonel de Gaulle est affecté au 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat basé au quartier Lizé à Montigny-lès-Metz. C'est la rencontre concrète avec « son » outil. Il en prend le commandement par intérim en septembre suivant<sup>65</sup>, sous les ordres du général Charles Delestraint<sup>66</sup>. Il est promu colonel le 25 décembre 1937. Lors des manœuvres, il tente d'imposer, contre le règlement, sa conception de l'usage autonome des blindés, ce qui lui vaut l'hostilité de son supérieur le général Henri Giraud

## Seconde Guerre mondiale

### Combats



Le président Lebrun et le colonel Charles de Gaulle en 1939.

Lorsque la guerre éclate, Charles de Gaulle est toujours colonel, commandant le 507<sup>e</sup> régiment de chars de combat (RCC), à Metz. Le 26 janvier 1940, il envoie à quatre-vingts personnalités civiles ou militaires, dont Léon Blum et Paul Reynaud, ainsi qu'aux généraux Maurice Gamelin et Maxime Weygand, un mémorandum fondé sur les opérations de Pologne. Intitulé *L'Avènement de la force mécanique*, le texte insiste sur la nécessité de constituer de grandes unités autonomes blindées plutôt que de disperser les chars au sein d'unités tactiques plus larges, comme le préconise l'état-major. Trois jours avant l'offensive allemande du 10 mai 1940, qui conduit à une percée rapide du front français, le colonel de Gaulle est averti de la décision du commandement de lui confier la 4<sup>e</sup> DCR, la plus puissante des grandes unités blindées de l'armée française (364 blindés<sup>67</sup>) dont il prend effectivement le commandement le 11 mai. De Gaulle est conseillé par Georges Boris<sup>68</sup>.

Le 15 mai, il reçoit la mission de retarder l'ennemi dans la région de Laon afin de gagner des délais nécessaires à la mise en place de la 6<sup>e</sup> armée chargée de barrer la route de Paris. Mais sa division blindée n'est encore qu'en cours de constitution, ses unités n'ayant jamais opéré ensemble. Il dirige pourtant avec cette unité une contre-attaque vers Montcornet au nord-est de Laon. C'est l'une des seules qui parviennent à repousser momentanément les troupes allemandes. Prévoyant la défaite rapide de l'armée française sous l'offensive allemande, les civils et les militaires désarmés sur les routes, il affirme que c'est durant la journée du 16 mai que « ce qu'[il] a pu faire, par la suite, c'est ce jour-là qu'[il] l'a résolu. »<sup>69</sup>. N'ayant reçu qu'une partie des unités de la 4<sup>e</sup> DCR, le colonel de Gaulle lance une première attaque avec 80 chars pour tenter de couper les lignes de communication des divisions blindées allemandes le 17 mai. Après avoir atteint ses objectifs dont la ville de Montcornet, la 4<sup>e</sup> DCR, n'étant pas appuyée, est contrainte de se replier face à l'intervention de renforts ennemis. Les autres unités de la 4<sup>e</sup> DCR ayant rejoint, une nouvelle attaque peut être lancée avec 150 chars qui, après avoir permis d'atteindre les premiers objectifs, est arrêtée par l'intervention de l'aviation d'assaut et de l'artillerie allemandes.

Le 21 mai, à la suite de la bataille de Montcornet, l'état-major envoie un correspondant de guerre pour interroger de Gaulle, qui lance à cette occasion, à Savigny-sur-Ardres, un premier appel radiodiffusé destiné à remonter le moral des Français en vantant les mérites des divisions blindées et qui se termine par la phrase « Grâce à cela, un jour nous vaincrons sur toute la ligne »<sup>69</sup>.

Le 25 mai, il est nommé général de brigade à titre temporaire<sup>70, 71</sup>. Cette nomination, dans une promotion de six colonels, correspond au fait que de Gaulle en tant que commandant d'une division blindée depuis le 7 mai 1940, fait déjà fonction de général, ses trois collègues commandants de division blindée (DCR) étant tous déjà généraux. Elle suscite la satisfaction de Charles Maurras dans l'Action française<sup>72, 73, n</sup>.

Trois jours plus tard, le 28 mai, il attaque à deux reprises pour détruire une poche que l'ennemi a conquise au sud de la Somme, à hauteur d'Abbeville. Malgré un déplacement préalable de 200 km qui a lourdement éprouvé le matériel de la 4<sup>e</sup> DCR, l'opération permet de résorber toute la poche en capturant 400 soldats allemands, mais pas de prendre la ville d'Abbeville. De Gaulle ne parvient que plus tard à franchir la Somme au nord d'Abbeville, une seconde attaque ne permet pas de prendre la ville, avant de se replier 48 DCR.



Paul Reynaud en 1938.

Ces résultats limités n'empêchent pas le général Weygand, chef des armées, de décerner le 31 mai 1940 au général de Gaulle une citation très élogieuse en tant que commandant d'une division blindée près d'Abbeville : « Chef admirable de cran et d'énergie. A attaqué avec sa division la tête de pont d'Abbeville très solidement tenue par l'ennemi. A rompu la résistance allemande et progressé de 14 kilomètres à travers les lignes ennemies, faisant des centaines de prisonniers et capturant un matériel considérable »<sup>74</sup>. Commentant le comportement militaire de De Gaulle sur le terrain, l'historien Henri de Wailly juge que celui-ci, loin d'avoir été particulièrement brillant, a montré dans la bataille « les mêmes faiblesses et les mêmes incompétences » que les autres dirigeants militaires<sup>75</sup>

Entre le 26 mai et le 2 juin, la Grande-Bretagne décide, sans concertation avec le commandement français, de replier son armée en rembarquant par Dunkerque la totalité de son corps expéditionnaire de 200 000 hommes, ainsi que 139 229 Français, laissant le reste de l'armée française seule face aux Allemands qui capturent tout leur matériel (2 472 canons, près de 85 000 véhicules, 68 000 tonnes de munition, 147 000 tonnes de carburant, 377 000 tonnes d'approvisionnements) et font prisonnier les 35 000 soldats français restants.

Le 16 juin, le chef du gouvernement Paul Reynaud relève de ses fonctions Daladier, et exerce lui-même les fonctions de ministre de la Guerre.

### Missions diplomatiques et politiques

Le 6 juin, le général de Gaulle est convoqué d'urgence à Paris par Paul Reynaud, président du Conseil et ministre de la Guerre, pour occuper un poste ministériel dans son gouvernement, celui de sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale. Charles de Gaulle sort alors de la hiérarchie militaire pour commencer une carrière politique. Il a pour mission de coordonner l'action avec le Royaume-Uni pour la poursuite du combat. Le 9 juin, il rencontre le Premier ministre du Royaume-Uni Winston Churchill

Charles de Gaulle quitte Paris, qui est déclarée ville ouverte et occupée par les Allemands, le 10 juin. Il rejoint alors Orléans, Briare et Tours<sup>76</sup>.

C'est le moment des ultimes réunions du Conseil suprême interallié où Churchill, lors de la conférence de Briare à laquelle de Gaulle participe avec un rôle important, puisqu'il est presque le ministre de la Guerre<sup>76</sup>, tente de convaincre le gouvernement français de continuer la guerre, malgré la défection totale de l'armée anglaise rembarquée à Dunkerque. Le général Weygand demande l'intervention des 25 escadrilles de chasse de la RAF qui avaient été promises par les Anglais pour pousser la France à entrer en guerre, mais Churchill refuse car il veut les réserver pour la défense contre une attaque directe du territoire de l'Angleterre.

Le 16 juin, il est en mission à Londres et dicte au téléphone la note de Jean Monnet à Paul Reynaud, intitulée Anglo-French Unity, d'une Union franco-britannique votée le jour même par la Chambre des communes consistant dans la fusion des armées, notamment des marines, des territoires, des colonies et du gouvernement français dans l'Empire britannique. Il fait valoir que dans le cadre

« d'un gouvernement unique franco-britannique et vous, Monsieur le Président, pouvez être Président du cabinet de Guerre franco-britannique. »

De retour à Bordeaux, il apprend avec consternation, le 17 juin, la démission du président du Conseil, Paul Reynaud, son remplacement par le maréchal Pétain. Le même jour, la nomination comme ministre de la Défense nationale et de la guerre du général Weygand alors chef d'état-major de l'Armée, sonne le glas des ambitions ministérielles de De Gaulle. Le transfert des pouvoirs de chef de gouvernement au maréchal Pétain n'ayant lieu que le lendemain, de Gaulle est encore membre du gouvernement Reynaud et se dit qu'il court peu de risques en quittant la France<sup>77</sup>

Le représentant de Churchill auprès du gouvernement français, le général Edward Spears est venu à Bordeaux pour tenter de convaincre Paul Reynaud et Georges Mandel de rejoindre Londres, comme le prévoit le projet d'Union franco-britannique mais sans succès<sup>78, 79</sup>. Ceux-ci avaient l'intention d'embarquer pour l'Afrique du Nord à bord du Massilia. N'ayant plus de rôle à jouer dans le nouveau gouvernement, et Paul Reynaud lui ayant fait remettre par son ex-directeur de cabinet Jean Laurent 100 000 francs prélevés sur les fonds secrets pour sa logistique à Londres, De Gaulle et son aide de camp Geoffroy Chodron de Courcel, obtiennent du général Spears, après maintes hésitations<sup>80</sup>, d'embarquer avec lui dans le de Havilland Flamingo qui repartait à Londres le 17 juin, tout en faisant croire à un enlèvement<sup>81</sup>.

### Appel du 18 Juin 1940



Blue plaque sur le mur de Carlton House Terrace (Londres), son quartier général pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le gouvernement britannique avait tenté vainement de convaincre Paul Reynaud de transférer le gouvernement français au Royaume-Uni avec Georges Mandel, ancien ministre des Colonies devenu ministre de l'Intérieur, qui aurait lancé lui-même un appel à poursuivre les combats avec toutes les ressources de l'Empire français. Réfugiés à Bordeaux avec leurs familles pour fuir l'invasion allemande, ceux-ci avaient réquisitionné le paquebot Massilia qui devait appareiller le 19 juin 1940 pour l'Afrique du Nord.

Le 18 juin 1940, de Gaulle se prépare à parler aux officiers et aux soldats français sur Radio Londres de la BBC.

Le ministre des Affaires étrangères lord Halifax, n'est pas favorable à cet appel, car il veut éviter de gêner le gouvernement Pétain dans ses négociations d'un armistice le plus favorable possible aux Alliés. Tout au long de la journée du 18 juin, le Conseil des ministres britannique discute du texte de De Gaulle. Le cabinet britannique tente de s'opposer à cette intervention radiophonique, mais il semble que le soutien Winston Churchill l'ait permise<sup>82</sup>.

Après avoir déjeuné avec Duff Cooper, ministre britannique de l'Information, le général de Gaulle doit rendre son texte plus neutre, le cabinet de guerre britannique voulant ménager Philippe Pétain, chef du gouvernement français, la première phrase du discours faisant référence à la trahison du nouveau gouvernement qui « s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. » est supprimée<sup>83, 84</sup> et remplacée par :

« Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions honorables un cessez-le-feu était possible. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la dignité et l'indépendance de la France, la lutte devait continuer<sup>85</sup>. »

Cette modification longtemps occultée disparaît dans le Bulletin officiel des Forces françaises libres du 15 août 1940, dans le premier numéro du Journal officiel de la France libre le 20 janvier 1941, puis dans les Mémoires de guerre et dans l'ensemble des recueils de discours du général de Gaulle, qui continuent à faire commencer l'appel avec la phrase supprimée qui décrivait parfaitement la situation d'éviction que De Gaulle vivait à ce moment :

« Les Chefs qui depuis de nombreuses années sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, allégeant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat. »

Aucun enregistrement de l'appel radiophonique n'ayant été conservé, son texte est souvent confondu, soit avec celui de l'appel du 22 juin 1940, soit avec un appel encore différent filmé le 2 juillet 1940 pour les actualités cinématographiques<sup>86</sup>, soit avec celui de la célèbre affiche placardée dans des rues de Londres le 5 août 1940.

« Le gouvernement français a demandé à l'ennemi à quelles conditions honorables un cessez-le-feu était possible. Il a déclaré que, si ces conditions étaient contraires à l'honneur, la dignité et l'indépendance de la France, la lutte devait continuer  
[...] Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique terrestre et aérienne de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.  
[...]

## Le remaniement du ministère Paul Reynaud



Le 6 juin 1940, le général de Gaulle est nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale lors du remaniement du gouvernement Paul Reynaud (une du journal Le Matin, 7 juin 1940).

La France n'est pas seule [...] elle a un vaste empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut comme l'Angleterre utiliser sans limite l'industrie des États-Unis. [...]

Moi, Général De Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, à se mettre en rapport avec moi. Quoiqu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.<sup>85</sup> »

En France, l'appel du 18 Juin peut être entendu à 19 h. Il appelle tous les officiers et les soldats qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient s'y trouver à le rejoindre et à continuer les combats. Ce texte est à l'origine du mythe faisant du général le « père de la Résistance » alors que ce dernier ne prendra conscience de l'intérêt de la Résistance intérieure qu'à partir de 1941<sup>87</sup>.

La BBC a communiqué le texte du *Ministry of Information* (MOI) à la presse, il est publié dans *The Times* du 19 juin 1940, page 6 col. 3, et le *Daily Express*, et par quelques quotidiens régionaux français, *Le Petit Provençal* à la une (colonnes 5 et 6) de son édition de Marseille du mercredi 19 juin 1940<sup>88</sup>. Très peu de personnes se souviennent d'avoir entendu ce discours, ou même de l'avoir remarqué dans la presse.

## Sanctions

Les actions de De Gaulle à Londres se font sans aucun ordre de mission. Le 19 juin, le général Weygand, qui est ministre de la Guerre et son supérieur hiérarchique, lui donne l'ordre de revenir de Londres<sup>90, 91</sup> et le 22 juin il annule sa promotion au grade de général à titre temporaire. Le 23 juin, le président de la République Albert Lebrun prend un décret décidant de mettre le colonel de Gaulle à la retraite d'office par mesure disciplinaire, et de le traduire devant le Conseil de guerre, qui le condamne le 1<sup>er</sup> juillet à quatre ans de prison et à la perte de sa nationalité française<sup>92, p.</sup>

Un mois après l'attaque sur Mers el-Kébir et l'attaque du *Richelieu* par les *Fairey Swordfish* du porte-avions *HMS Hermes* (le 8 juillet), et tandis que De Gaulle préparait l'attaque de Dakar, il est inculpé de « trahison, atteinte à la sûreté extérieure de l'État, désertion à l'étranger en temps de guerre sur un territoire en état de guerre et de siège » et condamné à Clermont-Ferrand le 2 août 1940 à la « peine de mort, dégradation militaire et confiscation de ses biens meubles et immeubles ». Sa déchéance de la nationalité française est confirmée dans un décret du 8 décembre 1940<sup>94, q.</sup>

## France libre



Le général de Gaulle, chef de la France libre, à Londres.

De Londres, de Gaulle crée puis dirige les Forces françaises libres. Il est reconnu par Winston Churchill chef des Français libres le 27 juin 1940. Mais son but est devenu beaucoup plus ambitieux que de mettre en place une légion de volontaires qui continuerait la lutte aux côtés de l'Empire britannique. Il s'agit pour de Gaulle d'ignorer le traité d'armistice qui a été signé et de poursuivre le projet établi de Paul Reynaud, de garder la France dans la guerre contre Hitler, en créant une armée et un contre-État doté de tous les attributs de souveraineté et de légitimité, et qui se donne une base territoriale en ralliant les territoires français de l'Empire colonial, future plate-forme de la reconquête<sup>95</sup>.

Dès le début de l'été 1940, à partir de presque rien et assisté de quelques volontaires, de Gaulle jette ainsi les bases d'une marine (FNFL), d'une aviation (FAFL), de forces terrestres (FFL), d'un service de renseignements (le BCRA du colonel Passy, vite actif en métropole). La croix de Lorraine proposée par l'amiral Muselier<sup>5, 96, 97</sup>, devient son emblème. Les statuts juridiques de la France libre et ses rapports avec le gouvernement anglais sont fixés par le juriste René Cassin. La France libre a bientôt sa banque, son journal officiel, ses décorations — Le Général fonde l'ordre de la Libération à Brazzaville

dès octobre 1940, pour honorer ses « compagnons ». Des comités français libres actifs dans le monde entier se constituent et tentent de rallier à de Gaulle les Français de l'étranger, les opinions et les gouvernements<sup>98</sup>.



Le général micro, fourrier des juifs ! Édité par le Commissariat général aux questions juives en novembre 1941, cette affiche antisémite dépeint de Gaulle sans visage, réduit au rôle de relais radiophonique au service des « caricatures traditionnelles » de riches capitalistes juifs portant des hauts-de-forme<sup>99, 100, 101</sup>.

En France, de Gaulle a été condamné deux fois par contumace<sup>5</sup>. En Grande-Bretagne, il trouve en revanche le soutien de Winston Churchill, mais aussi celui du Parlement, de la presse et de l'opinion publique, reconnaissantes au *gallant French* d'être resté aux côtés de leur pays au pire moment de la menace allemande. Cet appui, comme celui de l'opinion américaine, se révèle plus tard un atout très précieux lors des tensions avec Londres et Washington<sup>102</sup>.

Obtenant le ralliement de plusieurs possessions coloniales françaises, notamment en Afrique grâce au ralliement rapide du gouverneur Félix Éboué (le 28 août le Tchad, le Congo et le Cameroun, le Gabon étant conquis dans le mois de novembre 1940), de Gaulle se place à la tête du Comité national français à partir du 24 septembre 1941. Mais il fait surtout en sorte que la France reste présente dans le camp allié, par ses Forces françaises libres (FFL) qui combattent l'armée de Vichy sur les différents fronts. En outre, à partir de 1941-1942, il stimule et obtient le ralliement de la résistance intérieure, grâce au colonel Passy, à Pierre Brossolette et à Jean Moulin. Le 13 juillet 1942, le Comité national français propose au gouvernement britannique, qui l'accepte, de changer l'appellation officielle du mouvement France libre en France combattante afin d'intégrer la Résistance intérieure<sup>103</sup>.

De nombreux facteurs s'opposaient à ce rapprochement de la résistance intérieure et des forces françaises libres. Dans *La France de Vichy*, Robert O. Paxton remarque qu'en 1940, bien des résistants de gauche refusent de voir un chef convenable dans ce militaire qu'ils croient à tort proche de l'Action française, et qui en 1940, est entouré par des Français libres favorables à un changement de régime. Selon Jean Pierre-Bloch, Christian Pineau, Henri d'Orléans (comte de Paris) et même le gaulliste Pierre Le franc, le ralliement à la République n'aurait d'ailleurs été que tactique. À l'inverse, beaucoup de résistants de droite lui reprochent sa dissidence explicite avec Vichy — à moins qu'ils ne préfèrent, comme Marie-Madeleine Fourcade n'avoir de relations qu'avec les services secrets britanniques. Le rôle de la radio, qui permet à De Gaulle d'être la voix de la France et son acceptation politique d'un retour à la république permettent à Jean Moulin de le faire reconnaître comme chef par l'essentiel des réseaux, y compris communistes.

Dès 1940, de Gaulle n'a de cesse que soient protégés les intérêts de la France, dans la guerre et après le conflit. Le 2 août 1940, il obtient ainsi de Churchill la signature de l'accord de Chequers, par lequel le Royaume-Uni s'engage à sauvegarder l'intégrité de toutes les possessions françaises et à la « restauration intégrale de l'indépendance et de la grandeur de la France ». Le gouvernement britannique s'engage de plus à financer toutes les dépenses de la France libre, mais de Gaulle insiste pour que ces sommes soient des avances remboursables et pas des dons qui jetteraient une ombre, aussi ténue soit-elle, sur l'indépendance de son organisation.

Malgré les relations de confiance scellées par traités entre Churchill et de Gaulle, les deux hommes ont des relations parfois tendues, gênées par l'anglophobie que manifestait le Général dans les années 1920 et 1930. Et quand Churchill, à court d'arguments, lance à de Gaulle : « Mais vous n'êtes pas la France ! Vous êtes la France combattante, nous avons consigné tout cela par écrit », de Gaulle réplique immédiatement :



Affichette placardée dans la ville de Londres le 5 août 1940, souvent confondue avec l'appel du 18 Juin



Le 2 août 1940, de Gaulle est condamné à mort par contumace par le tribunal militaire siégeant à Clermont-Ferrand<sup>89</sup> (une de *Paris-Soir*, 4 août 1940).



Avec le gouverneur-général Félix Éboué au Tchad (Afrique-Équatoriale française) vers la fin 1940.

« J'agis au nom de la France. Je combats aux côtés de l'Angleterre mais non pour le compte de l'Angleterre. Je parle au nom de la France et je suis responsable devant elle. »

Churchill abdique alors en poussant un « J'avais espéré que nous pourrions combattre côte à côte. Mais mes espoirs ont été déçus parce que si vous êtes si combatif que non content de lutter contre l'Allemagne, l'Italie et le Japon, vous voulez aussi combattre l'Angleterre et l'Amérique... » De Gaulle recadre alors le débat en précisant :

« Je prends cela comme une plaisanterie, mais elle n'est pas du meilleur goût. S'il y a un homme dont les Anglais n'ont pas à se plaindre, c'est bien moi. »

Ils sont au bord de la rupture en 1941, au sujet de la Syrie, puis en 1942 au sujet de sa convocation à Alger après le débarquement allié en Afrique du Nord (*opération Torch*).

Les relations avec Franklin Delano Roosevelt sont plus problématiques. Le président américain, personnellement francophile, a été déçu par l'effondrement de la France en 1940 et refroidi à l'égard de De Gaulle par l'échec de son entreprise devant Dakar (fin septembre 1940). Les antigauillistes français sont nombreux à Washington, par exemple l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger (Saint-John Perse) qui lui décrit ce général comme un « apprenti dictateur ». Le président est aussi très mal informé sur la situation en France par l'ambassadeur américain à Vichy (jusqu'au mois de mai 1942), l'amiral Leahy, lui-même intoxiqué par les pétainistes. Il n'a donc aucune confiance en de Gaulle. Un mot de De Gaulle à Churchill explique en partie l'attitude française face à l'Amérique : « Je suis trop pauvre pour me courber. » De surcroît, au contraire du Général qui mise beaucoup sur l'Empire français, le président américain est profondément hostile au système colonial. Roosevelt projetait de faire de la France un État faible, et le projet d'Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT) allait d'ailleurs très loin dans cette direction, en traitant la France comme un vaincu, plutôt que comme une des puissances victorieuses. La haine de Roosevelt était tellement flamboyante (il considérait de Gaulle au pire comme un futur tyran, au mieux comme un opportuniste) que même ses adjoints finirent par en prendre ombrage, y compris le secrétaire d'État Cordell Hull qui, finalement, se rangea aux côtés de la France libre et de son chef.



Sikorski, McNaughton, Churchill et de Gaulle en 1941.



En compagnie de Churchill à Marrakech en 1944.

Jusqu'en 1943, les gouvernements en exil en Angleterre s'étaient contentés de relations de bon voisinage avec les gaullistes. C'est que tous ces gouvernements, qui étaient légaux, s'estimaient installés dans une meilleure position que les gaullistes qui étaient, de fait, des dissidents par rapport au gouvernement Pétain que les Français avaient installé dans des conditions reconnues légales, au début, par les grandes puissances. Cette situation évolua lentement. Mais, en 1943, le gouvernement belge en exil de Hubert Pierlot et Paul-Henri Spaak précipita le mouvement et fut le premier à reconnaître officiellement les « Français libres » et de Gaulle comme seuls représentants légitimes de la France. Le gouvernement anglais, en l'occurrence Anthony Eden, un proche de Churchill, avait tenté de dissuader les Belges, craignant que leur initiative serve de modèle aux autres gouvernements en exil. Les Américains eux-mêmes intervinrent, croyant pouvoir utiliser les relations commerciales belgo-américaines pour faire pression sur les Belges (notamment quant à leurs commandes d'uranium du Congo belge). Rien n'y fit. Malgré les pressions britanniques et américaines, Spaak fit savoir officiellement que la Belgique considérait dès lors le gouvernement Pétain comme dépourvu de légitimité et le Comité des Français libres, plus tard Gouvernement provisoire de la France, comme seuls habilités à représenter légalement la France<sup>104</sup>.

## Libération de la France et de ses colonies

Malgré son exclusion par Roosevelt du débarquement américano-britannique en Afrique du Nord (*opération Torch*), et surtout malgré le soutien apporté par les États-Unis à l'amiral François Darlan, puis au général Henri Giraud, de Gaulle réussit à prendre pied à Alger en mai 1943. Le Comité national français fusionne avec le Commandement en chef français civil et militaire dirigé par Giraud, pour donner naissance au Comité français de libération nationale (CFLN), dont Giraud et de Gaulle sont coprésidents. Mais en quelques mois, de Gaulle marginalise Giraud au sein du CFLN, avant de l'évincer en novembre à la faveur de la formation d'un nouveau gouvernement, et de s'affirmer comme le seul chef politique des forces françaises alliées<sup>105</sup>. Les Forces françaises libres fusionnent quant à elle avec l'Armée d'Afrique placée sous le commandement de Giraud : l'Armée française de la Libération, composée de 1 300 000 soldats, participe aux combats aux côtés des Alliés. Le 3 juin 1944 à Alger, le CFLN devient le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

Après le débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, le général de Gaulle pose le pied en territoire français sur la plage de Courseulles-sur-Mer, en Normandie, le 14 juin, en descendant du torpilleur La Combattante. Ce même jour, il prononce le premier discours de Bayeux et les Français découvrent alors son imposante silhouette (il mesure 1,93m).

La fermeté et la rapidité avec lesquelles le général de Gaulle rétablit l'autorité d'un gouvernement national permettent d'éviter la mise en place de l'AMGOT, prévu par les Américains, qui aurait fait de la France libérée un État administré et occupé par les vainqueurs.



Avec le général Charles Mast à Tunis en 1943.

L'itinéraire du 20 au 25 août 1944 du général de Gaulle n'est pas tout à fait clair ; il comporte des imprécisions et même des incohérences selon les sources. Le 20 août, il est à Cherbourg. Il rencontre le général Eisenhower à Tournières. Il passe par Coutances, Avranches, Fougères pour se rendre à Rennes. Le 21 août, il se recueille à Paimpont sur la tombe de sa mère. Le 22 août, il est à Laval<sup>106</sup>, où il prononce un discours type dans la suite du discours de Bayeux. Il passe ensuite à Meslay-du-Maine, Sablé, Le Mans, puis le 23 août à La Ferté-Bernard, Nogent-le-Rotrou, Chartres, et arrive enfin à Rambouillet à 18 h.

La 2<sup>e</sup> division blindée du général Leclerc libère Paris le 25 août et celui-ci reçoit la reddition de Von Choltitz. Ce même jour, le général de Gaulle se réinstalle au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique à Paris, dans le bureau qu'il occupait jusqu'au 10 juin 1940, signifiant ainsi que « Vichy » était une parenthèse et que la République n'avait jamais cessé d'exister. Puis il se rend à l'hôtel de ville, où il prononce un discours dans lequel il insiste sur le rôle essentiel joué par les Français pour leur propre libération. Le lendemain, 26 août, il descend triomphalement les Champs-Élysées et fleurit la tombe du soldat inconnu. Le « peuple dans ses profondeurs » manifeste un enthousiasme indescriptible<sup>107</sup>.

Le GPRF est transféré à Paris. Le 9 septembre 1944, un gouvernement d'unité nationale est constitué, sous la présidence du général de Gaulle. L'Assemblée constituante est ensuite élue en octobre 1945, six mois après la fin de la guerre.



Serrant la main du général Giraud, à la demande de Roosevelt (au centre) et de Churchill (à droite), lors de la conférence de Casablanca le 17 janvier 1943

## Gouvernement provisoire de la République française



De Gaulle Prononçant son discours après la libération de Paris



Avec son entourage, défilant sur les Champs-Élysées après la libération de Paris en août 1944.



De Gaulle prononçant un discours à Cherbourg, en août 1944.

Bien après d'autres pays européens, les femmes françaises obtiennent le droit de vote exercé pour la première fois aux élections municipales de 1945. Pour la professeur d'histoire à l'université d'Angers Christine Bard : « Dans ses mémoires, le droit de vote tient en trois lignes. Il avait des conceptions traditionnelles sur le rôle des femmes, même si cela ne l'a pas empêché d'accepter l'idée de la citoyenneté des femmes, plus aussi subversive qu'au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>108</sup>. »

D'autres réformes figurant dans ce même programme sont entreprises à la Libération : nationalisations (dont la Banque de France<sup>109</sup>), mise en place du monopole de l'assurance maladie obligatoire qu'est la sécurité sociale (l'Alsace et la Moselle conserveront le système d'assurance maladie instauré par Bismarck). Il s'agit notamment de revendications de la SFIO, du parti communiste et du Mouvement républicain populaire (MRP), qui étaient les forces politiques les plus représentées dans le Conseil national de la Résistance.

Président du Gouvernement provisoire, mais en désaccord avec l'Assemblée constituante sur la conception de l'État et le rôle des partis, le général de Gaulle remet sa démission sur la question des crédits militaires au président de l'Assemblée nationale, Félix Gouin, le 20 janvier 1946. Il a rempli la mission qu'il s'était donnée le 18 juin 1940 : libérer le territoire, restaurer la République, organiser des élections libres et démocratiques, entreprendre la modernisation économique et sociale. Durant cette période, il exerça de fait une fonction équivalente à celle de chef de l'État. Le 8 avril 1946, il reçoit une lettre de Félix Gouin lui proposant de « fixer sa situation dans l'Armée » en l'élevant à la dignité de maréchal de France. Il refuse disant qu'il est impossible de « régulariser une situation absolument sans précédent<sup>110</sup> ».



Charles de Gaulle entre 1944 et 1945.

## Parcours politique pendant la IV<sup>e</sup> République

Le 16 juin 1946, de Gaulle expose sa vision de l'organisation politique d'un État démocratique fort à Bayeux, en Normandie, dans un discours resté célèbre ; mais il n'est pas suivi. Il inaugure alors sa fameuse « traversée du désert » jusqu'en 1958, date de son retour au pouvoir

### Fondation du RPF



Affiche électorale du Rassemblement du peuple français (RPF), en 1947.

En 1947, il fonde un mouvement politique, le Rassemblement du peuple français (RPF), afin de transformer la scène politique française, de lutter contre le régime « exclusif » des partis, de s'opposer à l'avancée du communisme et de promouvoir une nouvelle réforme constitutionnelle privilégiant le pouvoir exécutif. Il propose également une troisième voie économique (l'association capital-travail). Le RPF reprend également les thèmes de la droite la plus traditionnelle : ultra-conservatisme colonial (il critique jusqu'à la construction de lycées d'enseignement général à Madagascar), anticommunisme virulent (exploitant les inquiétudes sur l'avancée du communisme dans l'Union française et en Indochine) et même, au moins jusqu'en 1950, la clémence à l'égard de Philippe Pétain. Toutefois, les déclarations du colonel Rémy réhabilitant le rôle du maréchal Pétain seront immédiatement désavouées par le général de Gaulle, mais pas l'initiative de Terrenoire, demandant son amnistie. Il est vrai, comme le rappelle l'historien René Rémond (dans *Les Droites en France*), que c'est au nom de la réconciliation nationale qu'en 1949 et 1950, le même général de Gaulle plaide pour l'élargissement du « vieillard de quatre-vingt-quinze ans ».

Le parti rallie des résistants (dont Jacques Chaban-Delmas) mais aussi des notables comme Édouard Frédéric-Dupont ou Edmond Barrachin (qui fut, dans les années 1930, directeur du comité central du Parti social français). D'anciens pétainistes et même d'anciens collaborateurs parviennent à s'y faire admettre, notamment dans les sections d'Indochine et d'Algérie, dans le service d'ordre, dans les rangs des syndicats ouvriers proches du R.P.F. et parmi les maires élus en 1947. Certains polémistes du parti, notamment Jean Nocher, déploient une extrême agressivité verbale. Pour ces raisons, l'historien

Henry Rouso (dans *Le Syndrome de Vichy*) discerne au RPF « des tendances pro-pétainistes, soit qu'elles aient été envoûtées par la magie du verbe maréchaliste, soit qu'elles aient été convaincues de son impact dans l'opinion ». René Rémond (*Les Droites en France*) préfère rapprocher le RPF de la lignée du bonapartisme et du boulangisme, tout en observant que le RPF est, dans l'histoire du gaullisme, l'épisode le moins éloigné de « ce qu'en France on a l'habitude de qualifier de fascisme ».

Après un grand succès en 1947-1948 (35 % des suffrages aux municipales de 1947, 42 % des sénateurs élus en 1948), le RPF décline de 1949 à 1951. La gestion efficace des événements sociaux de l'automne 1947 par le gouvernement de la troisième force a affaibli le mouvement gaulliste. Le recours à de Gaulle semble alors moins nécessaire pour les conservateurs, les modérés et le patronat. Dans l'opposition, le RPF est frappé d'un véritable ostracisme de la part des autres partis politiques, entretenu par le refus du général de Gaulle de se compromettre avec les autres partis. En 1951, le RPF obtient encore plus de 4 millions de voix (22,3 % des suffrages et 16,8 % des inscrits) et 17 députés.

Le RPF est irrémédiablement affaibli par la défection de vingt-sept députés : ainsi, contre les consignes du Général, Édouard Frédéric-Dupont et Edmond Barrachin votent la confiance au gouvernement d'Antoine Pinay en 1952. En juillet, quarante-cinq autres font défection. Les gaullistes se divisent alors entre les loyalistes, qui fondent l'Union des républicains d'action sociale (URAS), et les autres, qui rejoignent l'Action républicaine et sociale (ARS).

### Mise à l'écart du pouvoir

Aux élections locales de 1953, le RPF perd la moitié de ses suffrages. Il entre alors en hibernation. Les élus gaullistes participeront encore avec le PCF à l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en 1954, avant la mise en sommeil définitive du RPF le 3 septembre 1955

À la suite de la défaite électorale de son parti, le général de Gaulle se retire à Colombey-les-Deux-Églises et rédige ses *Mémoires de guerre*. Pour certains observateurs, ce sont les cinq années qui suivent qui constituent sa « traversée du désert » proprement dite (voir ci-dessus).



Permanence parisienne du Rassemblement du peuple français (RPF), vers 1947.

## Retour au pouvoir en 1958

L'instabilité ministérielle, l'impuissance de la IV<sup>e</sup> République face à la question algérienne, déclenchée par une insurrection le 1<sup>er</sup> novembre 1954, conduisent le régime à une crise grave. Des responsables politiques de tous bords en viennent à souhaiter le retour du Général.

Le 13 mai 1958, un comité de vigilance appelle à manifester contre le FLN à Alger. Un comité de salut public est créé, à la tête duquel se trouve le général Massu, et dont fait aussi partie le général Salan. Ce dernier poussé par Léon Delbecq ue lance son appel au retour du général de Gaulle « vive de Gaulle » du haut du Gouvernement général, devant la foule le 15 mai. L'insurrection prend de l'ampleur et risque de dégénérer en guerre civile. Le 19, le Général se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République<sup>111</sup> ». Certains voient dans cette déclaration un soutien à l'armée et s'inquiètent. Il rassure et insiste sur la nécessité de l'union nationale et s'il se présente encore comme le recours, il ne donne officiellement aucune caution ni à l'armée ni à quiconque. Néanmoins, un plan d'action militaire, baptisé « *Résurrection* », a déjà été mis en place en cas d'échec des négociations politiques.

Le 29 mai, le président de la République, René Coty, fait appel au « plus illustre des Français ». Charles de Gaulle accepte de former un gouvernement. Sous pression, l'Assemblée nationale investit le 1<sup>er</sup> juin, par 329 voix sur 553 votants. Le général de Gaulle devient ainsi le dernier président du Conseil de la IV<sup>e</sup> République. Les députés lui accordent la possibilité de gouverner par ordonnance pour une durée de six mois, et l'autorisent à mener à bien la réforme constitutionnelle du pays<sup>112</sup>.

La nouvelle Constitution, élaborée au cours de l'été 1958, est très proche des propositions avancées à Bayeux, avec un exécutif fort. Le général de Gaulle accepte cependant que le Parlement ait plus de poids qu'il ne le souhaitait. En particulier, de Gaulle doit renoncer à l'élection du président de la République au suffrage universel (un élément central de son dispositif constitutionnel qu'il finira par imposer en 1962).

La Constitution est adoptée par référendum le 28 septembre 1958, avec 79,2 % de « oui ». L'Empire l'approuve également, sauf la Guinée qui devient ainsi la première colonie française de l'Afrique subsaharienne à obtenir son indépendance. Charles de Gaulle est élu président de la République le 1<sup>er</sup> décembre<sup>1</sup> : il prend ses fonctions le 8 janvier suivant.

Entre le moment de son entrée en fonctions comme président du Conseil et son élection à la présidence de la République, Charles de Gaulle a largement amorcé la politique qui marquera son passage au pouvoir : outre la volonté de doter la France d'une nouvelle Constitution, le Général se soucie de la politique européenne de la France (rencontre avec le chancelier Adenauer le 14 septembre<sup>u</sup>), de l'indépendance du pays face aux États-Unis (mémoire d'État du 7 septembre adressé au président Eisenhower), de l'assainissement des finances publiques (mesures du 7 décembre) et du sort de l'Algérie (il refuse les choix des comités de salut public et appelle à la « paix des Braves » en octobre).

## Guerre d'Algérie

À la suite des échecs de la IV<sup>e</sup> République en Indochine et en Algérie, une insurrection éclate à Alger et les putschistes civils et militaires organisent un *Comité de salut public* (en référence à celui de la Révolution française) le 13 mai 1958 pour maintenir l'Algérie française. Ils en appellent au retour du général de Gaulle. L'antenne d'Alger mise en place par le ministre de la Défense Jacques Chaban-Delmas dès 1957, dirigée par Lucien Neuwirth et Léon Delbecq ue, a influencé les partisans de l'Algérie dans la République française. Comme l'a rapporté Olivier Guichard dans *Avec de Gaulle* (voir bibliographie), l'antenne d'Alger faisait surtout de la transmission : le travail d'influence était supervisé par les deux plus proches collaborateurs du général de Gaulle, Guichard lui-même et, pour les militaires, Jacques Foccart

## Mise en place des réseaux français en Afrique

C'est sous l'autorité de De Gaulle que les réseaux de ce que l'on appellera plus tard la *Françafrique* furent mis en place<sup>113</sup>. À la tête d'une partie de son cabinet, issue de l'éphémère *Communauté française*, Jacques Foccart maintient des liens étroits, non seulement de coopération, mais souvent de contrôle, avec les nouveaux pouvoirs des États africains ayant accédé à l'indépendance, notamment au moyen d'accords de coopération militaire et financiers mais aussi par l'action des services secrets. L'expression de « pré carré » est alors courante, et ces liens politiques et économiques assurent un soutien diplomatique dans la stratégie d'entre deux blocs de De Gaulle.

## Président de la V<sup>e</sup> République

En novembre 1958 les gaullistes remportent les élections législatives et obtiennent une confortable majorité. Le 21 décembre suivant, de Gaulle est élu président de la République et de la Communauté africaine et malgache avec 78,51 % des voix, au suffrage indirect, par un collège de plus de 80 000 grands électeurs<sup>114</sup>.

Charles de Gaulle prend ses fonctions de président de la République le 8 janvier 1959, succédant ainsi à René Coty. Il engage de difficiles mesures pour revitaliser le pays, avec en particulier une dévaluation de 29 % et l'introduction du nouveau franc (valant 100 anciens francs), qui fait revenir les rentes disparus depuis 1945.

Sur la scène internationale, refusant la domination des États-Unis comme de l'URSS, il défend une France indépendante, disposant de la force de frappe nucléaire. Il met en place également les débuts du programme spatial français. En tant que membre fondateur de la Communauté économique européenne (CEE), il pose son veto à l'entrée du Royaume-Uni.

Le 6 février 1968, dans le stade olympique de Grenoble il devient le second président français à ouvrir une cérémonie olympique, à l'occasion des <sup>e</sup> 115<sup>e</sup> jeux olympiques d'hiver<sup>115</sup>.

## Quatre années de guerre en Algérie

En ce qui concerne la guerre d'Algérie, de Gaulle suscita d'abord de grands espoirs parmi les Français d'Algérie, auxquels il déclara à Alger le 4 juin 1958 : « Je vous ai compris ». Ce jour-là, il se garda de rien leur promettre de précis, lors de ce discours, et ne reprit ni leur mot d'ordre d'« intégration » ni leur slogan « Algérie française ». Il proclame que « à partir d'aujourd'hui, la France considère que, dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière ». Ce n'est qu'à Mostaganem, le 6 juin, qu'il prononça les mots : « Vive l'Algérie française<sup>116</sup> », exception davantage révélatrice d'un désaccord que d'une adhésion, pour René Rémond<sup>117</sup>.

Mais il adopta aussi quelques mesures libérales en direction des indépendantistes algériens : « paix des Braves » proposée au FLN en octobre 1958, grâce accordées à plusieurs rebelles, dont Yacé Saâdi, condamné à mort comme ancien dirigeant du FLN pendant la bataille d'Alger, interdiction officielle formelle des actes de torture. C'est également sous de Gaulle que les femmes musulmanes d'Algérie obtinrent le droit de vote, que l'on vit les musulmans pouvoir voter à égalité avec les Européens (de ce fait, dès avant l'indépendance en 1962, une majorité des maires d'Algérie sont eux-mêmes des musulmans), ou que fut nommé le premier préfet musulman d'Algérie (Mahdi Belhaddad à Constantine). De Gaulle annonça en personne la mise en œuvre du plan de Constantine dans cette ville, en septembre 1958 : ce plan prévoyait, sur cinq ans, la redistribution de 250 000 ha de terres, la construction de 200 000 logements et la création de 400 000 emplois<sup>118</sup>.

Il laissa son Premier ministre, Michel Debré, vilipender comme « manœuvre communiste » le rapport accablant établi par le jeune Michel Rocard, et qui dénonçait l'entassement inhumain de deux millions de personnes civiles dans des « camps de regroupement ». Dès 1959, de Gaulle en revint aussi à une solution classique de répression militaire. À l'été 1959, l'opération « *Jumelles* », dite plan *Challe*, porta au FLN ses coups les plus rudes à travers tout le pays. Certes, de Gaulle réalisa rapidement qu'il n'était pas possible de résoudre le conflit par une simple victoire militaire, et à l'automne 1959 il commença à s'orienter vers une solution conduisant inéluctablement à l'indépendance de l'Algérie. Mais jusqu'à l'hiver 1961/62, il choisit tout de même de poursuivre la guerre, au prix de nombreuses victimes et, selon le journaliste Rémi Kauffer, d'un accroissement de l'usage de la torture. Jusqu'à la fin de 1961, la lutte contre le FLN est menée avec autant de vigueur, et même davantage, qu'avant. Selon Constantin Melnik, conseiller spécial de Michel Debré chargé de coordonner les services secrets, il y eut environ 500 assassinats politiques entre 1958 et 1961.

Il reste difficile de savoir quand de Gaulle comprit que l'indépendance était la seule solution pour sortir d'un conflit coûteux en hommes, en argent et en prestige international. D'autant plus qu'il perd le soutien de proches et d'anciens combattants luttant pour l'Algérie française. Édouard Lebas, à cet effet, écrit le 17 mars 1963 dans *Combat* : « Nous vivons depuis mai 1958 sur la plus grande duperie de l'histoire et depuis octobre 1962 sur la plus grande imposture. La cause du mal c'est la volonté tenace, bien que supérieurement camouflée, du Général de Gaulle. Il faut donc dénoncer à la masse, sans subterfuges et sans faux-fuyants, le responsable du mal dont meurent la République et la Liberté »<sup>119</sup>. En 1961, de Gaulle fit encore rédiger par Alain Peyrefitte un plan de partition de l'Algérie, sans

doute en fait pour faire pression sur le FLN. Au même Alain Peyrefitte, il expliquait dès 1959 que « l'intégration » de l'Algérie à la France, défendue par les partisans de l'Algérie française, était une utopie : deux pays culturellement si éloignés et présentant un tel écart de niveau de vie n'avaient pas vocation à en former un seul. Sans compter qu'au vu de l'accroissement démographique des musulmans, ce serait ouvrir la porte à leur immigration massive en métropole, dépassant de fort loin la simple venue traditionnelle de populations étrangères appelées à se fondre dans le creuset français : « Mon village deviendrait Colombey-les-Deux-Mosquées ! »<sup>120</sup>



La semaine des barricades à Alger (1960).

Dès le 16 septembre 1959, de Gaulle parle de « l'autodétermination » de l'Algérie. En janvier 1960, le limogeage du général Jacques Massu, qui avait critiqué sa politique, provoque la rupture avec les Français d'Algérie et l'érection de barricades au centre d'Alger. Malgré ce climat insurrectionnel, de Gaulle abroge définitivement, par une ordonnance du 4 juin 1960, la peine de déportation<sup>121</sup>. En janvier 1961, un référendum valide cependant massivement sa politique des deux côtés de la Méditerranée.

Avec l'armée de conscription, il fait échec au putsch des généraux à Alger en avril 1961. Quatre jours suffisent à mettre en déroute le « quarteron de généraux à la retraite » stigmatisés dans un de ses plus célèbres discours. Cette attitude provoqua de fortes résistances dans certains groupes nationalistes et de Gaulle fut obligé de réprimer des soulèvements de pieds-noirs en Algérie.



Discours radiotélévisé du général de Gaulle, revêtu de son uniforme, le 29 janvier 1960 pendant la semaine des barricades.

Il est la cible d'organisations terroristes telles que l'Organisation armée secrète(OAS), qui le surnomme « la Grande Zohra ». La métropole devient alors l'objet de plusieurs vagues d'attentats commis par l'OAS. L'amiral Pierre Lacoste, ancien directeur de la DGSE, déclare plus tard en 1992 dans un interview au journal The Nation que certains éléments du réseau Gladio étaient impliqués dans des activités terroristes contre le général de Gaulle et sa politique en Algérie<sup>122, 123, 124</sup>.

Dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961, une manifestation, interdite par les autorités françaises, est organisée par le FLN. Les manifestants protestent contre le couvre-feu imposé en métropole aux ressortissants d'Afrique du Nord. Cette manifestation est féroce réprimée. Le préfet de police Maurice Papon couvre ses policiers et le gouvernement l'ensemble de ses fonctionnaires. Selon le rapport de l'avocat général Jean Geromini, remis le 5 mai 1999, il y aurait eu au moins 48 noyés pendant la nuit du 17 au 18 octobre, sans compter les personnes mortes des suites de leurs blessures ou de leurs conditions d'internement. Selon l'historien et éditeur Alain-Gérard Slama et Linda Amiri (laquelle a déposé les archives de la préfecture de police), le chiffre total est de l'ordre d'une centaine de victimes (L. Amiri compte 100 morts certains et 31 disparus). Les propos tenus par de Gaulle en Conseil des ministres quelques jours après le drame sont connus grâce aux notes prises par son ministre Louis Terrenoire, et publiées par Éric Rossel.

Quelques mois plus tard, lors d'une manifestation interdite le 8 février 1962, huit manifestants sont tués par les forces de police au métro Charonne et un autre meurt ensuite à l'hôpital. Selon l'historien Jean-Paul Brunet, Charles de Gaulle est « tout autant responsable de cette tragédie que le ministre de l'Intérieur Roger Frey, le préfet de police Maurice Papon et toute la hiérarchie policière ». Une des raisons est, explique J.-P. Brunet, « l'autoritarisme » du Général. Selon l'historien Alain Dewerpe, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, le massacre de Charonne n'est qu'une conséquence logique des « habitudes de pouvoir » de De Gaulle et des gaullistes, dans la situation de la guerre d'Algérie.

Quant à l'organisation terroriste OAS, elle est réprimée par des moyens impitoyables : exécutions sommaires, tortures, polices parallèles, lesquelles n'hésitent pas à recruter des truands, comme Georges Boucheseiche et Jean Augé. La Cour de sûreté de l'État est créée en janvier 1963 pour en condamner les chefs, lesquels sont amnistiés quelques années plus tard (la Cour continue ensuite de juger des terroristes, jusqu'à sa suppression, en août 1981). En 1962, à la suite des accords d'Évian, un cessez-le-feu est proclamé en Algérie. Le général de Gaulle fait adopter par référendum l'indépendance de l'Algérie, effective en juillet 1962<sup>125</sup>.

Très irrité par le ralliement massif des pieds-noirs à l'OAS, à l'heure où celle-ci lance une vague de terreur et de terre brûlée en Algérie, de Gaulle n'a aucun mot de compassion ni en public ni en privé pour le sort du million de Français rapatriés d'Algérie en juillet 1962 à la suite de la non-application des accords d'Évian par la partie algérienne.

Le lendemain de la signature des accords d'Évian, les suppléants de l'armée française, les harkis, sont désarmés par la France, et abandonnés sur place. Le gouvernement s'oppose au rapatriement de la majorité d'entre eux, et fait interdiction aux officiers de l'armée de les aider à gagner la France, hors du cadre d'un plan de rapatriement général Le 25 juillet 1962, en Conseil des ministres, alors que les massacres de pieds-noirs et harkis ont commencé, Charles de Gaulle s'oppose au repli des harkis en France<sup>126</sup>. Par la suite, plusieurs dizaines de milliers sont torturés et massacrés<sup>127</sup>.

En avril 1962, le Premier ministre Michel Debré est remplacé par Georges Pompidou, et, en septembre de la même année, de Gaulle propose d'amender la Constitution afin de permettre au président d'être élu au suffrage universel direct dans le but de renforcer sa légitimité à gouverner directement. La réforme de la Constitution, malgré l'opposition du Parlement, de la totalité de la gauche et d'une bonne partie de la droite, est aisément acceptée lors d'un référendum du 28 octobre 1962 avec 62,25 % de « oui ».

En octobre, l'Assemblée nationale vote une motion de censure contre le gouvernement Pompidou, mais le Général refuse la démission que lui présente le Premier ministre et choisit de dissoudre l'Assemblée. Les nouvelles élections renforcent la majorité parlementaire gaulliste.

## Opposition armée

### Attentat du Petit-Clamart

Un polytechnicien ingénieur de l'armement nommé Jean Bastien-Thiry, âgé de 35 ans, considère la politique algérienne du général de Gaulle comme une politique d'abandon et de trahison. Il conçoit donc, avec l'aide de personnes partageant son point de vue et appartenant à l'Organisation armée secrète(OAS), d'enlever de Gaulle, voire, si ce rapt se révèle impossible, de l'abattre. Un attentat est ainsi organisé au rond-point du Petit-Clamart le 22 août 1962. Il échoue, bien que la DS présidentielle montre ensuite, parmi les impacts (environ 150 balles tirées), une trace de balle passée latéralement à quelques centimètres des visages du couple présidentiel.

Dans la déclaration qu'il fait lors de l'ouverture de son procès en janvier 1963, Bastien-Thiry développe les motivations du complot basé essentiellement sur la politique algérienne du général de Gaulle. Il est condamné à mort le 4 mars 1963. Parce qu'il avait fait tirer sur une voiture occupée par une femme et parce que, contrairement aux autres membres du commando, il n'avait pas pris de risques directs, Bastien-Thiry n'est pas gracié par le général de Gaulle, comme l'ont été les autres membres du commando (tout comme d'ailleurs les autres membres de l'OAS, qui ont été pris). Une semaine après la fin de son procès, Bastien-Thiry est fusillé au fort d'Ivry.

En 1968, une première amnistie permet aux derniers responsables de l'OAS, aux centaines de partisans de l'Algérie française encore détenus, et à d'autres, exilés, comme Georges Bidault ou Jacques Soustelle, de rentrer en France. D'anciens activistes de l'Algérie française se rallient alors au gaullisme, en adhérant au SAC ou aux comités de défense de la République (CDR). De Gaulle déclare Jacques Foccart le 17 juin 1968 : « Il faut que nous allions vers une certaine réconciliation. » Les autres condamnations pénales sont effacées par les lois d'amnistie de 1974 et 1987.

### Autres attentats

L'attentat du Petit-Clamart est celui qui a été le plus près de réussir. De nombreux autres attentats ont été organisés contre la personne du Général, parmi lesquels :

- le 8 septembre 1961, une bombe commandée à distance est enterrée sur la route de Colombey à Pont-sur-Seine, mais la DS présidentielle conduite par le gendarme Francis Marroux n'est pas endommagée<sup>128</sup> ;



Charles de Gaulle dans la DS présidentielle lors d'une halte à Sles-sur-Suppe, le 22 avril 1963.

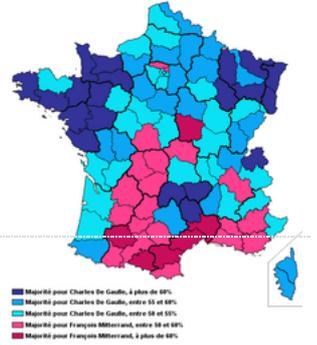
- le 23 mai 1962, de Gaulle doit être abattu sur le perron de l'Élysée par un tireur posté près de l'Élysée<sup>129</sup> ;
- le 15 août 1964, de Gaulle est en visite aumont Faron, près de Toulon ; une jarre est piégée de huit pains de TNT mis à feu à distance, mais ceux-ci n'explorent pas, le déclencheur étant trop faible<sup>130</sup>.

Le thème d'un attentat imaginaire contre le général de Gaulle faisant suite à celui du Petit-Clamart a été exploité dans le film *Chacal* (1973) tiré du roman de même nom de Frederick Forsyth

## Élection présidentielle de 1965

Durant la campagne de l'élection présidentielle de 1965, ses adversaires lui reprochent en particulier son « nationalisme ». La télévision, pour la première fois dans l'Histoire, joue un rôle très important dans une campagne ; malgré son refus de « jaspiner » dans « les étranges lucarnes », le Général se plie à cette nouvelle mode entre les deux tours. On note aussi l'apparition des sondages, qui mettent en évidence la baisse des intentions de vote en sa faveur avant le premier tour<sup>131</sup>.

Lors du premier tour, il arrive en tête avec 44,65 % des suffrages, devant notamment le candidat de la gauche, François Mitterrand (31,72 %), et Jean Lecanuet (15,57 %). Il est réélu président de la République le 19 décembre 1965 avec 13 083 699 voix, soit 55,20 % des suffrages exprimés.



Résultats (par département) de l'élection présidentielle de 1965

## Politique étrangère



Témoignage de la réconciliation franco-allemande, devant le parvis de la cathédrale de Reims fait en 1962.

De Gaulle dut attendre la fin du conflit en Algérie pour lancer réellement sa politique étrangère. En effet, le « boulet algérien »<sup>132</sup> réduisait considérablement la marge de manœuvre française et, d'une façon ou d'une autre, il fallait avant toute chose mettre un terme à ce conflit. La politique de « l'indépendance nationale » est alors pleinement mise en application.

Sur le plan international, de Gaulle continua à promouvoir l'indépendance de la France : il refusa à deux reprises (en 1963 et en 1967) l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE<sup>133</sup> ; il condamna dès 1964 l'aide militaire apportée par les États-Unis à la république du Viêt Nam (dite *Viêt Nam du Sud*) contre la rébellion communiste menée par le Viêt Cong (guérilla soutenue par le Nord-Viêt Nam), ainsi que la riposte israélienne au blocus du détroit de Tiran par l'Égypte, lors de la guerre des Six Jours en 1967. Il prit l'une de ses décisions les plus spectaculaires en 1966, lorsque la France se retira du commandement militaire intégré de l'OTAN, expulsant les bases américaines de son territoire.

En ce qui concerne l'Europe, de Gaulle était partisan d'une « Europe des nations » et des États, qui peuvent seuls répondre des nations, celles-ci devant conserver leur pleine souveraineté et leur personnalité historique et culturelle : « Si vous voulez que des nations s'unissent, ne cherchez pas à les intégrer comme on intègre des marrons dans une purée de marrons. Il faut amener leurs gouvernants légitimes à se concerter, et un jour, à se confédérer, c'est-à-dire à mettre en commun certaines compétences, tout en restant indépendants pour tout le reste<sup>134</sup> » ; de Gaulle était franchement hostile à l'idée d'une Europe supranationale, c'est-à-dire celle prônée par Jean Monnet, une Europe avec un gouvernement fédéral composé des actuelles commissions, qui surplomberait des gouvernements provinciaux, lesquels ne s'occuperaient plus que des questions secondaires ; en 1962, le terme *volapük*<sup>v</sup> qu'il employa pour parler de la coopération européenne entraîna le départ du gouvernement des cinq ministres MRP.

C'est l'Europe qui fixe le cadre de son ambition, une Europe qui va même « de l'Atlantique à l'Oural », gommant d'un trait le provisoire rideau de fer. En effet, le pivot de la politique étrangère française est le rapprochement avec l'autre poids lourd du continent, l'Allemagne. Ainsi, de Gaulle tourne le dos aux « Anglo-Saxons ».

On pourrait en effet s'étonner de l'intransigeance gaullienne vis-à-vis du Royaume-Uni, tout particulièrement. Pour de Gaulle, comme pour Churchill d'ailleurs, le Royaume-Uni n'avait fait que son devoir en 1940, et il n'existait pas de « dette » française envers Londres liée à la Seconde Guerre mondiale. De Gaulle désapprouvait les relations privilégiées rapprochant le Royaume-Uni des États-Unis depuis la guerre, ainsi que la préférence économique impériale qui jouait entre celle-ci et les États du Commonwealth, rendant ainsi difficile son admission au sein de l'Europe. Aussi l'entrée d'un tel « cheval de Troie américain » au sein de l'Europe lui paraissait-elle non souhaitable. Les Britanniques attendront donc 1973 avant de rejoindre la communauté économique européenne (CEE).

La position de De Gaulle face au monde communiste était sans ambiguïté : il était totalement anticommuniste. Il prône la normalisation des relations avec ces régimes « transitoires » aux yeux de l'Histoire de façon à jouer le rôle de pivot entre les deux blocs. La reconnaissance de la République populaire de Chine dès le 27 janvier 1964 va dans ce sens. De même sa visite officielle en République populaire de Pologne (6-11 septembre 1967) fut un geste qui montrait que le président français considérait le peuple polonais dans son ancrage historique. La question allemande, et donc le tracé de la frontière occidentale de la Pologne, ont joué un grand rôle dans les discussions officielles. Malgré la domination exercée alors par l'URSS, de Gaulle fut accueilli spontanément par des foules enthousiastes. Il misait, comme il l'a dit devant la diète (Assemblée nationale) polonaise, sur un futur où la Pologne recouvrerait sa place d'État indépendant. Il s'agissait une fois de plus de son projet d'Europe continentale élargie<sup>135</sup>. Durant la Seconde Guerre mondiale, de Gaulle avait soutenu le mouvement royaliste tchétnik de Draza Mihailovic, dont il était un admirateur<sup>136</sup>. Tito, l'un des dirigeants des non-alignés, soutiendra fortement l'indépendance algérienne avec des livraisons massives d'armes à l'ALN via la Tunisie.



Pays visités par le général de Gaulle pendant sa présidence.

Les relations entre de Gaulle et les États-Unis sont assurément les plus épicées. Malgré quelques tensions vives, de Gaulle sera toujours au rendez-vous en cas de vrai coup dur : Berlin ou Cuba, notamment. En revanche, dès que les Américains entament le processus d'escalade, de Gaulle prend publiquement ses distances, notamment par son discours du 1<sup>er</sup> septembre 1966 à Phnom Penh vilipendant l'attitude américaine au Viêt Nam, théâtre d'opération que la France connaissait fort bien<sup>137</sup>. Ses communications privées sont espionnées par les États-Unis, mais aussi par le Royaume-Uni, qui l'espionne à son domicile<sup>138</sup>.

La notion gaullienne d'« une certaine idée de la France » se manifeste surtout en politique étrangère. De Gaulle puise une force dans sa connaissance de l'Histoire de France, qu'il a d'ailleurs enseignée à Saint-Cyr. Selon lui, le poids de cette Histoire donne à la France une position particulière dans le concert des nations. Convaincu que les relations internationales reposent avant tout sur les réalités nationales et

les rapports entre États, il surnomme l'ONU « le machin » et refuse que la France participe au financement des opérations menées par les « casques bleus » contre la sécession katangaise au Congo ex-belge. Passablement irrité par l'attitude du Nigeria lors de l'explosion de *Gerboise bleue*<sup>139</sup>, le troisième essai nucléaire français, en 1960, et souhaitant le « morcellement » de ce pays, comme il le raconte à son conseiller aux affaires africaines, Jacques Foccart<sup>139</sup>, de Gaulle soutient la sécession du Biafra en 1967-68, qui fait un à deux millions de morts<sup>139</sup>.

En Afrique francophone, il ne prend pas position face aux coups d'État qui se succèdent, mais apporte son soutien aux régimes en place quand il le juge nécessaire, faisant intervenir les troupes françaises au Gabon (1964) et au Tchad (1968).

## Force de frappe



Charles de Gaulle et Konrad Adenauer.



Effigies de De Gaulle et Ho Chi Minh suspendues lors du « Jour national de la honte », à Saïgon, en juillet 1964.

Convaincu de l'importance stratégique de l'arme nucléaire, de Gaulle poursuit le développement de celle-ci, sous la protestation de l'opposition qui n'y voyait qu'une « bombinette ». La réponse de De Gaulle sera : « Dans dix ans, nous aurons de quoi tuer 80 millions de Russes. Eh bien je crois qu'on n'attaque pas volontiers des gens qui ont de quoi tuer 80 millions de Russes, même si on a soi-même de quoi tuer 800 millions de Français, à supposer qu'il y eût 800 millions de Français »<sup>140, 141</sup>.

Le rôle des États-Unis dans cette affaire paraît étrange. Kennedy proposa à de Gaulle de lui donner des missiles Polaris comme il l'avait fait avec le Royaume-Uni (accords de Nassau). Mais de Gaulle refusa, déclarant qu'il voulait que la France se bâtit elle-même une armée. La question nucléaire empoisonna les relations franco-américaines durant toutes les années 1960. Il fallut attendre Richard Nixon pour trouver un premier président américain clairement « gaullien ». Nixon contourna d'abord les contraignantes législations américaines dans le domaine nucléaire avant d'ouvrir officiellement la voie de la collaboration nucléaire franco-américaine. Le gros du travail était déjà fait et les « bombinettes » françaises déjà forfrées.

### Conversion des dollars

Sur la recommandation de l'économiste Jacques Rueff qui voyait la conquête de l'espace et le conflit vietnamien déséquilibrer la balance des paiements des États-Unis, de Gaulle réclama à ces derniers la contrepartie en or d'une forte proportion des dollars détenus par la France. L'opération était légale, car le dollar était défini officiellement comme correspondant à 1/35 d'once d'or. Règlements internationaux obligent, les États-Unis durent obtempérer et de Gaulle fit procéder par la Marine nationale au rapatriement de la part de l'or de la Banque de France déposé à New York auprès de la Banque fédérale de réserve<sup>142</sup>. En 1971, les États-Unis mettront fin à la parité pour faire « flotter » le dollar. À la suite des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, les cours de l'or s'envoleront : le conseil de Jacques Rueff était judicieux à long terme.

Conscient du danger que présente l'hégémonie du dollar pour le système monétaire international et l'économie mondiale d'une manière générale, hégémonie du dollar « qui entraîne les Américains à s'endetter, et à s'endetter gratuitement vis-à-vis de l'étranger, car ce qu'ils lui doivent, ils le paient [...] avec des dollars qu'il ne tient qu'à eux d'émettre », de Gaulle est partisan d'un retour à l'étalon-or<sup>143</sup>.

### Le « Québec libre »

Lors d'une visite d'État au Canada en 1967 afin, officiellement, de prendre part aux festivités entourant l'Expo 67 comme l'y avait invité le Premier ministre québécois Daniel Johnson, de Gaulle provoqua l'indignation des autorités fédérales canadiennes, lorsqu'à Montréal, devant une foule de plus de 100 000 Québécois, il prononça son discours d'un retentissant : « Vive Montréal, vive le Québec... vive le Québec libre ! », salué par une ovation générale. Cela déclencha une crise avec le gouvernement canadien. À la suite du discours de De Gaulle, qui contenait un certain nombre de clins d'œil, le Premier ministre canadien Lester B. Pearson répliqua sèchement à de Gaulle dans un discours livré le lendemain, déclarant que « les Canadiens n'ont pas besoin d'être libérés », et faisant savoir très clairement que de Gaulle n'était plus le bienvenu au Canada. Il repartit séance tenante pour la France, délaissant le croiseur qui l'avait amené, le Colbert. Le but de De Gaulle n'était pas de provoquer un « scandale » entre le Québec et le gouvernement fédéral canadien, mais plutôt de regonfler les « Français du Canada » face aux voisins Anglo-Saxons. Il déclara d'ailleurs dans la foulée de cette visite au Québec, « je leur ai fait gagner 30 ans »<sup>[réf. nécessaire]</sup>

Dans la perspective de la Seconde Guerre mondiale, cette déclaration fut ressentie comme injuste par les Canadiens anglophones qui avaient soutenu la France libre, alors que les Québécois francophones, soucieux de l'indépendance du Canada vis-à-vis du Royaume-Uni, étaient moins enthousiastes pour participer à l'effort de guerre. Des envoyés de la France libre, Élisabeth de Miribel et le capitaine de vaisseau Georges Thierry d'Aggenlieu — dont le titre de supérieur majeur de la province des Carmes de Paris était censé lui valoir le respect des catholiques — tentèrent en 1941 de rallier les Canadiens à la cause du général de Gaulle.

Les réactions furent non seulement diplomatiques, mais aussi populaires. Par exemple, les habitants du boulevard de Gaulle, à Ottawa, obtinrent de la ville en décembre 1967 que leur rue fût rebaptisée boulevard Confédération, une décision qui ne fit toutefois pas l'unanimité<sup>144, 145</sup>.

Le gouvernement d'Ottawa dut dès cette époque traiter avec une attention particulière les revendications du Québec qui, fort de cet encouragement qui laissait présager un soutien fort de la France si besoin, commença à parler de faire sécession

De plus, lors de la conférence de presse du 27 novembre 1967 à l'Élysée, Charles de Gaulle justifia une fois de plus son geste d'éclat par un discours engagé, ponctué par un solennel « allons, allons, pour eux aussi, pour eux surtout, il faut que la France soit la France<sup>146</sup> ! »

Cette déclaration était cohérente avec la pensée du général de Gaulle, qui aurait déclaré à Alain Peyrefitte, en septembre 1965 : « L'avenir du Canada français, c'est l'indépendance. Il y aura une République française du Canada ». Selon Alain Peyrefitte, « sans préjuger de la forme que la souveraineté québécoise devait revêtir, de Gaulle, avec ce sens historique qui valut à la France son salut, s'en vint donc à Montréal, en juillet 1967, exhorter les Canadiens français à préserver leur identité française dont, sous Louis XV, l'indifférence des élites françaises avait fait si légèrement bon marché. « Vive le Québec libre » ne fut pas plus improvisé que l'appel du 18 juin 1940. L'appel à la liberté, lancé le 24 juillet, n'eut rien de fortuit<sup>147</sup>. »

### Mai 68

Outre la réforme financière de 1958, la France bénéficie des « Trente Glorieuses » et de la croissance amorcée sous la IV<sup>e</sup> République. Les structures économiques sont modernisées, le niveau de vie s'accroît. Mais la croissance profite inégalement à tous, et un certain désenchantement apparaît face au blocage de la société. Les événements de Mai 1968 en sont le révélateur. Comme dans de nombreux pays, la contestation des étudiants se développe à partir de mars 1968. Les syndicats et les partis politiques de gauche profitent des manifestations étudiantes pour lancer une grève générale qui sera suivie par les ouvriers. Cette grève générale paralyse le pouvoir pendant le mois de mai.

De l'avis de ses propres partisans, de Gaulle a été complètement surpris par une crise qu'il ne prévoit pas et ne comprend pas. Indifférent aux revendications étudiantes et à la « crise de civilisation<sup>148</sup> » qu'elles révèlent, il ne voit là au mieux qu'un gigantesque chahut de jeunes qui ne veulent pas passer leurs examens, au pire une contestation de l'autorité de l'État à faire cesser sur-le-champ. Dans les premiers jours de mai, ses seules consignes sont de réprimer brutalement les manifestations étudiantes, contre l'avis de plusieurs de ses ministres qui conseillent l'apaisement.

Après la nuit des barricades du 10 mai au 11 mai 1968, de Gaulle, sceptique, laisse toutefois son Premier ministre Georges Pompidou, rentré d'un voyage en Iran et en Afghanistan<sup>149</sup>, mener une nouvelle politique d'apaisement Pompidou, qui a dû mettre sa démission dans la balance, veut éviter désormais les heurts, et parie sur l'essoufflement à terme du mouvement.

Du 14 au 18 mai, de Gaulle part en Roumanie. Or, en son absence, la grève générale se développe et des millions de grévistes paralysent la France, tandis que la Sorbonne et l'Odéon sont occupés sans réaction de la police. Seul aux commandes de l'État et de la majorité parlementaire, Pompidou paraît entre-temps devenu le vrai chef du pays.

À son retour anticipé de Roumanie le 18 au soir, de Gaulle décoit jusqu'à des fidèles inconditionnels en apparaissant dépassé et flottant, sans cette vivacité et cette efficacité de réaction qui le caractérisent d'habitude. Il semble écartelé entre la prudence pompidolienne et la fermeté qu'il prêche lui-même. Il attend le 24 au soir pour parler en public, et pour n'annoncer des mesures déjà éventées depuis plusieurs jours, qui ne répondent à aucune préoccupation de l'heure. « J'ai mis à côté », confesse-t-il aussitôt après avoir visionné son allocution. Le Général expose, dans cette allocution, qu'il entend que l'État doit rétablir l'ordre, maintenir la République. « La rue, c'est le désordre, la menace du totalitarisme, « la chienlit »<sup>150</sup>. Le soir même, de violents incidents éclatent à Paris, on relèvera des centaines de blessés et plusieurs barricades érigées<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Le 27 mai, les accords de Grenelle, passés entre le gouvernement Pompidou, les représentants des syndicats et du patronat, aboutissent à un train de mesures classiques<sup>[Quoi ?]</sup>. De Gaulle préside le Conseil des ministres qui ratifie aussitôt les accords, mais à la surprise de Pompidou et des chefs syndicaux, la base rejette les avancées de Grenelle, estimant que c'est la société entière qui est en cause. Les grèves continuent. Le 27, une manifestation au stade Charléty lance l'idée d'un gouvernement provisoire. Le jour même, François Mitterrand reprend cette solution et annonce sa candidature à la présidence de la République. La crise politique atteint son sommet.

La disparition soudaine et inexplicable du chef de l'État, parti avec son épouse en hélicoptère le 29 mai pour une destination inconnue, provoque la stupeur et ouvre la voie à toutes les supputations. Il passe par Baden-Baden, où il est reçu par le général Massu<sup>151</sup>. Dès son retour à Paris le lendemain, son allocution radiodiffusée a le ton de la fermeté. Il y annonce la dissolution de l'Assemblée nationale. Elle est suivie d'une immense manifestation organisée par les gaullistes sur les Champs-Élysées<sup>152</sup>.

De Gaulle était prêt à accepter certaines des revendications des manifestants. Il voulait faire approuver les réformes par référendum mais Georges Pompidou, en mettant sa démission dans la balance, le persuada de plutôt dissoudre l'Assemblée nationale. De Gaulle l'annonça le 30 mai 1968, dans un discours radiodiffusé, comme l'appel du 18 Juin ou l'intervention de 1960 pendant les barricades d'Alger. Les phrases étaient courtes, chacune ou presque annonçant une décision :

- « Étant le détenteur de la légitimité nationale et républicaine, j'ai envisagé, depuis vingt-quatre heures, toutes les éventualités, sans exception, qui me permettraient de la maintenir » ;
- « J'ai pris mes résolutions. Dans les circonstances présentes, je ne me retirerai pas. » ;
- « Je ne changerai pas le Premier ministre, qui mérite l'hommage de tous. » ;
- « Je dissous aujourd'hui l'Assemblée nationale » ;
- « Je charge les préfets, devenus ou redevenus Commissaires de la République, d'empêcher la subversion à tout moment et en tous lieux » ;
- « Quant aux élections législatives, elles auront lieu dans les délais prévus par la Constitution, à moins qu'on entende bâillonner le peuple français tout entier l'empêchant de s'exprimer en même temps qu'on l'empêche de vivre, par les mêmes moyens qu'on empêche les étudiants d'étudier, les enseignants d'enseigner, les travailleurs de travailler. Ces moyens, ce sont l'intimidation, l'intoxication et la tyrannie exercées par des groupes organisés de longue date en conséquence et par un parti qui est une entreprise totalitaire, même s'il a déjà des rivaux à cet égard ». De Gaulle opposait ainsi le Parti communiste français aux groupes maoïstes, alors que le premier semblait déjà bien dépassé par les événements. En clouant le PCF au pilori et lui prêtant une visée subversive délibérée, de Gaulle rompt avec la stratégie de Pompidou, qui n'a cessé de négocier avec le Parti au long du mois.

La fin du discours mentionne au sujet d'une déclaration antérieure, et sans la citer, « l'ambition et la haine de politiciens au rancart » et affirme qu'après avoir été utilisés « ces personnages ne pèseraient pas plus que leur poids, qui ne serait pas lourd ». Mais le Général néglige les 44,5 % des voix qui se sont portées en 1965 sur Mitterrand au second tour de la présidentielle, ou encore le simple siège de sa majorité aux élections législatives de 1967.

Une manifestation fut organisée et fut créditée d'un million de participants selon les organisateurs, sept cent mille selon la préfecture de police. Les élections de juin 1968 furent un grand succès pour la droite qui obtint 354 des 487 sièges (du jamais vu dans l'histoire du parlementarisme français). Georges Pompidou fut remplacé par Maurice Couve de Murville au mois de juillet.

La campagne des législatives occupa les forces politiques, tandis que la reprise du travail se faisait progressivement. La reprise en main, autoritaire, se fait parfois sans ménagement. Des Comités d'action civique, répondant à l'appel de De Gaulle, se constituent pour dresser des listes noires de grévistes et d'agitateurs notoires, et la police même renoue avec la brutalité des premiers jours de mai (quatre morts à déplorer en juin 1968). Cependant, de Gaulle bénéficie de la lassitude d'une opinion qui après avoir manifesté jusque fin mai sa sympathie majoritaire pour les révoltés, commence à se fatiguer de l'absence de perspectives du mouvement<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Les élections n'ont pourtant pas assez redynamisé le pouvoir. L'Assemblée nationale, plus à droite, est aussi plus frileuse face aux réformes pourtant nécessaires (participation, régionalisation, réforme de l'Université...). L'éviction du vrai vainqueur de la crise, Pompidou, a été mal comprise, et ce dernier fait désormais figure de recours et de successeur potentiel. De Gaulle n'est plus irremplaçable.

Il prononce son dernier discours public le 2 février 1969; il cite alors quelques vers en breton du poème *Da Varzed Breiz* (« Aux bardes de Bretagne », de son oncle Charles<sup>153</sup>).

### Référendum du 27 avril 1969

Dans un référendum portant sur le transfert de certains pouvoirs aux régions et la fusion du Sénat avec le Conseil économique et social<sup>154</sup>, de Gaulle proposait d'introduire des représentants des organisations professionnelles et syndicales au sein des conseils régionaux. Mettant tout son poids dans le référendum, il annonça à l'avance son intention de démissionner en cas de victoire du « non ». Celui-ci, auquel s'était rallié Valéry Giscard d'Estaing, l'emporta par 52,41 % le 27 avril 1969. Quelques minutes après minuit, le 28 avril 1969, un communiqué laconique tombe de Colombey : « Je cesse d'exercer mes fonctions de président de la République. Cette décision prend effet aujourd'hui à midi. »<sup>155</sup>.

### L'après-pouvoir

Ce communiqué est le dernier acte public de « l'homme du 18 Juin » : pour éviter d'être impliqué dans sa propre succession, il passe le temps de la campagne en Irlande où il arrive le 10 mai pour un séjour d'un mois. Treize jours à Sneem puis à Casheh où il vote par procuration ; ensuite il s'enferme à La Boisserie pour y écrire ses *Mémoires d'espoir* qui prendront la suite des *Mémoires de guerre* ; il y mène une existence retirée voire recluse.

Il effectue un voyage en Espagne, durant lequel il fait une visite de courtoisie au général Franco<sup>x</sup>, déclarant regretter n'avoir pu le rencontrer plus tôt du fait des circonstances internationales. Même si de Gaulle n'exerçait plus alors de charge publique, qu'un homme de son prestige aille conférer aimablement avec le dictateur espagnol suscita de nombreuses critiques parmi ses détracteurs.

### Mort

Le 9 novembre 1970, comme à l'accoutumée, le Général entame une partie de patience dans la bibliothèque de la Boisserie. À 19 h 2, il est pris d'un malaise causé par une rupture d'anévrisme<sup>y</sup> et meurt environ vingt minutes plus tard, avant même l'arrivée de son médecin le docteur Lacheny (venu de Bar-sur-Aube) et du curé de Colombey, l'abbé Claude Jaugey. La nouvelle n'est communiquée que le lendemain par une allocution télévisée du président de la République Georges Pompidou qui déclare que « la France est veuve »<sup>156, 157</sup>.

La mort de De Gaulle est l'occasion de prendre la mesure du rôle qu'il a joué dans l'histoire de France, ainsi que dans l'histoire de l'Europe et du monde. Ainsi, le lendemain du décès du général, le Roi des Belges Baudouin vient, à titre privé, présenter ses condoléances à madame De Gaulle. Dans ses *Mémoires de guerre*, De Gaulle s'abstint de condamner le roi Léopold III de Belgique lors de la reddition de l'armée belge, en 1940, et le gouvernement belge d'Hubert Pierlot et Paul-Henri Spaak en exil à Londres fut le premier des gouvernements alliés à reconnaître la légitimité du Gaullisme, malgré les pressions anglaises<sup>158</sup>.

Les obsèques religieuses du général ont lieu le 12 novembre 1970 à Colombey-les-Deux-Églises en présence de 50 000 personnes et d'une délégation des armées françaises, seule participation officielle autorisée par le Général dans son testament. L'homélie est alors prononcée par le prêtre et résistant Maurice Cordier<sup>159</sup>. À Paris, de nombreux chefs d'États étrangers sont rassemblés pour honorer sa mémoire à Notre-Dame, 70 000 personnes suivant la cérémonie depuis le parvis<sup>160</sup>.

Seul l'hebdomadaire satirique *Hara-Kiri* osa un titre provocateur dans son n° 94, daté du lundi 16 novembre 1970: « Bal tragique à Colombey un mort » (l'opinion était encore sous le choc de l'incendie d'un dancing qui avait causé la mort de 146 personnes une semaine plus tôt à Saint-Laurent-du-Pont) ; l'hebdomadaire fut interdit le lendemain.

Son testament<sup>161</sup> qu'il avait rédigé en 1952 en trois exemplaires numérotés, reste une dernière gifle d'outre-tombe aux conventions :

« Je veux que mes obsèques aient lieu à Colombey-les-Deux-Églises Si je meurs ailleurs, il faudra transporter mon corps chez moi, sans la moindre cérémonie publique.

Ma tombe sera celle où repose déjà ma fille Anne et où, un jour reposera ma femme. Inscription : Charles de Gaulle (1890-....). Rien d'autre.



Le 3 février 1969, de Gaulle avec Nixon, président des États-Unis En arrière-plan de gauche à droite : Haldeman, Ehrlichman, Kissinger<sup>w</sup> (conseillers de Nixon) et le secrétaire d'État Rogers.



Sa tombe à Colombey-les-Deux-Églises.

La cérémonie sera réglée par mon fils, ma fille, mon gendre, ma belle-fille, aidés par mon cabinet, de telle sorte qu'elle soit extrêmement simple. Je ne veux pas d'obsèques nationales. Ni président, ni ministres, ni bureaux d'assemblées, ni corps constitués<sup>z</sup>. Seules, les Armées françaises pourront participer officiellement, en tant que telles ; mais leur participation devra être de dimension très modeste, sans musiques, ni fanfares, ni sonneries<sup>aa</sup>.

Aucun discours ne devra être prononcé, ni à l'Église ni ailleurs. Pas d'oraison funèbre au Parlement. Aucun emplacement réservé pendant la cérémonie, sinon à ma famille, à mes Compagnons membres de l'ordre de la Libération, au Conseil municipal de Colombey. Les hommes et femmes de France et d'autres pays du monde pourront, s'ils le désirent, faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusque sa dernière demeure. Mais c'est dans le silence que je souhaite qu'il y soit conduit. Je déclare refuser d'avance toute distinction, promotion, dignité, citation, décoration, qu'elle soit française ou étrangère. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés. »

— Testament de Charles de Gaulle, 16 janvier 1952

Le 27 mai 2017, la croix de la tombe du Général est vandalisée par un individu seul, mais le socle est resté intact<sup>162</sup>.

## Carrière militaire

- 1909-1912 : École militaire de Saint-Cyr (promotion de Fès)
- 1<sup>er</sup> octobre 1911 : sous-lieutenant
- 1<sup>er</sup> octobre 1913 : lieutenant
- 1<sup>er</sup> janvier 1915 : capitaine
- 25 septembre 1927 : chef de bataillon
- 25 décembre 1933 : lieutenant-colonel
- 25 décembre 1937 : colonel
- 25 mai 1940 : général de brigade

## Distinctions et récompenses

Les distinctions et décorations attribuées au général de Gaulle ont été les suivantes<sup>163</sup>.

-  Grand-croix de la Légion d'honneur 13 novembre 1945, président du gouvernement provisoire<sup>164</sup>
  -  Officier de la Légion d'honneur 1934, militaire
  -  Chevalier de la Légion d'honneur 1919, militaire
-  Compagnon de la Libération<sup>165</sup> 1940
-  Grand-croix de l'ordre national du Mérite 1963, président de la République
-  Croix de guerre 1914-1918 militaire
-  Croix de guerre 1939-1945 militaire
-  Croix du combattant
-  Médaille des évadés (1920)<sup>166</sup>
-  Médaille interalliée de la Victoire
-  Médaille commémorative de la guerre 1914-1918
-  Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers
-  Médaille commémorative de la bataille de Verdun

Distinctions de grand maître :

- Grand maître de la Légion d'honneur 1945, président du gouvernement provisoire<sup>167</sup>, 1959-1969, président de la République
- Grand maître de l'ordre de la Libération, le premier et le seul<sup>168</sup>, 1947-1970, Libérateur de la France
- Grand maître de l'ordre national du Mérite 1963-1969, président de la République

Distinctions étrangères :

-  Grand-croix de l'ordre de Léopold<sup>er</sup> de Belgique (1945)
-  Chevalier de l'ordre du Christ<sup>169</sup> (1959)
-  Chevalier grand-croix décoré de grand cordon de l'ordre du Mérite de la République italienne (16 juin 1959)
-  Chevalier de l'ordre de la Maison royale de Chakri (Thaïlande)
-  Chevalier de l'ordre de l'Éléphant (Danemark)
-  Chevalier de l'ordre du Séraphin (Suède, 1963)<sup>170</sup>
-  Chevalier grand-croix de l'ordre royal de Victoria (Royaume-Uni)
-  Chevalier grand-croix de l'ordre de Saint-Olaf (Norvège)
-  Croix d'argent de l'ordre militaire de Virtuti Militari en 1920<sup>171</sup>
-  Chevalier grand-croix de l'ordre de la Rose blanche (Finlande)
-  Grand cordon de l'ordre du Dragon d'Annam
-  Chevalier grand-croix de l'ordre royal du Cambodge
-  Grand-croix de l'ordre du Million d'Éléphants et du Parasol blanc (Laos)
-  Ordre Polonia Restituta<sup>172</sup>
-  Ordre de l'Aigle aztèque (Mexique, 1963)
-  Ordre national du Cèdre
-  Chanoine d'honneur de la basilique Saint-Jean-de-Latran (1967)<sup>173</sup>



Armoiries en tant que chevalier de l'ordre du Séraphin

## Postérité

### Hommages

Quelques semaines après sa mort, le 23 décembre 1970, est votée une loi exonérant de droits de mutation sa succession pour « services exceptionnels rendus à la Nation<sup>174</sup> ». La loi est présentée au Parlement par le secrétaire d'État à l'Économie et aux Finances Jacques Chirac<sup>175, 176</sup>.

En 1972, est inauguré sur les hauteurs de Colombey-les-Deux-Églises le mémorial Général de Gaulle, signalé par une grande croix de Lorraine en granite. Le nouveau mémorial Charles de Gaulle est inauguré le 11 octobre 2008 par Nicolas Sarkozy, président de la République française et Angela Merkel, chancelière fédérale d'Allemagne<sup>177</sup>.

Inauguré en février 2008 dans les sous-sols de l'hôtel des Invalides l'Historial Charles de Gaulle est une des composantes du musée de l'Armée

Le nom de Charles de Gaulle a été donné à de nombreuses artères, des ponts ou des bâtiments importants des communes françaises : en 2007, l'Institut Charles-de-Gaulle dénombreait plus de 3 600 voies « de Gaulle »<sup>178</sup>, les municipalités de droite ou du centre choisissant volontiers l'appellation militaire « Général-de-Gaulle », tandis que celles de gauche préféraient souvent la forme civile « Charles-de-Gaulle »<sup>179</sup>. On peut citer notamment la place Charles-de-Gaulle (anciennement place de l'Étoile) et le pont Charles-de-Gaulle à Paris, l'avenue Charles-de-Gaulle à Saint-Priest, la place du Général-de-Gaulle à Lille, l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle (ex-aéroport de Roissy) et le porte-avions nucléaire *Charles de Gaulle*. Une rose lui est dédiée en 1974<sup>180</sup>.



L'imposante croix de Lorraine du mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises.

Le 4 avril 2005, lors d'une émission de France 2 diffusée en direct du Sénat, il est désigné par les téléspectateurs comme « le plus grand Français de tous les temps », devançant notamment Louis Pasteur, l'Abbé Pierre, Marie Curie, Coluche, Victor Hugo. Une partie des centristes, voire de la gauche, à l'image de Régis Debray, déclare aujourd'hui trouver en lui un inspirateur

Selon un sondage effectué en 2005, dans le contexte du dixième anniversaire de la disparition de François Mitterrand, ce dernier, alors seul président de gauche de la V<sup>e</sup> République, est considéré comme le meilleur président par 35 % des sondés, suivi par Charles de Gaulle (30 %) et Jacques Chirac (12 %), qui se réclame du gaullisme<sup>181</sup>. Un autre sondage réalisé par BVA quatre ans plus tard indique que 87 % des Français jugent positivement la présidence de Charles de Gaulle, le classant ainsi en première position de tous les présidents de la V<sup>e</sup> République<sup>182</sup>. Un sondage réalisé par le même institut en 2013 va dans le même sens : avec 89 % d'opinions positives, de Gaulle apparaît comme étant le président préféré des Français, tandis que Mitterrand n'est qu'en cinquième position avec 55 %<sup>183</sup>. En novembre 2010, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition, un sondage qualifie le général de Gaulle de « personnage le plus important de l'histoire de France » pour 44 % des sondés, devant Napoléon (14 %), Charlemagne (14 %), Jean Jaurès (12 %), Louis XIV (7 %) et Léon Blum (4 %)<sup>184</sup>. Une enquête réalisée par l'Ifop en avril 2011 indique que 45 % des Français considèrent le général de Gaulle comme celui ayant le plus changé la France, devant tous les autres présidents de la V<sup>e</sup> République (François Mitterrand, Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, Valéry Giscard d'Estaing, puis Georges Pompidou)<sup>185</sup>.

Des statues ont été érigées en sa mémoire aussi bien à Québec ou Londres qu'à Varsovie ou Moscou. La République populaire de Chine lui garde une forte reconnaissance publique pour l'avoir reconnue diplomatiquement en 1964. Israël ressentit d'autant plus durement ses déclarations fracassantes de 1967 que le culte populaire qui était voué à l'homme du 18 juin ne pouvait se comparer jusque-là, comme le rappelle Éric Roussel, qu'à celui du « Père de la nation » David Ben Gourion. Le monde arabe se souvient de ses critiques contre l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie. Ben Bella rendit hommage à de Gaulle comme au plus valeureux adversaire du FLN : « Chef militaire, c'est lui qui nous a porté les coups les plus durs », mais qui finit par accepter l'indépendance algérienne. En effet, pour Ben Bella : « De Gaulle voyait plus loin » et « De Gaulle n'était pas un politicien. Il avait cette dimension universelle qui fait trop souvent défaut aux dirigeants actuels »<sup>186</sup>. À ceux qui lui reprochaient d'être resté un client de la France gaullienne Léopold Sédar Senghor répliquait que peu de chefs d'État occidentaux pouvaient se vanter d'avoir risqué personnellement leur vie pour conduire une colonie à l'indépendance. Il n'est pas jusqu'au maître de Cuba, Fidel Castro, qui déclara devant les caméras avoir trouvé un modèle en de Gaulle à la lecture de ses *Mémoires de guerre*. L'Amérique latine ou le Viêt Nam apprécient encore le pourfendeur de la domination américaine, le Québec le contempteur de la prédominance anglophone.



Statue à Paris sur l'avenue des Champs-Élysées, face à celle de Georges Clemenceau par Jean Cardot (2000).



Statue à Québec devant l'hôtel Loews le



Statue devant l'hôtel Cosmos de Moscou, réalisée par le sculpteur d'origine géorgienne Zourab Tsereteli, érigée en 2005.



Statue à Varsovie.



Statue à Londres.



Statue à Nice.



Statue à Nantes sur le cours des 50-Otages

## Legs historique

La Constitution de 1958 dure maintenant depuis plus d'un demi-siècle, avec des modifications. « L'homme de Londres » est entré dans un passé mythique où, pour les Français, il incarne à lui seul l'opposition au régime de Vichy.

Les années que l'économiste Jean Fourastié a nommées les Trente Glorieuses (1945-1975) ont laissé aux Français le souvenir d'une époque, sinon heureuse (deux guerres coloniales), au moins de croissance et de prospérité. « Nous ne sommes pas les plus riches, nous ne sommes pas les plus puissants, mais je vous garantis que nous sommes parmi les plus heureux », affirma Georges Pompidou lors de vœux usuels de nouvel an aux Français. Or la fin de cette période heureuse se trouve correspondre à peu près à celle de De Gaulle : difficile dans ces conditions de séparer objectivement ce qui est dû à l'homme et à son dauphin désigné de ce qui est dû au contexte économique.

Bien des traits de sa personnalité avaient entraîné une sympathie des Français envers sa personne : d'abord son vocabulaire non conventionnel pour un homme politique de l'époque et de cet âge (« culbute », « chienlit »), ses boutades<sup>187</sup> (« Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur ? »<sup>188</sup>), son sens de la répartie (au cours d'une conférence de presse, il répondit à un journaliste dont la question était simplement « Comment allez-vous ? » : « Je ne vais pas mal. Mais rassurez-vous : un jour je ne manquerai pas de mourir »<sup>189</sup>) ; à Louis Vallon, qui s'était écrié « Mort aux cons ! » au cours d'une réunion, au temps du RPF, de Gaulle répondit : « Vaste programme ! »<sup>190</sup>, son mépris affiché des partis politiques, enfin, sa défiance envers une droite qui ne l'aimait pas et le lui fit voir en 1969, comme envers une gauche qui n'avait jamais vraiment soutenu le projet de participation des salariés aux bénéfices de leur entreprise qui lui était cher (conformément à sa politique directement inspirée du catholicisme social<sup>50</sup>). De Gaulle, c'était, dans un esprit très « Astérix », un de ces « petits qui ne se laissent pas avoir par les grands »<sup>191</sup>. On ne s'étonnera pas de sa déclaration selon laquelle son livre préféré était *Cyrano de Bergerac*. Et il fit un jour cette remarque ironique : « Au fond, vous savez, mon seul rival international, c'est l'intin ! »<sup>192, 193</sup>



Décor de l'office de tourisme de Colombey-les-Deux-Églises.

Le général de Gaulle a planifié et modernisé la recherche et l'industrie par l'impulsion de l'État. C'est de son époque que datent le début des grands programmes qui ont fait la force de l'industrie française et qui trouvent leur aboutissement aujourd'hui dans de grands champions français ou européens : dans l'aéronautique, la Caravelle a donné naissance à Airbus Industrie ; dans l'industrie spatiale, la création du Centre national d'études spatiales (CNES) en 1961, le programme spatial français des « Pierres précieuses » et la fusée Diamant, premier lanceur construit en dehors des États-Unis et de l'URSS, ont abouti à la naissance d'Arianespace et de l'Agence spatiale européenne ; dans l'industrie nucléaire, la création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1945 a permis à la France de contrôler l'ensemble de l'industrie nucléaire avec la société Areva ; dans l'industrie informatique<sup>194</sup>, les objectifs du plan Calcul (1966) ne furent pas atteints, mais, notamment grâce à la création de l'IRIA (devenu INRIA) en 1967, la France est le seul pays européen qui ait réussi à conserver un constructeur informatique purement européen, Bull, qui fabrique aujourd'hui des superordinateurs et, rapproché avec Atos, forme un champion européen de l'informatique.



Stèle dédiée à Charles de Gaulle à Massy (Essonne)

## Dans la culture populaire

Dans le langage populaire ou familier le général de Gaulle est connu comme « le Grand Charles » ou « Charlot »<sup>[réf. souhaitée]</sup>.

Il est surnommé « Mongénéral » par *Le Canard enchaîné*, qui recourt parodiquement au déterminant possessif d'usage militaire, devenu « une sorte de préfixe accolé aux noms des objets ou des domaines sur lesquels s'étendait la domination du président de la République » : « Mongouvernement », « MaFrance », etc. De la sorte, l'hebdomadaire satirique entend souligner « la personnalisation voire la privatisation du pouvoir », observe l'historien Laurent Martin<sup>195</sup>.

Dans le film *La Carapate* (1978), l'avocat parvient à se faire accorder la grâce présidentielle pour son client par le président Charles de Gaulle, alors que ceux-ci se retrouvent tous les deux dans des toilettes<sup>[réf. nécessaire]</sup>.

Dans la bande dessinée uchronique *Paris brûle encore* de la collection Jour J, Charles de Gaulle est assassiné lors des événements de Mai 68, quand le palais de l'Élysée est attaqué par les manifestants. La France sera alors plongée dans huit ans de guerre civile et Paris sera totalement en ruines.

*Charles de Gaulle* est une série de bande dessinée historique et biographique, par Jean-Yves Le Naour (scénario), Claude Plumail (dessin) et Albertine Ralenti (couleurs), avec le concours de la Fondation Charles de Gaulle



Statue de cire au musée Tussauds de Londres (1992).

## Publications

Charles de Gaulle, qui commence à écrire à l'âge de quinze ans, publie des articles et une nouvelle dans différentes revues entre 1908 et 1910 en utilisant le pseudonyme de *Charles de Lugale*<sup>196</sup>. Il est par la suite considéré comme un écrivain de talent<sup>197</sup>. L'écrivain et journaliste Claude Roy le salue, dans *Libération*, comme un des « grands écrivains latins de langue française »<sup>198</sup>.

Dans les années 1920, Pétain, qui souhaite entrer à l'Académie française fait appel à lui pour la rédaction d'un ouvrage, *Histoire du soldat français*, qui devait être publié sous le nom du maréchal<sup>199</sup>. Pétain n'en écrit que la partie sur la Première Guerre mondiale (*La Guerre mondiale 1914-1918*). À la suite de dissensions entre les deux hommes, le livre n'est jamais publié et de Gaulle reprend ses écrits pour la rédaction de l'essai *La France et son armée* sorti en 1938<sup>199</sup>.

En 1963, Charles de Gaulle fait partie des lauréats potentiels du prix Nobel de littérature<sup>200</sup> et ses *Mémoires de guerre* lui valent d'entrer dans la prestigieuse Bibliothèque de la Pléiade en 2000. Le troisième tome de ses *Mémoires de guerre*, *Le Salut, 1944-1946* est inscrit au programme du baccalauréat littéraire en 2011 et en 2013<sup>197</sup>.

## Ouvrages

- *Une mauvaise rencontre* Imp. de Montligeon, 1906 (écrit à 15 ans).
- « La Congrégation, Hors de France » *Revue du collège d'Antoing*<sup>o</sup> 6, 1908.
- *La fille de l'Agah*, nouvelle, Journal des voyages et des aventures de terre et de mer 1910.
- « Carnet de campagne d'un officier français », *Revue de Paris*<sup>o</sup> 6, 1920.
- *La Discorde chez l'ennemi* Berger-Levrault 1924
- « Le Flambeau (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties) », *Revue militaire*<sup>o</sup> 69 et 70, 1927.
- *La Défaite, question morale* 1927-1928.
- « Philosophie du recrutement », *Revue de l'Infanterien*<sup>o</sup> 439, 1929.
- *La Condition des cadres dans l'armée* 1930-1931.
- *Histoire des troupes du Levant* Imp. nationale 1931 (en collaboration avec le cdt Von, le col de Mierry collaborant à la préparation du texte final).
- *Le Fil de l'épée*, éd. Berger-Levrault, 1932.
- « Combats du Temps de paix », *Revue de l'Infanterien*<sup>o</sup> 476, 1932.
- « Pour une politique de défense nationale » *Revue Bleue*<sup>o</sup> 3, 1933.
- « Le soldat de l'Antiquité », *Revue de l'Infanterie*, 1933.
- « Forgeons une armée de métiers » *Revue des Vivants*, 1934.
- *Vers l'armée de métier*, Berger-Levrault, 1934.
- « Le problème belge », revue *Défense nationale*, 1936.
- *La France et son armée*, Plon, 1938.
- *Discours de guerre*, Paris ; Fribourg : LUF (Librairie universelle de France) Eglöf, 1944-1945, 3 vol. (Collection *Le Cri de la France* Série 2 ; 1 ; 2 ; 3), imprimés à Genève.
- *Trois études*, Berger-Levrault 1945 (Rôle historique des places fortes ; Mobilisation économique à l'étranger ; Comment faire une armée de métier) suivi par *Mémoire de la 26 janvier 1940*
- *Mémoires de guerre*:
  - Volume I - *L'Appel, 1940-1942* Plon, 1954,
  - Volume II - *L'Unité, 1942-1944* Plon, 1956,
  - Volume III - *Le Salut, 1944-1946* Plon, 1959.
- *Mémoires d'espoir*:
  - Volume I - *Le Renouveau, 1958-1962* Plon, 1970,
  - Volume II - *L'Effort, 1962...*, Plon, 1971.
- *Discours et Messages*:
  - Volume I - *Pendant la Guerre, 1940-1946* Plon, 1970,
  - Volume II - *Dans l'attente, 1946-1958* Plon, 1970,
  - Volume III - *Avec le Renouveau, 1958-1962* Plon, 1970,
  - Volume IV - *Pour l'Effort, 1962-1965* Plon, 1970,
  - Volume V - *Vers le Terme, 1966-1969* Plon, 1970.
- *Lettres, Notes et Carnets*:

- Tome 1 - 1905-1918, Plon, 1980,
- Tome 2 - 1919-juin 1940, Plon, 1980,
- Tome 3 - juin 1940-juillet 1941, Plon, 1981,
- Tome 4 - juillet 1941-mai 1943, Plon, 1982,
- Tome 5 - juin 1943-mai 1945, Plon, 1983,
- Tome 6 - mai 1945-juin 1951, Plon, 1984,
- Tome 7 - juin 1951-mai 1958, Plon, 1985,
- Tome 8 - juin 1958-décembre 1960, Plon, 1985,
- Tome 9 - janvier 1961-décembre 1963, Plon, 1986,
- Tome 10 - janvier 1964-juin 1966, Plon, 1986,
- Tome 11 - juillet 1966-avril 1969, Plon, 1987,
- Tome 12 - mai 1969-novembre 1970, Plon, 1988,
- Tome 13 - Compléments de 1924 à 1970, Plon, 1997.
- Textes, allocutions déclarations et notes La Documentation française<sup>o</sup> 216 (25 septembre 1967).
  - Voyage en Pologne du général de Gaulle, président de la République (611 septembre 1967).

## Filmographie

- *Adieu de Gaulle, adieu* de Laurent Herbière inspiré du roman *La Fuite à Baden* d'Hervé Bentégeat, téléfilm diffusé sur Canal+ en avril 2009 et prix 2009 au Festival du film de télévision de Luchon
- *Je vous ai compris : De Gaulle, 1958-1962* de Serge Moati, France Télévision, diffusé le 2 novembre 2010
- *Le Grand Charles* de Bernard Stora, France Télévision, 2006, ASIN B000E5OARA.
- *Ce jour-là, tout a changé - L'Appel du 18 Juin* de Félix Olivier, France Télévision, série en trois épisodes, diffusée le 8 juin 2010.

## Discographie

- Charles de Gaulle, *Discours historiques 1940-1969* (disque 33 t).

## Notes et références

### Notes

- a. Date à laquelle le comité national français et le commandement civil et militaire d'Algérie ont fusionné.
- b. Prononciation en français standardisé de Franceretranscrite selon la norme API.
- c. Jean-Baptiste de Gaulle (1720-1807), procureur au parlement de Paris.cf. notamment, *Almanach royal* de 1766 et celui de 1789-1790 : liste des Procureurs au Parlement de Paris.) Cette charge n'était pas nobilissante et, contrairement à ce qu'on peut souvent lire (par exemple sur cette page(<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/jeunesse-et-formation/documents/la-genealogie-du-general-de-gaulle.php>)) la famille de Gaulle n'appartenait pas à la noblesse de robe Cf. Éric Chiaradia, *L'Entourage du général de Gaulle : juin 58-avril 69*, éditions Publibook, 2011. Sur les charges anoblissantes, lire Philippe du Puy de Clinchamps, *La Noblesse*, PUF, 1959, réédité en 1996.
- d. De Gaulle affirma ainsi : « J'ai toujours pensé que je serai un jour à la tête de l'État. Oui, il m'a toujours semblé que ça allait de soi. À quarante ans, ma certitude était la même qu'à quinze ans. »
- e. Promotion de Fès dont le major fut Alphonse Juin
- f. Considéré par Philippe de Gaulle comme l'un des rares amis de son père, Nachin présentera de Gaulle à Émile Mayer et éditera, dans la collection « Classiques de l'art militaire » qu'il fonde aux éditions Berger-Levrault en 1932, les premiers ouvrages du général, dont il soutient les théories sur l'armée motorisée et les divisions blindées autonomes.
- g. Guderian déclare ainsi à Jacques Benoist-Méchin en 1941 : « Lorsque a paru le livre du général de Gaulle en 1934, nous étions déjà engagés dans cette voie depuis 1932. Sa lecture nous a vivement intéressés, mais elle ne nous a rien appris. C'est au plus nous a-t-elle encouragés à persévérer dans nos efforts. D'ailleurs, l'idée était dans l'air. Après Fuller et Estienne, tout chef militaire lucide devait y venir. L'étonnant n'est pas que de Gaulle y ait songé, mais qu'il ait été, le seul en France à le faire, et que ses idées y aient été si mal accueillies. » Ces propos sont rapportés dans *Histoire de l'armée allemande* vol. 3.
- h. En 1924, Charles de Gaulle dédicacaa *La Discorde chez l'ennemi* Maurras en lui témoignant ses « respectueux hommages » (voir *Enquête sur l'histoire* n<sup>o</sup> 6, printemps 1993, p. 48). En 1940, la nomination au grade de général de Charles de Gaulle provoqua la jubilation de Charles Maurras dans *l'Action française* en juin 1940.
- i. Claude Mauriac, chef de son secrétariat particulier à la Libération a révélé l'attention portée par de Gaulle au sort du théoricien du nationalisme intégral ; il intervient ainsi pour que Maurras ne passe pas devant la cour de justice de Lyon en septembre 1944, mais devant la Haute Cour réputée plus indulgente. Mais Charles Maurras en voudra toujours à de Gaulle d'avoir rompu avec Pétain.
- j. De Gaulle écrit : « L'impérieuse subordination des intérêts particuliers à ceux de l'État, la discipline exigée et obtenue de tous, la coordination imposée aux divers départements par l'action personnelle du Duce, enfin cette sorte d'exaltation latente entretenue dans le peuple par le fascisme pour tout ce qui concerne la grandeur de la patrie, favorisent à l'extrême les mesures de défense nationale. »
- k. Dans son ouvrage *Le Fil de l'épée*, Charles de Gaulle décrit ainsi l'homme d'action : « L'homme d'action ne se conçoit guère sans une forte dose d'égoïsme, d'orgueil, de dureté, de ruse. »
- l. De Gaulle n'hésite pas à flatter celui qui jouera un rôle décisif dans son entrée en politique ; il lui écrira ainsi le 3 août 1936 : « Je suis parfaitement convaincu que le jour n'est pas loin où il faudra bien que le pays se tourne vers vous et vous prie de le diriger dans les voies qui sont les vôtres. »
- m. « Alors, au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence militaire de l'adversaire, je me sens soulevé d'une fureur sans bornes. Ah ! C'est trop bête ! La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle continue. Il y a, pour cela, de l'espace dans le monde. Si je vis, je me battraï, où qu'il faudra, tant qu'il faudra, jusqu'à ce que l'ennemi soit défait et lavée la tache nationale. Ce que j'ai pu faire, par la suite, c'est ce jour-là [16 mai] que je l'ai résolu. », dans *Mémoires de guerre*, tome I : « L'Appel », Charles de Gaulle, éditeur Bibliothèque de la Pléiade 1956, p. 35-36.
- n. Charles Maurras, qui qualifie de Gaulle de « pénétrant philosophe militaire » affirme : « Sa thèse nous paraissait suffisamment contraire à la bêtise démocratique pour ne pas ajouter à ces tares intrinsèques, la tare intrinsèque de notre appui. Mieux valait ne pas compromettre quelqu'un que, déjà, ses idées compromettaient toutes seules. »
- o. Roland de Margerie, *Journal, 1939-1940*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2010, 416 p. (ISBN 978-224677041), p. 309-315.
- p. Ce conseil de guerre est réuni à Toulouse ; il comprend les généraux Boris, Philippe, de Charry, Sivot, Lafontaine et Loubard<sup>93</sup>
- q. Ces deux condamnations seront annulées, respectivement par la cour d'appel de Toulouse et celle de Riom, après la Libération<sup>93</sup>
- r. Le général de Gaulle ne retiendra que le nom de Thierry d'Argenlieu dans ses Mémoires. Le texte exact de *L'Appel* de De Gaulle est : « Le 21 juillet 1940, j'obtins que plusieurs de nos aviateurs prissent part à un bombardement de la Ruhr et fis publier que les Français libres avaient repris le combat. Entre-temps, tous nos éléments, suivant l'idée émise par d'Argenlieu, adoptèrent comme insigne la Croix de Lorraine. » (Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre L'Appel (1940-1942)* chap. « La France libre », Plon, 1954 (ISBN 978-2-266-09526-6) (repris par édit. Pocket, p. 99).
- s. (voir *supra*).
- t. (voir *infra*).
- u. À l'époque, la Communauté européenne ne comprend que 6 pays au sein de laquelle la France, malgré la décolonisation et la guerre d'Algérie, est la plus puissante.
- v. « Dante, Goethe, Chateaubriand, appartiennent à toute l'Europe dans la mesure même où ils étaient respectivement et éminemment Italien, Allemand et Français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et s'ils avaient pensé, écrit en quelque « esperanto » *owolapük* intégrés. », Charles de Gaulle, conférence de presse du 15 mai 1962
- w. Alors conseiller à la sécurité nationale futur secrétaire d'État (de 1973 à 1977), principal négociateur américain pour la fin de la guerre du Viêt Nam.
- x. Winston Churchill et Dwight Eisenhower l'avaient précédé plusieurs années auparavant, l'un officieusement lors de ses nombreuses escapades en Espagne, l'autre officiellement.
- y. La rupture d'anévrisme est une complication fréquente du syndrome de Marfan maladie dont aurait pu être affecté de Gaulle et qui expliquerait sa grande taille. Cf. (en) J. Wiley, *The molecular biology and pathology of elastic tissues* Ciba Foundation, 1995, p. 145.
- z. Le ministre des Finances, Valéry Giscard d'Estaing s'y rend tout de même en argumentant que ce n'est pas en ministre qu'il vient, mais en simple Français. Tous les autres officiels, le président Nixon compris, assistent au même moment à une simple messe en l'honneur du général à Notre-Dame de Paris
- aa. Ce qui incluait Jacques Chaban-Delmas et André Malraux

### Références

- Hypothèse reprise par Philippe de Gaulle, *Mémoires accessoires 1921-1946* Paris, Plon, 1997 (ISBN 225918586X) et sur cette page. (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/jeunesse-et-formation/documents/la-genealogie-du-general-de-gaulle.php>), également, Michel Sementéry *Les Présidents de la République française et leur famille* éditions Christian, 1982.

2. Chérin et d'Hoziar, *Cabinet des titres*; Régis Valette, *Catalogue de la noblesse française subsistante aux XVIII<sup>e</sup> siècle*; Seréville et Saint-Simon; Philippe du Puy de Clinchamps etc.
3. Jean-Louis Beaucarnot *De Césaire à Sarkozy : Petite histoire des noms du pouvoir* éditions J.C. Lattès, 2007.
4. Paul-Marie de La Gorce *De Gaulle entre deux mondes* Fayard, 1964, p. 14.
5. Catherine Legrand, Bruno Larebière, *Charles de Gaulle*, Éditions Chronique, 1997, p. 1923.
6. Cette Marie Nicot, que des biographes du général de Gaulle ont présenté comme une descendante de Jean Nicot (Cf. cette page. (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/jeunesse-et-formation/analyses/la-famille-de-gaulle.php>))
7. La généalogie du général de Gaulle sur le site de la Fondation Charles de Gaulle (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/jeunesse-et-formation/documents/la-genealogie-du-general-de-gaulle.php>)
8. François Flohic, *Souvenirs d'Outre-Gaulle*, Paris, Plon, 1979, p. 208 (citant Richard Hayes, *Biographical Dictionary of Irishmen in France* Dublin, Gill, 1949, p. 163) :

« Il n'y avait rien de surprenant à ce que de Gaulle connût aussi bien l'histoire de l'Irlande. Par sa grand-mère maternelle, Joséphine Anne Marie Maillot, Charles de Gaulle descendait de ce clan MacCartan, originaire du district de Kinlarty dans le comté de Down, dont un cadet — Anthony MacCartan — par fidélité à la cause jacobite, avait débarqué de son Irlande natale pour prendre du service dans la Brigade irlandaise du roi de France et faire souche dans le Nord à l'orée du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parfois il y a confusion entre Kinlarty dans l'Irlande du Nord et Killarneju sud-ouest. »

9. de Gaulle et Tauriac 2003-2004, p. À préciser.
10. Simon Epstein, *Un paradoxe français : antiracistes dans la Collaboration, antisémites dans la Résistance* Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel. Histoire » 2008, 622 p. (ISBN 978-2-226-17915-9), p. 419-420.
11. Philippe Foro, « Charles de Gaulle et François Mitterrand : regards croisés sur l'Allemagne à partir de leur expérience de la captivité », dans Sylvie Caucanas, Rémy Cazals, Pascal Payen (dir), *Les Prisonniers de guerre dans l'Histoire. Contacts entre peuples et cultures* Privat, Toulouse, 2003, p. 280.
12. Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets, 1905-1918* éd. Plon, 1980, p. 7 et 8.
13. Claude Guy, *En écoutant de Gaulle. Journal. 1946-1949* Paris, Grasset, 1996, p. 71.
14. Études (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/biographie/1890-1914-une-education-traditionnelle.php>)
15. Mis à la retraite d'office par mesure de discipline avec le grade de colonel.
16. Charles de Gaulle pendant la Grande Guerre ([http://www.gaullisme.fr/cdg\\_14\\_18.htm](http://www.gaullisme.fr/cdg_14_18.htm))
17. Philippe Foro, « Charles de Gaulle et François Mitterrand : regards croisés sur l'Allemagne à partir de leur expérience de la captivité », dans : Sylvie Caucanas/Rémy Cazals/Pascal Payen (dir), *Les prisonniers de guerre dans l'Histoire. Contacts entre peuples et cultures* Privat, Toulouse, 2003, p. 279.
18. Duval-Stalla 2008 p. 54.
19. Max Gallo, *De Gaulle, tome premier : L'Appel du destin*, III, 10.
20. Ordre n° 20645, extrait :

« M. De Gaulle, Charles André, Joseph, Capitaine commandant la 10<sup>e</sup> Compagnie du 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, a été nommé dans l'ordre de la Légion d'Honneur au grade de chevalier

« À DOUAUMONT le 2 mars 1916 sous un effroyable bombardement, alors que l'ennemi avait percé la ligne et attaquait sa compagnie de toute part, a organisé après un corps à corps farouche, un îlot de résistance où tous se battirent jusqu'à ce que fussent dépensées les munitions, fracassés les fusils et tombés les défenseurs désarmés ; bien que très grièvement blessé d'un coup de baïonnette, a continué à être l'âme de la défense jusqu'à ce qu'il tombât inanimé sous l'action des gaz.

La présente nomination comporte l'attribution de la CROIX DE GUERRE avec A.R.L.M.E.

Le maréchal de France, commandant les armées de l'Est,  
PÉTAIN » »

21. « Grande Guerre : la mystérieuse capture de Charles de Gaulle à Verdun » (<https://www.france24.com/fr/20160302-grande-guerre-capture-verdun-charles-gaulle-prisonnier-histoire-lache-courage-combats>) sur *france24.com*, 2 mars 2016 (consulté le 14 février 2019)
22. « Samson Delpech soldat du 33<sup>e</sup> Ri témoignage », *Sud Ouest*, 16 avril 1961, p. 5
23. « Samson Delpech témoignage », *Sud-Ouest*, 29 mai 1966, p. 4
24. « De Gaulle à Douaumont en 1916 : l'enfance d'un lâche » (<http://centenaire.org/fr/espace-scientifique/societe/de-gaulle-douaumont-en-1916-lenfance-dun-lache>) sur *centenaire.org* (consulté le 14 février 2019)
25. De Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets* tome I : « 1905-1918 », chez Plon.
26. Philippe de Gaulle, *Mémoires accessoires* vol. 1 : 1921-1946, ED18, coll. « Fonds Charles de Gaulle », 30 octobre 2014, 490 p. (ISBN 9782259229050, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=ernpBAAQBAJ>)).
27. Olivier Forcade, Eric Duhamel et Philippe Val, *Militaires en République : Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France* Publications de la Sorbonne, coll. « Histoire de la France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles / Actes du colloque international tenu au Palais du Luxembourg et à la Sorbonne les 4, 5 et 6 avril 1996 », 1<sup>er</sup> janvier 1999, 734 p. (ISBN 9782859443627, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=v6hPti6cS4gC&pg=PA504&lpg=PA504>)), p. 504.
28. Catherine Legrand, *Charles de Gaulle*, Éd. Chronique, 1997, p. 119.
29. Le Groignec 1998 p. 32.
30. Mort d'Élisabeth de Gaulle ([https://www.ouest-france.fr/actu/actuDet\\_-Deces-d-elisabeth-de-gaulle-l-une-des-deux-filles-du-general\\_55257-2180357\\_actu.Htm](https://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Deces-d-elisabeth-de-gaulle-l-une-des-deux-filles-du-general_55257-2180357_actu.Htm)) sur *Ouest-France*.
31. « En Histoire, le capitaine de Gaulle, jeune, élégant, avec de hautes bottes jaunes, des culottes collantes et une tenue bleu pastel, plein de dignité déjà, nous expliquait en langage noble Richelieu, Mazarin et le traité de Westphalie... », dans Général Beaufre, *Le drame de 1940* éd. Plon, 1965, p. 31.
32. de Gaulle et Tauriac 2003, p. 378.
33. Les années 1921-1939 sur le site de la fondation Charles de Gaulle (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/un-officier-non-conformiste/reperes/chronologie-1921-1939.php>)
34. <https://www.lorientlejour.com/article/930313/lorsque-de-gaulle-vivait-au-liban.html>
35. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, tome 2 : 1919-1940* Paris, Plon, 1981, 384 p. (ISBN 9782259228978, lire en ligne ([https://books.google.fr/books?redir\\_esc=y&hl=fr&id=ZUUFBQAAQBAJ&q=tigre#v=snippet&q=tigre&f=false](https://books.google.fr/books?redir_esc=y&hl=fr&id=ZUUFBQAAQBAJ&q=tigre#v=snippet&q=tigre&f=false)))
36. Max Gallo, Yves Guéna, *De Gaulle, les images d'un destin* Cherche-Midi, 2007, p. 182.
37. Le Groignec 1998 p. 102-105.
38. Valode 2011, p. À préciser.
39. Jean-Baptiste Estienne (1860-1936) (<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/page/affichegh.php?idGH=130&idLang=fr>)
40. Albert Speer (trad. Michel Brottier), *Au cœur du Troisième Reich*, Librairie Arthème Fayard, Paris, novembre 2010, p. 440.
41. Vincent Duclert, « MAYER, Émile (1851-1938) » dans Claire Andrieu, Philippe Braud et Guillaume Piketty (dir.), *Dictionnaire De Gaulle*, Paris, Robert Lafont, coll. « Bouquins », 2006, XI-1265 p. (ISBN 2-221-10280-0), p. 744-745.
42. Eugen Weber, *L'Action française*, éd. Hachette, 1990, p. 297, note e.
43. Roussel 2002, p. 44.
44. Paul Reynaud, *Carnets de captivité* Paris, éd. Fayard, p. 367.
45. André Gillois, *Histoire secrète des Français à Londres* p. 299.
46. Claude Bourdet *L'aventure incertaine. de la Résistance à la Restauration*, Paris, Stock, 1975, p. 249.
47. Edmond Michelet, *La querelle de la fidélité. Peut-on être gaulliste aujourd'hui ?* Paris, 1971, p. 20-27.
48. Daniel Bermond, « De Gaulle et Péguy », *L'Histoire*, n° 358, novembre 2010 (lire en ligne (<http://www.lhistoire.fr/de-gaulle-et-p-guy>)).
49. Michel Tauriac, *De Gaulle avant De Gaulle : la construction d'un homme* Plon, 17 janvier 2013, 471 p. (ISBN 9782259220682, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=sjTSKqI9IDwC>)).
50. Bardy 2011, p. À préciser.
51. Roussel 2002, p. 75.
52. Venner 2004, p. 45.

53. sous l'intitulé « *Les Amis de Temps présent* à l'honneur » dans « Le gaullisme est-il à gauche ? » dans Centre d'information sur le gaullisme (<http://www.gaullisme.net/gaullisme-droite-gauche.html>) Consulté le 16 novembre 2013.
54. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, éd. Fayard, éd. de Fallois, tome III, 2000, p. 88-91.
55. Duval-Stalla 2008, p. À préciser.
56. Ladislav Mysyrowicz, *Anatomie d'une défaite*, L'Âge d'homme, 1973, 385 p. (ISBN 9782825130117, lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=RuiV3pYF6UCQ>)) p. 264.
57. Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets, 1919juin 1940*, Paris, éd. Plon, 1980, p. 458.
58. Il n'a envoyé ce mémorandum qu'à quatre-vingts personnalités politiques et militaires (Philippe Burrin, *La Dérive fasciste : Doriot, Déat, Bergery (1933-1945)* Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2003 (1<sup>re</sup> éd. 1986), 540 p. (ISBN 9782021164756 lire en ligne (<https://books.google.fr/books?id=bjJDAwAAQBAJ>))).
59. Robert Frank, « Le Front populaire a-t-il perdu la guerre ? », dans Michel Winock (dir) *Les Années trente. De la crise à la guerre* éd. du Seuil, « Points »-histoire, p. 107-109.
60. Charles de Gaulle, *Lettres, Notes et Carnets, 1919juin 1940*, Paris, éd. Plon, 1980, p. 442.
61. *L'avant-guerre civile*, L'Âge d'homme, 1998, 117 p. (ISBN 9782825111963 lire en ligne ([https://books.google.fr/books?id=P5I2J\\_LZ9jCQ](https://books.google.fr/books?id=P5I2J_LZ9jCQ))) p. 56.
62. Cité dans Jean-Luc Barré, *Devenir de Gaulle*, Perrin, coll. « Tempus », 2003.
63. Charles de Gaulle, *Le Fil de l'épée*, éd. Berger-Levrault de 1944, p. 168.
64. Le Bihan 2010, p. À préciser.
65. « Chronologie militaire de Charles de Gaulle » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/chronologies/chronologie-militaire-de-charles-de-gaulle.php>) sur le site charles-de-gaulle.org, consulté le 7 mai 2010.
66. François-Yves Le Moigne, *Histoire de Metz*, éditions Privat, 1986, p. 379.
67. Situation des troupes françaises au 10 mai 1940 (<http://www.watf40.fr/ATF40/documents/chapitre%202.pdf>)
68. "Georges Boris. Trente ans d'influence. Blum de Gaulle, Mendès France", de Jean-Louis Crémieux-Brilhac : une certaine idée de la gauche [1] ([https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/01/28/georges-boris-trente-ans-d-influence-blum-de-gaulle-mendes-france-de-jean-louis-cremieux-brilhac\\_1297864\\_3260.htm](https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/01/28/georges-boris-trente-ans-d-influence-blum-de-gaulle-mendes-france-de-jean-louis-cremieux-brilhac_1297864_3260.htm)) autres : [2] (<http://www.solidariteetprogres.org/Boris-Roosevelt-De-Gaulle-Mendes-sources-inspiration-combat-aujourd'hui.htm>) [3] ([https://www.lexpress.fr/culture/livre/georgesboris-trente-ans-d-influence-leon-blum-de-gaulle-et-mendes-france\\_904973.html](https://www.lexpress.fr/culture/livre/georgesboris-trente-ans-d-influence-leon-blum-de-gaulle-et-mendes-france_904973.html))
69. « L'appel du 21 mai 1940 à Savigny-sur-Ardres » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/documents/l-appel-du-21-mai-1940-a-savigny-sur-ardres.php>) sur charles-de-gaulle.org (consulté le 29 mai 2016).
70. Centre national de la recherche scientifique (France) *Annales de Normandie* ([https://books.google.fr/books?ei=fi\\_kS7WKGouumAPP07BA&ct=result&id=Rd9nAAAAAMAAJ&dq=e+Gaulle+%2225+mai+1940%22+%22g%C3%A9ral+de+brigade+%C3%A0+titre+temporaire%22&q=%2225+mai+1940%22](https://books.google.fr/books?ei=fi_kS7WKGouumAPP07BA&ct=result&id=Rd9nAAAAAMAAJ&dq=e+Gaulle+%2225+mai+1940%22+%22g%C3%A9ral+de+brigade+%C3%A0+titre+temporaire%22&q=%2225+mai+1940%22)) volume 44, 1994, p. 131.
71. Michèle et Jean-Paul Cointet, *La France à Londres : renaissance d'un État (1940-1943)* (<https://books.google.fr/books?id=FDVt4J3ajCgC&pg=PR255&dq=false>), Éditions Complexe, 1990, p. 255.
72. Charles Maurras dans *L'Action française* des 1<sup>er</sup> et 3 juin 1940.
73. Roussel 2002, p. 84-85.
74. De Gaulle fait état de cette citation sans en donner le texte dans le *Mémoires de guerre* « L'Appel », p. 53. Le texte est cité dans Gérard Chauvy *Le drame de l'armée française* p. 535.
75. « Un historien de la guerre, Henri de Wailly », entretien, *La Nouvelle Revue d'histoire* n° 61, juillet-août 2012, p. 13.
76. Lacouture, *Le Rebelle*, p. 331.
77. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets : 8 mai 1945 - 18 juin 1951*, Plon, 1984, p. 21.
78. Lacouture, *Le Rebelle*, p. 352.
79. Daniel Laurent, « L'Appel du 18 Juin. Les débuts chaotiques de la France libre » (<http://www.histoquiz-contemporain.com/Histoquiz/Lesdossiers/LaFrance19391945/3/Dossiers.htm>), *Les Dossiers HistoQuiz, La Seconde Guerre mondiale* sur [histoquiz-contemporain.com](http://www.histoquiz-contemporain.com)
80. Général E.L. Spears, *Assignment to Catastrophe - The Fall of France* (en), Heinemann, 1954, p. 153.
81. Max Egremont *Under Two Flags – the Life of Major General Sir Edward Spears* 1997.
82. *Mémoires de guerre* tome I : « L'Appel », Charles de Gaulle, éditeur Bibliothèque de la Pléiade 1956, p. 73.
83. Éric Roussel *16 juin 1940 : le naufrage* Paris, Gallimard, 2009, 249 p. (ISBN 978-2-07-073494-8).
84. Jean-Louis Crémieux-Brilhac *La France libre*, Gallimard, 1996, p. 49-50.
85. Mathieu van Berchem, « Lumière suisse sur l'Appel du Général de Gaulle » ([http://www.swissinfo.ch/fre/politique\\_suisse/Lumiere\\_suisse\\_sur\\_l\\_Appel\\_du\\_General\\_de\\_Gaulle.htm?cid=91011130](http://www.swissinfo.ch/fre/politique_suisse/Lumiere_suisse_sur_l_Appel_du_General_de_Gaulle.htm?cid=91011130)), swissinfo.ch, 16 juin 2010.
86. Le discours filmé du 2 juillet 1940 (<http://www.appeldu18juin70eme.org/plus-sur-le-general/2-ressources/decouverte-ecpad-le-discours-filme-du-general-du-2-juillet-1940.html>)
87. Olivier Wieviorka « Résister au nazisme », émission *La Fabrique de l'histoire* sur France Culture, 31 janvier 2013, 9 min 50 s.
88. « L'appel dans la presse quotidienne : articles parus le 19 juin 1940 dans la presse quotidienne française au lendemain de l'appel du 18 Juin » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/audience/l-appel-dans-la-presse-quotidienne-francaise.php>), sur charles-de-gaulle.org, Fondation Charles-de-Gaulle (consulté le 1<sup>er</sup> juillet 2016).
89. *De Gaulle et la Libération* Fondation Charles de Gaulle, 1994, p. 10.
90. Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre – L'Appel op. cit.*, p. 331 : « Lettre [de réponse] au général Weygand », du 20 juin 1940.
91. « *Point d'histoire* : à propos de Weygand par le général de Boissieu » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/revue-espoir/articles-comptes-rendus-et-chroniques/point-d-histoire-a-propos-de-veygand-par-le-general-de-boissieu.php>) article publié dans *Point d'histoire*, n° 139, juin 2004, sur charles-de-gaulle.org.
92. Fondation Charles de Gaulle ([http://www.de-gaulle-edu.net/sentrainer/module18j/02etape\\_01.htm](http://www.de-gaulle-edu.net/sentrainer/module18j/02etape_01.htm))
93. B. Dv., « En juillet 1940 de Gaulle était condamné à Toulouse », *La Dépêche*, 9 novembre 2014 (lire en ligne (<https://www.ladepeche.fr/article/2014/11/09/1987987-en-juillet-1940-de-gaulle-etait-condamne-a-toulouse.html>))
94. Décret du 8 décembre 1940 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9611018j/f8>) Journal officiel de l'État français n° 319 du 10 décembre 1940 p. 6044.
95. Pierre de Broissia, *La France libre : l'épopée des Français libres au combat, 1940-1945* Fondation de la France libre, 2004, p. 46.
96. Georges Thierry d'Armenieu « Les origines des FNFL » (<http://www.france-libre.net/temoignages-documents/temoignages/origines-fnfl.php>) *Revue de la France libre* n° 29, juin 1950, p. 17-20.
97. « Sous le signe de la Croix de Lorraine », article publié par *France d'abord*, journal brazzavillois dans le n° 18 du mercredi 5 novembre 1941, p. 11-13, reproduisant, comme indiqué en en-tête, « des extraits d'une conférence faite dernièrement à Londres par l'amiral Muselier ». L'amiral explique, paragraphes 4 à 6 de l'article, 11 :
- « Dès le début, il m'a paru nécessaire de différencier de façon apparente, les bâtiments de guerre de la France libre et ceux restés fidèles au gouvernement du Maréchal Pétain.

Un de mes premiers ordres — du 2 juillet, si j'ai bonne mémoire — précisa que les bâtiments des Forces Navales Françaises libres porteraient à la poupe les couleurs nationales françaises et à la proue un pavillon carré bleu, orné d'une Croix de Lorraine rouge. Et ce fût (*sic*) l'origine de l'insigne du Mouvement de la France libre.

Pourquoi j'ai choisi la Croix de Lorraine ? Parce qu'il fallait un emblème en opposition à la Croix Gammée et parce que j'ai voulu penser à mon père qui était Lorrain. »
98. « Voix et relais de la France libre: les comités de la France libre à l'étranger » (<http://www.france-libre.net/france-libre-france-combattante/france-libre-france-combattante/voix-relais-comites.php>) sur le site de la Fondation de la France libre (<http://www.france-libre.net/>)
99. Michel Winock, *La France et les Juifs. De 1789 à nos jours* Le Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004 (ISBN 2-0208-3787-0).
100. Agnès Bruno, Florence Saint-Cyr-Gherardi, Nathalie Le Baut, Séverine Champonnois, *Propagande contre propagande en France, 1939-1945* Musées des pays de l'Ain, 2006, 105 p., p. 68.
101. François Broche, « Le Général et les Juifs : un mauvais procès », *Espoir*, Paris, Plon / Institut Charles-de-Gaulle n° 150, mars 2007, p. 84-85 (lire en ligne (<http://www.charles-de-gaulle.org/wp-content/uploads/2017/12/Le-Général-et-les-Juifs.pdf>))
102. François Kersaudy, *De Gaulle et Churchill* Perrin, 2003 et *De Gaulle et Roosevelt* Perrin, 2005.
103. *France-Orient*, « revue de la France combattante en Orient », qui publie le communiqué du CNF dans le n° 16, août 1942.
104. Michel Dumoulin, *Spaak*, Éd. Racine, Bruxelles, 1999, p. 285.
105. Sur de Gaulle à Alger on lira avec profit le témoignage de Paul Saurin ; « La vie de la France sous l'Occupation », Hoover Institute, Librairie Plon, 1957, tome II, 728-746.
106. Voir *Histoire de Laval aux<sup>x</sup> siècles*.
107. « Ah ! C'est la mer ! Une foule immense est massée de part et d'autre de la chaussée. Peut-être deux millions d'âmes. Les toits aussi sont noirs de monde. À toutes les fenêtres s'entassent des groupes compacts, pêle-mêle avec des drapeaux. Des grappes humaines sont accrochées à des échelles, des mâts, des réverbères. Si loin que porte ma vue n'est qu'une houle vivante, dans le soleil, sous le tricolore. » De Gaulle dans le *Mémoires de guerre* tome II : « L'Unité », 1956.

- L08. Marie Kirschen, « Est-ce vraiment de Gaulle qui a donné le droit de vote aux femmes ? » ([http://www.liberation.fr/politiques/2015/04/29/est-ce-vraiment-de-gaulle-qui-a-donne-le-droit-de-vote-aux-femmes\\_1277138?xtor=rss-450](http://www.liberation.fr/politiques/2015/04/29/est-ce-vraiment-de-gaulle-qui-a-donne-le-droit-de-vote-aux-femmes_1277138?xtor=rss-450)) liberation.fr, 29 avril 2015.
- L09. Article Ouest-France modifié le 27/09/2013 (<https://www.ouest-france.fr/economie/nationalisations-trois-grandes-periodes-en-france-videos-236254>)
- L10. Lacouture 1985 p. 258.
- L11. Déclaration à l'Assemblée nationale 1<sup>er</sup> juin 1958 ([http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/de\\_gaulle.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/de_gaulle.asp))
- L12. « mai - décembre 1958 : De Gaulle, le retour » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/biographie/mai-decembre-1958-de-gaulle-le-retour.php>), Fondation Charles-de-Gaulle consulté le 30 avril 2012.
- L13. François-Xavier Verschave, *De la Françafrique à la Mafiafrique* Tribord, 2004, p. 9.
- L14. Décision Proclamation présidentielle 1958 du 8 janvier 1959 (<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseilconstitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-par-date/1959/proclamation-presidentielle-1958/decision-proclamation-presidentielle-1958-du-08-janvier-1959.6261.html>)
- L15. Site de l'I.N.A. : Ouverture des jeux en couleur sur la seconde chaîne de l'ORF, commentée par Léon Zitronne (<http://www.ina.fr/video/I00012745/discours-ouverture-des-jeux-olympiques-d-hiver-par-le-general-de-gaulle.ftml>).
- L16. « Discours de Mostaganem, 6 juin 1958 » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/discours/le-president-de-la-cinquieme-republique-1958-1969/discours-de-mostaganem-6-juin-1958.php>) reproduit sur le site de la fondation Charles de Gaulle. La phrase « Ve l'Algérie française » est notée comme « suggérée » par la foule, alors que la version audio du discours (<https://www.youtube.com/watch?v=AkTZVAMNJ-I>) du site *Enfant du Soleil* (<http://enfant-du-soleil.com>) tend à prouver que cette phrase est présente de façon intentionnelle dans le discours.
- L17. René Rémond, *1958, le retour de De Gaulle* Éditions Complexe, 1998, 190 pages p. 99-100 ([https://books.google.fr/books?id=sZYRvVlapA8C&pg=PA99&dq=de+gaulle+alger+j+e+vous+ai+compris&hl=fr&ei=2\\_rnTKMKZKIPoOKsKYK&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=1&ved=0CCwQ6AEWAA#v=onepage&q=de%20gaulle%20alger%20je%20vc%20ai%20compris&f=false](https://books.google.fr/books?id=sZYRvVlapA8C&pg=PA99&dq=de+gaulle+alger+j+e+vous+ai+compris&hl=fr&ei=2_rnTKMKZKIPoOKsKYK&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=1&ved=0CCwQ6AEWAA#v=onepage&q=de%20gaulle%20alger%20je%20vc%20ai%20compris&f=false))
- L18. Benjamin Stora, *Le mystère De Gaulle, son choix pour l'Algérie* Robert Laffont (2009), p. 67.
- L19. *Offense au Chef de l'État* Nouvelles éditions latines, 1964 p. 162.
- L20. Propos en date du 5 mars 1959 adressés à Alain Peyrefitte (voir *C'était de Gaulle*, Gallimard, 2000) : « [...] Les musulmans, vous êtes allés les voir ? Mais les avez regardés avec leurs turbans et leurs djellabas, vous voyez bien que ce ne sont pas des Français ! Ceux qui prônent l'intégration ont une cervelle délabrée, même s'ils sont très intelligents. Essayez d'intégrer du huile et du vinaigre. Agitez la bouteille. Au bout d'un moment, ils se séparent de nouveau. Les Arabes sont des Arabes, les Français sont des Français. Vous croyez que le corps français peut absorber 10 millions de musulmans qui demain seront 20 millions, et après demain 40 ? Si nous faisons l'intégration, si tous les Arabes et Berbères d'Algérie étaient considérés comme Français, comment les empêcherait-on de venir s'installer en métropole, alors que le niveau de vie y est tellement plus élevé ? Mon village ne s'appellerait plus Colombey-les-Deux-Églises, mais Colombey-les-Deux-Mosquées ! [...] »
- L21. Louis-José Barbançon, « Chronologie relative à la déportation, transportation et relégation française » (<http://www.criminocorpus.cnrs.fr/article78.html>), *Criminocorpus*
- L22. (en) Kwitny, Jonathan, « The C.I.A.'s Secret Armies in Europe », *The Nation*, 6 avril 1992, p. 446-447.
- L23. (en) Daniele Ganser, *NATO's Secret Armies*, 2004, 98 p..
- L24. (en) Cogan, Charles, « Stay-Behind in France: Much ado about nothing », *Journal of Strategic Studies* n° 30, 2007, p. 937-954 (lire en ligne (<http://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/01402390701676493#.VB82YYVZj4s>))
- L25. Miloud Zaater, *L'Algérie, de la guerre à la guerre (1962-2003)* (<https://books.google.fr/books?id=uJLOjVCHX2IC&pg=PA34&dq>), Éditions L'Harmattan, 2003, p. 34.
- L26. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Fayard, 1994, p. 196.
- L27. Compte tenu du contexte, il ne peut y avoir de certitudes sur les chiffres exacts, et les estimations des historiens varient entre 60 000 et 150 000 morts.
- L28. « Il s'appelait Francis Marroux » (<http://www.autocult.fr/fil-sappelait-francis-marroux/>), sur le site autocult.fr
- L29. Association des professeurs d'histoire et géographie lire en ligne (<https://books.google.fr/books?ei=KqJVTZ7ZDcmv8gOqk4TVDQ&ct=result&id=ZoyRAAAIAAJ&dq=%2223+ai+1962%22+attentat+De+Gaulle&q=%22tireur+d%27%C3%A9lite+devait+tuer+%22>) 1981, p. 1119.
- L30. Rémi Kauffer, *OAS : histoire de la guerre franco-française* ([https://books.google.fr/books?id=tERYAAAAMAAJ&q=%2215+ao%C3%BBt+1964%22+mont+faron%22+attentat+q=%2215+ao%C3%BBt+1964%22+mont+faron%22+attentat+hl=fr&ei=ANVTbvkAcG8QOS4sy1DQ&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=4&ved=0CDOq6AIAAJA](https://books.google.fr/books?id=tERYAAAAMAAJ&q=%2215+ao%C3%BBt+1964%22+mont+faron%22+attentat+q=%2215+ao%C3%BBt+1964%22+mont+faron%22+attentat+hl=fr&ei=ANVTbvkAcG8QOS4sy1DQ&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=4&ved=0CDOq6AIAAJA)) p. 386.
- L31. Jean Lacouture et Béatrix Baconnier *Les grands moments de la V<sup>e</sup> République, 50 ans en image*.
- L32. Propos tenus à Alain Peyrefitte et retranscrits dans son ouvrage *C'était de Gaulle*.
- L33. Françoise de La Serre, « De Gaulle et la candidature britannique aux communautés européennes », *Histoire, économie et société* vol. 13, n°s 13-1, 1994, p. 131-142 (ISSN 1777-5906 (<http://worldcat.org/issn/1777-5906&lang=fr>) lire en ligne ([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hes\\_0752-5702\\_1994\\_num\\_13\\_1\\_1734](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/hes_0752-5702_1994_num_13_1_1734)))
- L34. Cité par Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, tome I, Éditions de Fallois, Fayard, 1994 p. 63.
- L35. Maria Pasztor, « Les relations franco-polonaises de 1944 à 1980 », 9 décembre 2008, Station scientifique de l'Académie polonaise des sciences, Paris.
- L36. *Le Figaro* (<http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2014/03/23/13002-20140323ARTF1G00225-belgrade-15-ans-apres-le-bombardement-les-serbes-n-oublient-pas.php>) 23 mars 2014.
- L37. Discours de Phnom-Penh, 1<sup>er</sup> septembre 1966 (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/discours/le-president-de-la-cinquieme-republique-1958-1969/discours-de-phnom-penh-1er-septembre-1966.php>)
- L38. <http://www.slate.fr/story/103409/etats-unis-espionnaient-general-de-gaulle>
- L39. Jean Guisnel, « Derrière la guerre du Biafra, la France », dans *Histoire secrète de la V<sup>e</sup> République* (dir. Roger Faligot et Jean Guisnel), La Découverte, 2006, 2007 (p. 147-154).
- L40. Force française de dissuasion nucléaire : merci au Général de Gaulle (<http://www.union-gaulliste-de-france.org/article-27079999.html>) blog de l'Union gaulliste de France, 23 janvier 2009, consulté le 23 mai 2012.
- L41. Charles de Gaulle (page 2) ([http://www.chroniqueshistoire.fr/index\\_fichiers/Charles\\_de\\_gaulle\\_page\\_2.htm](http://www.chroniqueshistoire.fr/index_fichiers/Charles_de_gaulle_page_2.htm)) *Les Chroniques de l'Histoire* 23 janvier 2009, consulté le 23 mai 2012.
- L42. « De Gaulle et les relations monétaires internationales » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1958-1970-la-ve-republique/la-modernisation-de-economie/analyses/de-gaulle-et-les-relations-monetaires-internationales.php>) sur [www.charles-de-gaulle.org](http://www.charles-de-gaulle.org) (consulté le 13 août 2014).
- L43. Lionel Rondouin, « De Gaulle et Jacques Rueff contre le dollar-roi », *Nouvelle Revue d'Histoire* n° 82 de janvier-février 2016, p. 60-63.
- L44. (en) « Sarasota Herald-Tribune - Google News Archive Search » (<https://news.google.com/newspapers?nid=1774&dat=19671225&id=3kc0AAAIBAJ&sjid=8mUEAAAIBAJ&pg=1647,6669550&hl=en>) sur [news.google.com](https://news.google.com) (consulté le 18 juin 2015).
- L45. « The Montreal Gazette - Google News Archive Search » (<https://news.google.com/newspapers?nid=1946&dat=19671226&id=xsQtAAAIBAJ&sjid=1p8FAAAIBAJ&pg=1893,5326015&hl=en>) sur [news.google.com](https://news.google.com) (consulté le 18 juin 2015).
- L46. Conférence de presse, 27 novembre 1967 (<http://www.ina.fr/fresques/de-gaulle/notice/Gaulle00139/conference-de-presse-du-27-novembre-1967>)
- L47. Alain Peyrefitte, « De Gaulle : Il y aura une République française du Canada » *Les cahiers d'histoire du Québec aux<sup>e</sup> siècle*, n° 7, (printemps 1997), p. 13-22.
- L48. Cette expression est utilisée par André Malraux
- L49. André Saura, Pierre Vérin, *Philibert Tsiranana, 1910-1978 : Le crépuscule du pouvoir* (<https://books.google.fr/books?id=HMQcX2AXPwC&pg=FA42&dq=%22Georges+Pompidou+u%22+iran+Afghanistan+mai+1968>) 2006, p. 42.
- L50. Propos du 19 mai, lors d'une entrevue entre le Général et quelques-uns de ses ministres, dont Georges Pompidou qui le rapporta aux journalistes à sa sortie de l'Élysée.
- L51. Lacouture, *Le Souverain*, p. 705-706.
- L52. Lacouture, *Le Souverain*, p. 720.
- L53. [https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/toutederniere-fois/toute-derniere-fois-1969-le-dernier-grand-discours-public-du-general-de-gaulle\\_2287106.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/toutederniere-fois/toute-derniere-fois-1969-le-dernier-grand-discours-public-du-general-de-gaulle_2287106.html)
- L54. « Référendum 1969 » (<http://www.france-politique.fr/referendum-1969.htm>) sur france-politique.fr
- L55. « 27 avril 1969 : DE GAULLE S'EN VA » (<http://www.parismatch.com/Actu-Match/Politique/Actu/27-avril-1969-De-Gaulle-s-en-va-92089/>) *Paris Match*, 26 avril 2009.
- L56. « La mort du général de Gaulle ... » (<http://www.histoire-en-questions.fr/personnages/de%20gaulle%20mort.html>) sur [www.histoire-en-questions.fr](http://www.histoire-en-questions.fr) (consulté le 27 octobre 2015).
- L57. « Charles de Gaulle : le départ » (<http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/charles-de-gaulle-le-depart/>) sur [www.ina.fr](http://www.ina.fr) (consulté le 19 mai 2015).
- L58. Michel Dumoulin, *Spaak*, Éditions Racine, Bruxelles 1999 (ISBN 2-8738-6162-2), p. 285.
- L59. Mort de Cordier (<http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Deces-du-P-Maurice-Cordier-ancien-de-la-2e-DB-2014-08-24-1196022>) sur *La Croix*.
- L60. « Hommage à Johnny Hallyday : Piaf, de Gaulle, Gabin... Les funérailles de ces personnalités ont rassemblé la France » (<https://www.20minutes.fr/societe/2184659-20171209-vidéo-hommage-johnny-hallyday-piaf-gaulle-gabin-funerailles-personnalites-rassemble-france>) sur *20minutes.fr*, 9 décembre 2017.
- L61. Les funérailles de De Gaulle – inclut le texte intégral de son testament (<http://charles-de-gaulle.org/enseigner-de-gaulle/les-funerailles-de-de-gaulle/>) 16 janvier 1952
- L62. « La tombe du général de Gaulle vandalisée à Colombey-les-Deux-Églises » ([https://www.huffingtonpost.fr/2017/05/27/la-tombe-du-general-de-gaulle-vandalisee-a-colombey-les-deux-eglises\\_a\\_22112626/?utm\\_hp\\_ref=fr-homepage](https://www.huffingtonpost.fr/2017/05/27/la-tombe-du-general-de-gaulle-vandalisee-a-colombey-les-deux-eglises_a_22112626/?utm_hp_ref=fr-homepage)) huffingtonpost.fr, 27 mai 2017.
- L63. « Décorations du Général de Gaulle » (<http://www.cbx41.com/article-29760001-6.html>).
- L64. [4] ([http://www.culture.gouv.fr/LH/LH280/PG/FRDAFN83\\_OC18V002.htm](http://www.culture.gouv.fr/LH/LH280/PG/FRDAFN83_OC18V002.htm))
- L65. « Ordre de la Libération » ([http://www.ordredelaliberation.fr/fr\\_doc/1\\_12\\_creation.html](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_doc/1_12_creation.html))
- L66. de La Gorce 2000 tome 1

167. [5] ([http://www.culture.gouv.fr/LH/LH280/PG/FRDAFA83\\_OC18V007.htm](http://www.culture.gouv.fr/LH/LH280/PG/FRDAFA83_OC18V007.htm))
168. « Ordre de la Libération » ([http://www.ordredelaliberation.fr/fr\\_doc/1\\_2\\_maitre.html](http://www.ordredelaliberation.fr/fr_doc/1_2_maitre.html)).
169. [6] (<http://www.xn--oberstnlist-jlb.ch/Fotos.htm#3>).
170. Armoiries (<https://www.flickr.com/photos/50879678@N03/7528243564/in/photostream/>)
171. rp.pl - Virtuti Militari de Gaulle'a(<http://www.rp.pl/artykul/216865.html>)
172. Bulletins de notes de l'officier de Gaulle ([http://www.lexpress.fr/actualite/politique/l-express-publie-les-bulletins-de-notes-de-l-officier-de-gaulle\\_1231140.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/l-express-publie-les-bulletins-de-notes-de-l-officier-de-gaulle_1231140.html))
173. Le Figaro : Les présidents français au Vatican, une longue tradition(<http://www.lefigaro.fr/international/2018/06/25/01003-20180625ARTFIG00130-les-presidents-francais-au-vatican-une-longue-tradition.php>)
174. Journal officiel ([http://www.legifrance.gouv.fr/jodpf/common/jo\\_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19701224&numTexte=&pageDebut=11891&pageFin=121](http://www.legifrance.gouv.fr/jodpf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19701224&numTexte=&pageDebut=11891&pageFin=121)) du 24 décembre 1970
175. Comptes rendus de séance du Sénat([http://www.senat.fr/comptes-rendus-seance/5eme/pdf/197012/s19701218\\_2989\\_3042.pdf](http://www.senat.fr/comptes-rendus-seance/5eme/pdf/197012/s19701218_2989_3042.pdf)) décembre 1970
176. Archives de l'Assemblée nationale(<http://archives.assemblee-nationale.fr/4/cr/1970-1971-ordinaire/1/088.pdf>) 1970-1971.
177. « L'inauguration du mémorial le 11 octobre 2008 » (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/memorial/presentation/11-octobre-2008-l-inauguration.php>) consulté le 13 août 2010).
178. Philippe Oulmont, « L'hommage municipal : continuités et fluctuations, 1940-2007 », dans Philippe Oulmont (dir), *Les Voies « de Gaulle » en France. Le Général dans l'espace et la mémoire des communes* Pion, 2009 (ISSN 1266-2437 (<http://worldcat.org/issn/1266-2437&lang=fr>), mentionné par Sudhir Hazareesingh *Le mythe gaullien*, Gallimard, 2010 (ISBN 978-2-07-012851-3) p. 179.
179. Sudhir Hazareesingh, *op. cit.*, p. 182.
180. (en) 'Charles de Gaulle' (<https://www.helpmefind.com/rose/pl.php?n=1073>) sur le site HelpMeFind.
181. « Mitterrand, le préféré des Français » (<http://ici.tf1.fr/france/2006-01/miterrand-prefere-francais-4856424.html>) site de TF1-LCI, 2 janvier 2006
182. « Charles de Gaulle, ex-président préféré des Français » ([http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20091104.OBS6765/charles\\_de\\_gaulle\\_expresident\\_prefere\\_des\\_francais.html](http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20091104.OBS6765/charles_de_gaulle_expresident_prefere_des_francais.html)), *Le Nouvel Observateur*, 4 novembre 2009
183. *Le Figaro* (<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/04/28/0120130428FIDWWW00015-24-des-francais-satisfaits-par-hollande.php?page=&pagination=12>) du 28 avril 2013
184. [PDF] « De Gaulle, 40 ans après sa mort » ([http://www.wtns-softes.com/\\_assets/files/2011.08-de-gaulle.pdf](http://www.wtns-softes.com/_assets/files/2011.08-de-gaulle.pdf)) site de Tns Softes, 8 novembre 2010
185. « Pour les Français, de Gaulle est le président de la République qui a le plus changé notre pays » (<http://www.sudouest.fr/2011/05/07/pour-lesfrancais-de-gaulle-est-le-president-de-la-ve-republique-qui-a-le-plus-change-la-france-391952-755.php>) *Sud Ouest*, 7 mai 2011.
186. Ahmed Ben Bella « De Gaulle voyait plus loin », *L'Express*, 26 octobre 1995 (lire en ligne ([http://www.lexpress.fr/actualite/politique/degaulle-voyait-plus-loin\\_491159.html](http://www.lexpress.fr/actualite/politique/degaulle-voyait-plus-loin_491159.html))).
187. article (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/1958-constitution-cinquieme-republique/contexte-particulier.html>) de la Documentation française
188. Charles de Gaulle et la carrière de dictateur(<http://www.ina.fr/divertissement/humour/vidéo/I00012921/charles-de-gaulle-et-la-carriere-de-dictateur.html>), vidéo de l'INA.
189. Conférence de presse, 4 février 1965, réponse à Dominique Pradalié, rédacteur en chef de *Aurore* (<http://www.ina.fr/politique/politique-internationale/video/CAF89046394/conference-de-presse-du-general-de-gaulle.f4.html>).
190. Marcel Jullian, *De Gaulle, pensées répliques et anecdotes* éd. Le Cherche-Midi, 1994 (ISBN 2-7242-8462-3) ; rééd. France Loisirs, Paris, 1995, p. 198.
191. *Ibid.*, p. 15.
192. Cité par André Malraux, *Antimémoires, 1967* <sup>[réf. non conforme]</sup>.
193. Cité par Pierre Billotte, *Trente ans d'humour avec de Gaulle* Éditions Mengès, 1978, p. 173.
194. Le général de Gaulle a validé lui-même ce mot proposé par Philippe Dreyfus ancien ingénieur de Bull.
195. Laurent Martin, « De Gaulle et Le Canard enchaîné: je l'admire, moi non plus », *Sociétés & Représentations* Paris, Éditions de la Sorbonne, n<sup>o</sup> 36 « Caricatures de présidents 1848-2012 », 2013, p. 117 (lire en ligne (<https://www.cairn.info/revue-societes-et-representations-2013-2-page-109.htm>)).
196. *Chronologie* (<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1890-1940-la-genese/jeunesse-et-formation/reperes/chronologie-1890-1913.php>) sur le site Charles-de-gaulle.org.
197. *Le Figaro* (<http://www.lefigaro.fr/livres/2014/01/06/0305-20140106ARTFIG00466-le-general-de-gaulle-aurait-pu-etre-prix-nobel-de-litterature.php>) du 6 janvier 2014
198. *Libération*, 3 novembre 1954.
199. François-Guillaume Lorrain, « Un manuscrit inédit de Pétain retrouvé », *Le Point*, 13 mai 2014 (lire en ligne ([http://www.lepoint.fr/histoire/un-manuscrit-inedit-de-petain-retrouve-13-05-2014-1822519\\_1615.php](http://www.lepoint.fr/histoire/un-manuscrit-inedit-de-petain-retrouve-13-05-2014-1822519_1615.php))).
200. Les candidats pour le prix Nobel de littérature en 1963 sur le site officiel nobelprize.org (<http://www.nobelprize.org/nomination/literature/1963.html>)

## Voir aussi

## Bibliographie

### L'homme

- Marc Alloueteau (dir), *Charles de Gaulle, 1890-1970, album souvenir* Histoire pour tous, 194 p., 1980, sans ISBN.
- Yves Amiot, *La Capture - De Gaulle à Douaumont* 2 mars 1916, Éditions Ulysse, 1997.
- Claire Andrieu, Philippe Braud, Guillaume Piketty (dir), *Dictionnaire de Gaulle* Robert Lafont, coll. Bouquins, 2006.
- Pierre Louis Blanc, *Charles de Gaulle au soir de sa vie* Fayard, 1990 (prix Pierre Lafue).
- Pierre Louis Blanc, *Valise Diplomatique* Éditions du Rocher 2004 (grand prix de l'Académie française).
- Pierre Louis Blanc, *Retour à Colombey*, Éditions Pierre Guillaume de Roux, 2011.
- Jacques Boissay, *De Gaulle en campagne* textes de Jean-Louis Lemarchand, préface de Jean Mauriac, Le Cherche Midi éditeur 192 p., 2011<sup>[réf. soignée]</sup>.
- François Boulet, *You are a man ! L'étonnante amitié entre de Gaulle et Eisenhower*, Éditions Ampelos, 2018.
- Christine Clerc, « Tout est fichu ! ». Les coup de blues du général, Albin Michel, 2014, 218 p.
- Paul-Marie Coûteaux, *Le génie de la France. Tome I : De Gaulle philosophe*, Paris, Jean-Claude Lattès, 323 p., 2002.
- Alexandre Duval-Stalla, *André Malraux - Charles de Gaulle : une histoire, deux légendes* Gallimard, 2008.
- Charles-Louis Foulon, *De Gaulle - la passion de la France* 2013, Ouest France, 143 p. (ISBN 9782737360343).
- Max Gallo (avec la participation d'Yves Guéna), *De Gaulle, les images d'un Destin* Éditions du Soleil, Fondation Charles de Gaulle.
- Henri-Christian Giraud (dir.), *Réplique à l'amiral de Gaulle* Monaco, éd. du Rocher col. Documents, 2004.
- Yves Guéna, *De Gaulle*, Gründ, collection Histoire sur le vif, 2007, 64 pages (illustrations couleurs, plus de 60 fac-similés) (ISBN 2-7000-1696-3).
- Henri Guillemin, *Le Général clair obscur* Paris, Le Seuil.
- Riccardo Brizzi et Michele Marchi, *Charles de Gaulle*, Bologna, Il Mulino, 2008.
- Julian Jackson, *De Gaulle. Au-delà de la légende* Alvik, 2004.
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 1 : *Le rebelle, 1890-1944* Paris, Éditions du Seuil, 1984, 869 p. (ISBN 2-02-006968-7, présentation en ligne).
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 2 : *Le politique, 1944-1959* Paris, Éditions du Seuil, 1985 (ISBN 2-02-008994-7, présentation en ligne).
- Jean Lacouture, *De Gaulle*, vol. 3 : *Le souverain, 1959-1970* Paris, Éditions du Seuil, 1986, 865 p. (ISBN 2-02-009351-0, présentation en ligne).
- Réédition : Jean Lacouture, *De Gaulle*, Paris, Éditions du Seuil (3 volumes), 2003-2004.
- Paul-Marie de La Gorce, *De Gaulle*, Éditions Perrin, 2000.
- Alain Larcen, *De Gaulle : le soldat écrivain* Paris, Textuel, coll. « Passion », 2005, 191 p. (ISBN 2-8459-7115-X).
- Adrien Le Bihan, *Le Général et son double : De Gaulle écrivain* Paris, Flammarion/Pluriel, 10 novembre 2010 (1<sup>re</sup> éd. 1996) (ISBN 978-2-8185-0069-9, lire en ligne).
- Adrien Le Bihan, *De Gaulle et la Pologne* 296 pages, Cherche-bruit, 2015 (ISBN 978-2-9537571-2-5).
- François Malye, *De Gaulle vu par les Anglais* Calmann-Lévy, 2015, 220 pages.
- Corinne Maier, *Le Général de Gaulle à la lumière de Jacques Lacan* L'Harmattan, 2001 (ISBN 2-7475-0297-X).
- Charles Morazé, *Le Général de Gaulle et la République* Flammarion, 1993, col. Vieux Fonds Fic (ISBN 2-0806-0559-3).
- Chantal Morelle, *De Gaulle - La passion de la France* Paris, Armand Collin, 2015, coll. Nouvelles biographies historique (ISBN 9782200243333).
- Jean-François Revel *Le Style du Général* éd. Complexe, 1988.

Sur les autres projets Wikimedia :

- Charles de Gaulle sur Wikimedia Commons
- Charles de Gaulle sur Wikisource
- Charles de Gaulle sur Wikiquote

- Anne et Pierre Rouanet, *Les Trois Derniers Chagrins du général de Gaulle*, Paris, Grasset, 1980.
- Éric Roussel, *De Gaulle*, Éditions Gallimard 2002 ; rééd. Perrin, coll. Tempus, 2 tomes : 1890-1945 et 1946-1970, 2007 ; coll. Folio biographies, un tome, 2008 (la biographie de référence).
- Odile Rudelle, *De Gaulle pour mémoire*, Éditions Gallimard 1991.
- Dominique Venner, *De Gaulle, la grandeur et le néant* Monaco, éditions du Rocher, 2004, 300 p.
- Henri De Wailly, *De Gaulle sous le casque, Abbeville 1940* Librairie académique Perrin.
- Bertrand Le Gendre, *De Gaulle et Mauriac. Le Dialogue oublié* Éditions Fayard, 2015 (ISBN 978-2-213-67215-1).
- Jacques Le Grouguez, *Pétain et de Gaulle*, Nouvelles Éditions latines 1998, 399 p. (ISBN 9782723320092, lire en ligne).
- Gérard Bardy, *Charles le catholique : de Gaulle et l'Église* Plon, 2011, 389 p. (ISBN 2259212573, lire en ligne).
- Michel Tauriac, *De Gaulle avant de Gaulle* Plon, 2013
- Frédérique Neau-Dufour *La Première Guerre de Charles de Gaulle* Tallandier, 2013

## Références bibliographiques

1. « De Gaulle en campagne... avec France-Soir » Jean-Pierre Thiollet *France Soir*, 14 octobre 2011

## La politique

## Ouvrages généraux

- Maurice Agulhon, *De Gaulle : histoire, symbole, mythe* Paris, Plon, 2000, 163 p. (ISBN 978-2-259-02628-4, OCLC 47895181).
- Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001, 568 p. (ISBN 2-262-01155-9, OCLC 407137019, présentation en ligne). Réédition : Serge Berstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, coll. « Tempus » (n° 22), 2002, 574 p., poche (ISBN 2-262-01965-7).
- Francis Choiselet, *Comprendre le gaullisme*, L'Harmattan, 2016, 182p. (ISBN 978-2-343-10280-1).
- Gérard Dalmaz, *De Gaulle à la une*, Paris, Hoëbeke, 2000, 124 p. (ISBN 978-2-842-30100-2, OCLC 411954978).
- René Rémond, *Les Droites en France*, Paris, Aubier Montaigne coll. « Collection historique », 1982, 4<sup>e</sup> éd. (1<sup>re</sup> éd. 1954, sous le titre *La Droite en France de 1815 à nos jours : continuité et diversité d'une tradition politique*), 544 p. (ISBN 2-7007-0260-3, OCLC 8720935, présentation en ligne), [présentation en ligne], [présentation en ligne], [présentation en ligne].
- Henry Roussot, *Le syndrome de Mchy : 1944-198-*, Paris, Seuil, 1987, 378 p. (ISBN 978-2-020-09772-7, OCLC 17347508).
- Jean Touchard, *Le gaullisme, 1940-1969* Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points. Histoire » (n° 32), 1978, 379 p. (ISBN 2-02-004797-7, présentation en ligne).

## Études thématiques

- François Audigier, *Histoire du S.A.C. : la part d'ombre du gaullisme* Paris, Stock, 2003, 521 p. (ISBN 978-2-234-05629-9, OCLC 417344444).
- Philippe Bedouret, *L'influence du monde germanique sur Charles de Gaulle : Une clé décisive pour comprendre la pensée, l'action et la production littéraire de Charles de Gaulle*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes 25 octobre 2011 (ISBN 978-6-131-59983-9).
- François Broche, *Une histoire des antigaulismes : des origines à nos jours* Paris, Bartillat, 2007, 627 p. (ISBN 978-2-841-00395-2, OCLC 170907228).
- Alexandre Duval-Stalla (préf. Daniel Rondeau), *André Malraux – Charles de Gaulle : une histoire, deux légendes* Paris, Gallimard, coll. « L'infini », 13 mars 2008, 448 p. (ISBN 9782072684722 et 978-2070119233, lire en ligne).
- Alexandre Gerbi, *Histoire occultée de la décolonisation franco-africaine : imposture, refoulements et névrose* Paris, Éditions L'Harmattan coll. « Études africaines », 2006, 196 p. (ISBN 978-2-296-01219-6, OCLC 71798981).
- Vincent Jauvert, *L'Amérique contre de Gaulle* Paris, Éditions du Seuil 2000.
- Guy Penaud, *De Gaulle-Pétain : l'affrontement du printemps 1940* Paris, L'Harmattan, coll. « Historiques », 2012, 338 p. (ISBN 978-2-296-56829-7, OCLC 785087804).
- Pierre Quatrepoint, *L'aveuglement : De Gaulle face à l'Indochine : essai*, Paris, R. Perrin, 2003, 165 p. (ISBN 978-2-913-96020-6, OCLC 58977036).
- Thierry J. Laurent, *Camus et de Gaulle*, Paris, L'Harmattan, 2012, 100 p. (ISBN 978-2-336-00653-6).
- Laurent Martin, « De Gaulle et Le Canard enchaîné : je t'admire, moi non plus », *Sociétés & Représentations* Paris, Éditions de la Sorbonne, n° 36 « Caricatures de présidents 1848-2012 », 2013, p. 109-123 (lire en ligne).
- Hélène Carrère d'Encausse *Le Général de Gaulle et la Russie* Fayard, 2017, 288 p. (ISBN 978-2-2137-0555-2).
- François Cochet (dir.), *De Gaulle et les « Jeunes Tircs » dans les armées occidentales, 1930-1945 : une génération de la réflexion à l'action* Paris, Riveneuve éditions coll. « Actes académiques », 2008, 290 p. (ISBN 978-2-914214-50-6, présentation en ligne), [présentation en ligne]. Actes du colloque organisé par le Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, Université Paul Verlaine et État-major de la région Terre-Nord-Est, Metz, 20-21 septembre 2007.

## La Résistance

- Fondation et Institut Charles de Gaulle *Avec de Gaulle : témoignages t. 1 : La Guerre et la Reconstruction* Paris, Nouveau Monde éditions, 2003 (ISBN 2-847-36026-3).
- Robert Belot, *La Résistance sans de Gaulle : politique et gaullisme de guerre* Paris, Fayard, 2006, 668 p. (ISBN 978-2-213-62954-4, OCLC 68706571).
- François Broche (dir.), Georges Cailtucoli (dir.) et Jean-François Muracciole (dir.) (postface Jean-François Sirinelli), *Dictionnaire de la France libre* Paris, Robert Lafont, coll. « Bouquins », 2010, XXV-1602 p. (ISBN 978-2-221-11202-1, présentation en ligne).
- Michèle Cointet, *De Gaulle et Giraud : l'affrontement (1942-1944)* Paris, Perrin, 2005, 549 p. (ISBN 2-262-02023-X).
- Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération* Paris, Gallimard, coll. « La suite des temps », 1996, 969 p. (ISBN 2-07-073032-8, OCLC 36062471, présentation en ligne). Nouvelle édition revue et augmentée Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération* vol. 1 et 2, Paris, Gallimard, coll. « Histoire » (n° 226-227), 2014, 1476 p., poche (ISBN 978-2-07-045469-3 et 978-2-07-045470-9).
- Yves Maxime Danan (préf. C.-A. Colliard), *La vie politique à Alger de 1940 à 1944* Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence coll. « Bibliothèque de droit public » (n° LIII), 1963, VI-348 p. (présentation en ligne), [présentation en ligne].
- François Kersaudy *De Gaulle et Churchill : la mésentente cordiale* Paris, Perrin, 2001, 496 p. (ISBN 978-2-262-01838-2 et 978-2-262-02019-4, OCLC 49210021).
- François Kersaudy *De Gaulle et Roosevelt : le duel au sommet* Paris, Perrin, 2004, 522 p. (ISBN 978-2-262-02028-6, OCLC 57232012).

## Le gaullisme d'opposition sous la V<sup>e</sup> République

- François Audigier (dir.) et Frédéric Schwindt (dir.) (préf. Alain Larcen), *Gaullisme et gaullistes dans la France de l'Est sous la V<sup>e</sup> République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2009, 421 p. (ISBN 978-2-7535-0847-7, présentation en ligne), [présentation en ligne].
- François Audigier, *Les prétoiriers du général : gaullisme et violence politique de 1947 à 1959* Rennes, Presses universitaires de Rennes coll. « Histoire. Histoire politique de la France au xx<sup>e</sup> siècle », 2018, 387 p. (ISBN 978-2-7535-7543-1, présentation en ligne).
- Fondation Charles de Gaulle et Centre aquitain de recherches en histoire contemporaine *De Gaulle et le rassemblement du peuple français, 1947-1955 : [actes du colloque, Bordeaux, 12-14 novembre 1997]* Paris, A. Colin, 1998, 864 p. (ISBN 978-2-200-21799-0, OCLC 406280137).
- Jean Charlot (préf. Georgette Elgey), *Le gaullisme d'opposition, 1946-1958 : histoire politique du gaullisme* Paris, Fayard, 1983, 436 p. (ISBN 978-2-213-01246-9, OCLC 9513250, présentation en ligne).
- Frédéric Turpin, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine : 1940-1956* Paris, Les Indes savantes, 2005, 666 p. (ISBN 978-2-846-54099-5, OCLC 61665914, présentation en ligne), [présentation en ligne].

## Le retour au pouvoir en 1958

- Collectif, « 1958-1962 : l'avènement d'un "pouvoir gaulliste" ? » *Histoire@Politique* 2010/3 (n° 12), Centre d'histoire de Sciences Po lire en ligne.
- Georgette Elgey, *De Gaulle à Matignon* Paris, Fayard, 2012, 594 p. (ISBN 978-2-213-64305-2).

- Dimitri Kitsikis, « L'attitude des États-Unis à l'égard de la France, de 1958 à 1960 », *Revue française de science politique* Paris, Presses universitaires de France vol. XVI, n° 4, août 1966, p. 685-716 (lire en ligne).
- Christophe Nick, *Résurrection : naissance de laV<sup>e</sup> République : un coup d'État démocratique* Paris, Fayard, 1998, 835 p. (ISBN 978-2-213-60125-0, OCLC 40566941).
- René Rémond, *Le retour de De Gaulle* Bruxelles, Complexe, coll. « La Mémoire du siècle » (n° 28), 1983, 213 p. (ISBN 2-87027-107-7, présentation en ligne). Réédition : René Rémond, 1958, *le retour de De Gaulle* Bruxelles, Complexe, coll. « Questions auXX<sup>e</sup> siècle », 1998, 190 p. (ISBN 2-87027-723-7).
- Jean-Paul Thomas (dir.), Gilles Le Béguec (dir.) et Bernard Lachaise (dir.), *Mai 1958. Le retour du général de Gaulle : actes du colloque tenu au Centre d'histoire de Sciences po, mardi 13 mai 2008* Rennes, Presses universitaires de Rennes coll. « Histoire », 2010, 223 p. (ISBN 978-2-7535-1010-4, présentation en ligne), [présentation en ligne].
- Michel Winock, *L'agonie de laIV<sup>e</sup> République : 13 mai 1958* Paris, Gallimard, coll. « Les journées qui ont fait la France » 2006, 381 p. (ISBN 2-07-077597-6, présentation en ligne), [présentation en ligne]. Réédition : Michel Winock, *L'agonie de laIV<sup>e</sup> République : 13 mai 1958* Paris, Gallimard, coll. « Folio. Histoire » (n° 206), 2013, 495 p. (ISBN 978-2-07-045083-1, présentation en ligne).

## La guerre d'Algérie

- Jean-Paul Brunet, *Charonne. Lumières sur une tragédie* Flammarion, 2003.
- Alain Dewerpe, *Charonne, 8 février 1962 : anthropologie historique d'un massacre d'Éta*Gallimard, coll. « Folio. Histoire » (n° 141), 2006, 897 p. (ISBN 2-07-030770-0, présentation en ligne), [présentation en ligne], [présentation en ligne].
- Michèle Cointet, *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962* Paris, Perrin, 1995, 315 p. (ISBN 2-262-00077-8). Nouvelle édition revue : Michèle Cointet, *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962* Paris, Perrin, coll. « Tempus » (n° 448), 2012, 425 p. (ISBN 978-2-262-03916-5).
- Mohamed Harbi et Benjamin Stora (dir.), *La Guerre d'Algérie*, Éditions Robert Lafont, 2004, rééd. Hachette, Pluriel-histoire, 2005.
- Benjamin Stora, *Le mystère de Gaulle : son choix pour l'Algérie* Paris, Robert Lafont, 2009, 267 p. (ISBN 978-2-221-11076-8, présentation en ligne). Réédition : Benjamin Stora, *De Gaulle et la guerre d'Algérie* Paris, Pluriel, coll. « Pluriel », 2012, 263 p., poche (ISBN 978-2-8185-0068-2).
- Maurice Vaisse (dir.), *De Gaulle et l'Algérie, 1943-1969 : actes du colloque tenu à l'amphithéâtre Austerlitz, aux Invalides, les vendredi 9 et samedi 10 mars 20*Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2012, 352 p. (ISBN 978-2-200-28039-0).
- Irwin M. Wall, *Les États-Unis et la guerre d'Algérie* Éditions Soleb, 2006, [présentation en ligne]

## La présidence

- Serge Berstein, *La France de l'expansion t.1 La République gaullienne (1958-1969)* Seuil, col. Points Histoire, 1989.
- Jean-Paul Bled (dir.), *Le général de Gaulle et le monde arabe* Beyrouth, Éditions Dar An-Nahar 2009.
- Jean Charlot, *Le Phénomène gaulliste* Fayard, 1970.
- Jean Clémentin, *L’Affaire Fomasi*, Grasset, 1969.
- Jean Cosson, *Les Industriels de la fraude fiscale* Jean de Bonnot, 1986.
- Bernard Krouck, *De Gaulle et la Chine : la politique française à l'égard de la République populaire de Chine 1958-196*Éditions Les Indes savantes, Paris, 2012.
- François Mitterrand *Le Coup d'État permanent* Plon, 1964, rééd. Julliard, 1984, et 10/18, 1993.
- Frédéric Turpin, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique, 1958-1974 : décoloniser et coopérer*Paris, Les Indes savantes, 2010, 333 p. (ISBN 978-2-84654-214-2, présentation en ligne).
- Maurice Vaisse, *La Grandeur, politique étrangère du général de Gaulle 1958-1969* Fayard, Paris, 1998.
- Pierre Vansson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne* Hachette, Pluriel, deux volumes, 1994, 1<sup>re</sup> édition, 1970.

## Témoignages et souvenirs

- Philippe de Gaulle et Michel Tauriac, *De Gaulle, mon père* éditions Plon, 2003-2004, 2 vol. :
  - *Tome 1*, 2003 (ISBN 2266143301) ;
  - *Tome 2*, 2004 (ISBN 226614331X).
- Philippe de Gaulle– Michel Tauriac, *Mon père en images* Michel Lafon, 2006 (ouvrage de photos inédites).
- André Malraux, *Les Chênes qu'on abat…*, Gallimard, 1971 (ISBN 978-2-0702-7811-4).
- Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, 3 tomes, Fayard, 1994-2000.
- Fondation Charles de Gaulle, *Avec de Gaulle : témoignages. Tome 2, Le temps du rassemblement, 1946-1958* Paris, Nouveau Monde, 2005, 502 p., 23cm (ISBN 2-8473-6053-0).
- Lucien Bitterlin, *Nous étions tous des terroristes* Paris, éd. Témoignage chrétien, 1983.
- François Flohic, *De Gaulle intime. Un aide de camp raconte* Archipel, 2010.
- Jacques Foccart, *Journal de l'Élysée*, Paris, éd. Fayard/Jeune Afrique, tomes 1 (*Tous les soirs avec de Gaulle. 1965-1967* 1997) et 2 (*Le Général en mai. 1967-1968* 1998).
- Claude Guy, *En écoutant de Gaulle. Journal. 1946-1949* Paris, Grasset, 1996.
- Constantin Melnik, *Mille jours à Matignon. Raisons d'État sous de Gaulle. Guerre d'Algérie, 1959-196*Grasset, 1988 ; *La mort était leur mission* Paris, Plon, 1996 ; *Politiquement incorrect* Plon, 1999.
- Élisabeth de Miribel (préf. Pierre Emmanuel), *La liberté souffre violence* Paris, Plon, 1981, 259 p. (ISBN 978-2-259-00831-0, OCLC 9094289).
- Jules Moch, *Rencontres avec Charles de Gaulle* Plon, 1971.
- Jean Pierre-Bloch, *De Gaulle ou le temps des méprises* Paris, La Table Ronde, 1969.
- Michel Tauriac, *Vivre avec de Gaulle*, Plon, 2008.
- Alain de Boissieu : *Pour combattre avec de Gaulle ; Souvenirs 1940-1946* Omnibus, 1999 (ISBN 2-2591-9014-6) et *Pour servir le Général ; 1946-1970* Plon, 1990 (ISBN 2-2590-2366-5).
- Christian Fouchet, *Au service du général de Gaulle* Plon, 1971 et *Les Lauriers sont coupés* Plon, 1973.

## Divers

- Jean-Yves Ferri, *De Gaulle à la plage* (bande dessinée humoristique), Dargaud, coll. « Poisson Pilote », 2007.
- Guy Lehideux, Jean-Marie Cuzin, Yves Guéna, *De Gaulle, un destin pour la France* (bande dessinée historique), éd. du Signe, 2010.

## Articles connexes

- Fondation Charles-de-Gaulle
- Fondation Anne-de-Gaulle
- Famille de Gaulle
- Philippe de Gaulle son fils
- Charles de Gaulle (1948-) un petit-fils de Charles de Gaulle qui porte le même prénom.
- Gaullisme
- Gouvernement Charles de Gaulle premier (1944-1945) deuxième (1945-1947) troisième (1958-1959)
- Discours et allocutions : appel du 18 Juin, discours de Bayeux, discours de Phnom Penh, discours de Montréal
- Colombey-les-Deux-Églises
- Maison natale de Charles de Gaulleà Lille
- Conférence de Brazzaville
- Charles de Gaulle (philatélie)
- Place Charles-de-Gaulleà Paris
- Musée de l'Armée (Paris) incluant l'Historial Charles-de-Gaulle
- Aéroport Paris-Charles-de-Gaulle
- porte-avions *Charles de Gaulle*
- Union française
- Monument de Charles de Gaulle à Varsovie
- Catégorie:Acteur ayant incarné Charles de Gaulle

## Liens externes

---

- Notices d'autorité : Fichier d'autorité international virtuel · International Standard Name Identifier · Bibliothèque nationale de France(données) · Système universitaire de documentation · Bibliothèque du Congrès · Gemeinsame Normdatei · Service bibliothécaire national · Bibliothèque nationale de la Diète · Bibliothèque nationale d'Espagne · Bibliothèque royale des Pays-Bas · Bibliothèque nationale d'Israël · Bibliothèque universitaire de Pologne · WorldCat
  - Notices dans des dictionnaires ou encyclopédies généralistes *Encyclopædia Britannica* · *Encyclopædia Universalis* · *Encyclopédie Treccani* · *Gran Enciclopèdia Catalana* · *Encyclopédie Larousse* · Munzinger Archiv · *Store norske leksikon*
  - Ressources relatives à la littérature : Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes · Bibliothèque de la Pléiade · Projet Runeberg
  - Ressources relatives aux beaux-arts : AGORHA · Bridgeman Art Library · National Portrait Gallery
  - Ressources relatives à la vie publique : *Dizionario dell'integrazione europea* · Documentation de la Société générale de presse · Base Léonore · Présidence de la République française
  - Cercle d'Études Charles de Gaulle
  - 2 juillet 1940 : première apparition filmée du général de Gaulle depuis son arrivée à Londres
  - Les papiers de la présidence de la République sous le Général de Gaulle sont conservés aux Archives nationales sous la cote AG/5(1)
  - Les reportages photographiques de la présidence du général de Gaulle (1959-1969) sont conservés aux Archives nationales
- 

Ce document provient de «[https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Chales\\_de\\_Gaulle&oldid=158986164](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Chales_de_Gaulle&oldid=158986164)».

La dernière modification de cette page a été faite le 4 mai 2019 à 13:17.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence. Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.